



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

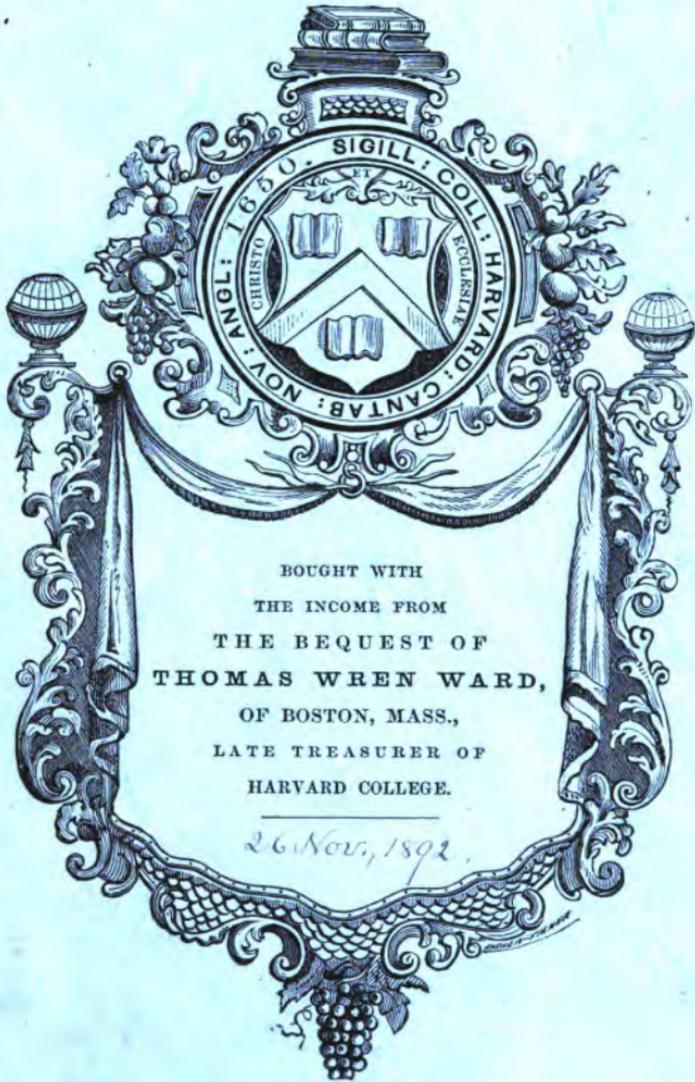
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

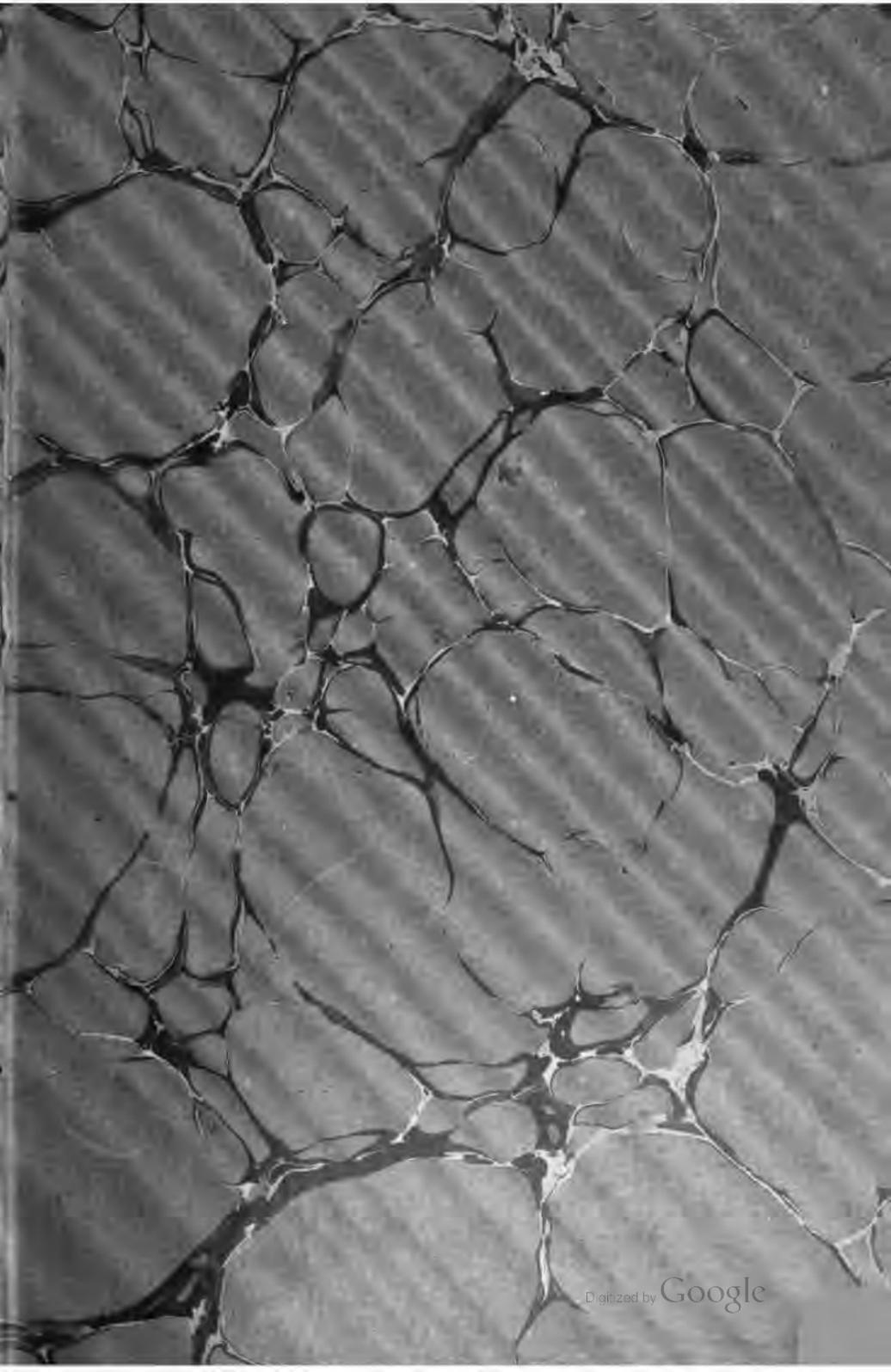
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



6286.10





Patois et Locutions
DU PAYS DE BEAUNE

Cet ouvrage est tiré à 200 exemplaires numérotés :

Japon impérial	10
Papier de Chine.....	10
Papier de Hollande	40
Papier teinté	140
	<hr/>
	200



N° ~~111~~



Les airs notés sont à la fin du volume.

©

Écrivain

CH. BIGARNE

Patois & Locutions

du Pays de Beaune



CONTES & LÉGENDES

CHANTS POPULAIRES

(Paroles et Musique)



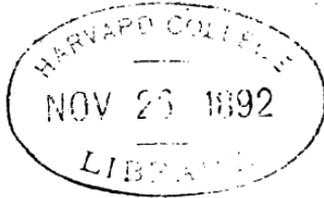
©

BEAUNE

IMPRIMERIE ARTHUR BATAULT

1891

62#6.10
8



Handwritten text, possibly a name or signature, is faintly visible below the stamp.

PRÉFACE

« *Colligite fragmenta ne pereant.* »

• Notre province n'est-elle pas un peu négligée? Il n'y a pas cent ans que son ancienne organisation s'est brisée et déjà le souvenir s'en efface. Nous parcourons les routes que nos pères ont tracées ; nos enfants fréquentent les écoles qu'ils ont ouvertes ; nous habitons les maisons qu'ils ont construites, nous touchons aux deux mers par les canaux qu'ils ont creusés et c'est à peine si nous avons pour nos pères un souvenir. »

(Rossignol : *Les libertés de la Bourgogne.*)

L'antique gouvernement, dont le lien fédératif unissait tous les peuples de la Gaule, laissait à chacun d'eux une somme de liberté considérable. Les Romains et les Burgondes respectèrent les coutumes de ces diverses nationalités. Pendant la période du Moyen Age, les ducs, les comtes, les prévôts, les maires ont mis leur gloire à sauvegarder les droits et les privilèges particuliers de leurs domaines.

Lorsque l'unité française fut accomplie, les différents membres du corps social continuèrent, au point de vue des usages, leur existence individuelle. Les Etats et les Parlements surent maintenir les coutumes locales jusqu'en 1790 et assurer aux individus une somme de liberté beaucoup plus grande qu'on ne le croit généralement.

Les changements politiques, le rapide développement des voies de communication, l'é-

norme diffusion des journaux et des livres ont modifié tout cela. On a voulu établir non pas seulement l'égalité politique, mais encore l'uniformité dans le langage, dans les habitudes, dans les vêtements. Je ne critique pas, je constate.

Parcourez la France entière, vous remarquerez que les costumes nationaux disparaissent et, avec eux, les curieuses légendes, les chants primitifs, les divers types de l'architecture provinciale. Il en est à peu près de même pour les patois : il faut aller dans les bruyères de la Bretagne, sur le granit du Morvan, au milieu des landes de la Gascogne, pour trouver les mœurs de nos ancêtres, pour recueillir les expressions pittoresques que la langue française a dédaignées. Il y a quarante ans, les pâtres de la Bresse et les vigneronns de la Côte-d'Or parlaient le patois : dans quarante ans, les jeunes auront peine à le comprendre.

Placée entre les deux grands centres de la langue d'Oil et de la langue d'Oc, la Bourgogne a composé son langage avec des éléments empruntés aux deux idiômes. Aussi éloignée de la redondance méridionale que du grasseyement des hommes du Nord, elle s'est créé une langue mixte dans laquelle les rudes monosyllabes des Celtes se sont adoucis par l'accentuation euphonique des Grecs de Massilie et des Romains de la Provence. Déjà les migrations antiques avaient

modifié leur langage. Un ouvrage récent a établi que la grande invasion de l'Italie par Annibal était en majeure partie composée de Gaulois. De retour dans leurs huttes, ces soldats ont nécessairement introduit quelques mots nouveaux, quelques rites religieux, quelques procédés industriels, empruntés à la race sémitique.

L'élément latin tient une grande place dans la composition du patois bourguignon. Cela doit être : l'occupation a été assez longue et assez complète pour modifier profondément la langue, la religion et les coutumes. « Nous trouverions à coup sûr, dans cet ensemble de considérations, plus d'éléments romains que d'éléments germaniques. Nous y reconnaitrions l'empreinte ineffaçable de cette civilisation romaine qui, avec l'aide du christianisme, a été la mère de la nôtre. » (1) Ces réflexions, appliquées aux institutions, au culte, à la jurisprudence, peuvent aussi s'appliquer à la langue : nous verrons, dans le cours de ce lexique, l'élément romain dominer sensiblement tous les autres. D'ailleurs, n'était-ce pas souvent un retour à l'origine ? Le latin n'était-il pas formé en partie avec le Gaulois ? Les migrations de nos ancêtres dans la péninsule italique se perdent, comme l'on dit, dans la nuit des temps (2).

(1) G. Bulliot : *Système défensif des Romains*, p. 219.

(2) Dans son ouvrage sur le patois de la Franche-Comté, M. Fallot, de Montbéliard, a essayé de démontrer que la

Les Burgondes apportèrent dans notre pays quelques éléments nouveaux, mais le mélange ne fut pas égal. Certains territoires, et notamment les villages éloignés des villes, absorbèrent une plus grande part de l'influence étrangère. D'autre part, et j'aurais dû commencer par constater ce fait, l'origine première n'est pas la même dans toute la Côte-d'Or. Les Lingons au Nord-Est, les Eduens dans la partie centrale, les Séquanais du côté de l'Orient, avaient sans doute un fonds commun de langage, mais le manque ou la rareté des routes, joint à un état fréquent d'hostilité, constituèrent des dialectes différents. Le patois de Dijon est, à celui d'Autun et de Dôle, ce que l'allemand est au flamand. Notre arrondissement de Beaune, rapproché d'*Augustodunum*, a des consonnances ouvertes, des inflexions musicales ; en Belgique, on dit que les Beaunois chantent en parlant. L'influence des Ecoles Mœniennes s'est évidemment fait sentir dans le *Pagus Arebrignus*.

N'oublions pas, dans cette esquisse de la formation du patois, les relations intimes établies, au Moyen Age, entre la Bourgogne et la Flandre. La Noblesse de notre province se jetait, à la suite de ses ducs, dans les florissantes cités de Lille, de Gand, de Bruges ; elle rapportait dans

langue latine a été formée, en majeure partie, avec les idiomes de l'Est de la France.

ses châteaux, avec l'or des négociants Anversois, des arts, des usages, des locutions inconnues. Les Sociétés d'archers, d'arbalétriers, et peut-être la Mère-folle de Dijon, sont des importations flamandes, et nous verrons dans ce Glossaire, plusieurs mots qui proviennent des bords de la Meuse et de l'Escaut (1).

« Toutes les langues débutent par des dialectes, placés d'abord sur le même rang : l'égalité ne cesse que lorsque l'un d'entre eux vient à primer les autres, soit parce qu'il a été l'expression d'une littérature plus cultivée, soit parce que la région a conquis sur ses voisines une prépondérance politique envahissante. De ces dialectes, égaux hier, en surgit un qui devient la langue du bon ton, tandis que les autres ne tardent pas à descendre à l'état de patois (2). »

Quels que soient mon amour de la décentralisation, mon attachement aux usages locaux, mon culte pour la nationalité bourguignonne, je ne puis admettre les conclusions de quelques glossateurs relatives à un ensemble de règles, et à l'orthographe de notre patois. Au mois de juillet 1852, le Congrès archéologique de France

(1) Les Morvandoux disent : *haibille, haibille!* pour stimuler les gens. Ils prononcent en mouillant les *l* comme dans *charmille*. Il en est de même en Belgique. Par contre les Wallons ne mouillent pas les *l* dans beaucoup de mots : *habille! ça quère une bouteille?*

(2) Henri Chardon : *Etudes sur les dialectes*. Le Mans, 1868.

s'est réuni à Dijon ; répondant à l'une des questions du programme, M. Frantin a démontré, victorieusement, selon moi, que notre patois n'est qu'une des formes de la langue française. Toutefois, cet érudit me paraît avoir dépassé le but en avançant que c'est « un français corrompu. » J'encourrais le même reproche si j'avais que le français est du Bourguignon corrompu. Cette affirmation semblerait trop *provençale* : cependant l'antériorité est pour notre pays, et si je considère l'énergie et le choix des expressions, l'onomatopée rationnelle d'une foule de mots, l'euphonie des tours de phrase, la formation primitive et logique des dérivations, je suis tenté de retourner la proposition de M. Frantin.

J'estime qu'il ne faut pas juger notre patois d'après les œuvres d'Aimé Piron, de La Monnoye, de Petitot et des autres. Les *Noëls*, les *Réjouissances* et les *Asneries* ne me paraissent pas reproduire exactement le langage populaire et campagnard. Il semble que les littérateurs des xvii^e et xviii^e siècles se sont plu à embrouiller, à compliquer sans nécessité le mécanisme de notre langage. Est-ce pour donner une couleur locale plus prononcée qu'ils ont fait passer de véritables mots français pour des termes patois au moyen d'une orthographe de fantaisie ?

Lorsque j'eus l'idée — il y a quinze ans de cela — d'écrire le présent livre, je voulus étu-

dier le meilleur système, adopter les règles posées par les maîtres en philologie, mais je m'aperçus bientôt que ces règles n'étaient aucunement fixées et que les méthodes étaient différentes. En ce qui concerne les étymologies, on a formulé des principes qui sont loin d'être invariables. Je puis certainement me tromper, car l'opinion d'un humble chercheur provincial n'a guère de poids dans la balance des savants, mais il me semble qu'il n'est pas possible d'établir des règles. Pendant dix-huit siècles chaque région, chaque village, chaque individu, a modifié, selon le climat, selon le genre de travail auquel il se livrait, selon son degré d'intelligence et sa conformation vocale, tel ou tel mot celtique, latin ou allemand ; il a supprimé ou ajouté une lettre, à sa convenance, sans se préoccuper s'il était d'accord avec la grammaire.

Donc, je ne me livrerai pas à une dissection anatomique dont les détails trop minutieux finissent par produire l'aridité et ne laissent aucune place, si petite qu'elle soit, à l'imagination, c'est-à-dire à la poésie. On va me trouver bien pessimiste ou bien arriéré, mais il me semble qu'une recherche trop minutieuse est un signe d'appauvrissement littéraire. Voyez nos grands édifices de la fin du xv^e siècle : les architectes s'absorbent dans les détails ; ils s'ingénient à trouver des courbes de meneaux et des ramifications de nervures, à fouiller des chardons ou

des marguerites. Cela produit des choses délicates, des monuments destinés à être vus de près et à la loupe, comme l'église de Brou. Mais où sont les grandes lignes, la perspective intérieure, l'incomparable majesté des églises d'Amiens, de Reims et même de Beaune ? (1).

Certes, je rends pleine justice à la pléiade illustre qui prépare des matériaux pour l'histoire complète de notre langue. Les consciencieux auteurs, dont les travaux sont si appréciés, analysent avec patience tous les éléments qui ont formé le français. Toutefois les procédés, qui ont fait faire à la chimie et aux sciences exactes des progrès immenses, ne peuvent s'appliquer d'une façon absolue aux choses intellectuelles.

Après avoir développé mes idées personnelles relativement aux méthodes créées par le positivisme allemand et suivies par quelques savants d'Angleterre et de France, je rentre dans mon sujet.

De quelque manière qu'on envisage le patois bourguignon, tout le monde conviendra qu'il n'a pas d'unité, que celui du Châtillonnais est bien différent de ceux d'Autun, de Beaune, de Dijon ; les deux derniers sont très éloignés l'un

(1) C'est avec un sens fort judicieux que notre excellent monumentaliste Joseph Bard a écrit dans sa *Monographie de St-Vincent de Chalon* : « La profusion des xv^e et xvi^e siècles admet plus facilement le lieu commun et permet de voiler la pauvreté du fond sous le maniéré et la redondance de la forme. »

de l'autre, malgré leur proximité géographique. Il y a plus : en restreignant cette étude à notre arrondissement, on remarquera que le langage des Arnétois ne ressemble pas à celui des gens de Seurre. Chaque région, chaque village a certains mots, certaines désinences et même certaines tournures de phrase dont l'usage est inconnu dans les pays environnants. A Bouze, on dit *chez vos*, et à Montagny, *chez veus* ; à Arcevant, on dit *un coutâ*, à Chorey, *un coutiâ*, à Ruffey, *un coutais*. Une maison se prononce *mâyon* à Bligny-sur-Ouche, *mâzon* dans les villages de la côte et *mâjon* dans ceux de la plaine. Le mot terre a, dans nos environs, quatre formes différentes : de lai *tôrre*, de lai *târre*, de lai *teïre*, et de lai *tiâre*. Pour : ils n'oseraient, on dit ici *é n'ôserînt*, là, *a n'ôsuriont*. Le verbe : se taire est traduit à Dijon par *se couser*, à Beaune par *se côier*. Notons en passant que cette dernière forme est plus logique : *se côier*, c'est se tenir coi. Les Dijonnais allongent la dernière syllabe : *goyôte*, et les Beaunois la première : *gôyotte* ; ceux là disent *godâiller* et ceux-ci *gaudâiller*, plus en rapport avec le radical *gaudium*.

Certains villages, rapprochés les uns des autres, ont une prononciation bien différente : à Chorey *teujors*, à Gigny *tôjeurs* ; ici encore, la tonique est transposée. Changey dit *berbis* et Fussey, son voisin : *bouarbis*. Pour « je voudrais, » on dit à Changey *i vrâ*, à Fussey *i vrô*,

à Magny *i voudró*. Ces exemples suffiront.

Voici quelques formes usitées dans tout l'arrondissement.

A devient ai : *ménaige, caïlicot, paivé*.

E devient et : *mon peïre, mon freïre*.

Eau devient ia : *de l'ia, Biâne*.

Je et Nous, se traduisent tous les deux par : i, i vinrai, i mangeons. *On et il* impersonnel se prononcent *an* : *an vai veni, an fait ben froid*.

Aux est remplacé par ès : *ès venoïnges*. On disait autrefois, dans le singulier, el pour au. On lit dans la chanson de geste d'Alexandre :

Ce fu el mois de Mai
 Qu'ivers va a déclin
 Que cil oïselon gay
 Chantent en leur latin.

La diphtongue *eu* se prononce toujours très-longue : on lui donne le son de *gueux*. L'allongement du son *eu* persiste malgré le doublement d'une consonne : Seurre, beurre, se prononcent *Seûre, beûre*.

L'article *les* de même que les pronoms *mes, ses*, au lieu d'avoir le son ouvert qu'on leur donne à Paris, se prononcent *léés, mées, sées*. Cette intonation est conforme à l'étymologie latine *meus, suus*. Nous mettons l'article défini *le, la*, devant un nom d'homme ou de femme : *le Batisse, lai Daudon, l'Annette*. Le même usage existe en Allemagne, et surtout en Italie où

cette locution est usitée, même en littérature.

Eu, participe d'avoir, devient *évu* : *j'ai évu po*.
Sçu devient *sceru*. Cette prononciation se rapproche de celle du Moyen Age :

Ne por quant, s'ele le séust,
Bien que merci en éust (1).

Notre patois mouille les *l* *simples* dans quelques mots : *plieume* pour : plume ; Cliaude pour : Claude ; *cliécher* et même *quiécher*, pour : clocher ; mais il ne change pas le *j* en *z*, comme celui du Morvan qui dit *zambe* pour : jambe. Il y a d'ailleurs une différence caractéristique entre le Morvandeau et l'habitant de l'Auxois : le premier dit *i ost* au lieu de : c'est ; le second dit *ç'ast* ou *ç'ost*.

Le langage bourguignon, particulièrement celui de Beaune, adoucit les aspirations : manche fait *moinge*, d'où *remoingeoux*, celui qui fait métier de rebouter les membres disloqués ; *sarcher* pour chercher. C'est le contraire dans le patois du Nord, qui devient plus dur à mesure qu'il se rapproche de la Germanie : à Douai on dit un *cat* au lieu d'un chat.

L'*r* des infinitifs est constamment muet : *i ras parti*, j'aillons *maingé*. Nous sommes plus logiques que le français qui prononce l'*r* dans les infinitifs en *ir* comme finir, et qui le tait dans

(1) Roman de Parthenope de Blois. (Fin du XII^e siècle).

ceux en *er* comme manger. *Ss* se prononcent quelquefois *ch* : il en est ainsi pour le substantif *foichon* et pour les verbes *laichier* et *picher*. Ici, comme ailleurs, il n'y a pas de règle, car nous disons *raimasser* et non *raimacher*.

J'ai éliminé de ce Dictionnaire une foule de mots qui ne sont qu'un français différemment accentué, comme *aidier* pour aider, *fouâcher* pour faucher, *laicher* pour laisser, *liquot* pour loquet, *miot* pour muet, *moichenou* pour moissonneur, *ousiau* pour oiseau, *cuchin* pour coussin, etc. J'ai surtout évité d'admettre certains mots français que je suis bien surpris de rencontrer dans des glossaires bourguignons, tels que : bahut, goulot, haquenée, pelouse, poltron, taquin, s'accointer, etc.

Les indications qui précèdent sont loin d'être suffisantes : rechercher dans nos mots patois, dans leurs déclinaisons, dans leur syntaxe, la part qui revient aux diverses langues d'où ils sont tirés, est un travail trop au-dessus de mes forces. Je me contente de poser ici quelques jalons, abandonnant aux maîtres de la philologie le soin de tirer quelque profit du présent Dictionnaire.

Laissons de côté la linguistique pour indiquer aux lecteurs, et surtout aux lecteurs bourguignons, le but principal de cet ouvrage.

Un facétieux Dijonnais, connu sous le nom

plaisant de seigneur des Accords, a donné jadis à son livre le titre de *Bigarrures*. J'aurais pu inscrire ce mot en tête du mien, car il renferme un tas de choses hétérogènes, rassemblées par le hasard de l'ordre alphabétique. Dans ce temps de fièvre intellectuelle qui nous pousse à vivre vite, à nous attacher aux découvertes de la science positive, et, par suite, à considérer comme inutiles ou nuisibles les croyances naïves qui tenaient une si grande place dans la vie paisible de nos pères, par ce temps de fièvre, dis-je, les souvenirs s'effacent rapidement. Nos paysans semblent renier leurs ancêtres. Ils veulent paraître de leur époque, et si vous les questionnez sur les vieux usages locaux, il vous répondront qu'ils ne les connaissent plus. Tous les efforts, ceux des pères de famille aussi bien que ceux des instituteurs, tendent à développer cette idée : « Les superstitions surannées, les contes à dormir debout, les plaisanteries campagnardes du siècle dernier, sont indignes d'occuper l'esprit des hommes libres, exempts de tous préjugés. Les idiômes doivent disparaître sous le niveau égalitaire. Les chansons patoises, les rondes enfantines, les danses en plein jour, au son de la musette, sont des puérités dont il faut s'affranchir. » Tel n'est pas mon avis; nos ancêtres vivaient de croyances, c'est à dire d'affirmations : les idées actuelles s'alimentent de

négations. La pédagogie, créée par un peuple voisin, nous envahit. La gaité française, cette gaité primesautière, qui depuis tant de siècles était l'apanage de notre nationalité, semble prête à s'éteindre. Les campagnards renient leur passé : ils s'efforcent d'imiter la vie parisienne dans ce qu'elle a d'inepte et d'abrutissant ; ils ne s'amuseut plus..... ils s'agitent. J'espère que cet engouement passager n'est qu'une crise morbide de courte durée. Le bon sens des campagnards les fera revenir à la vie de famille et, partant, aux saines traditions. Ce sont précisément ces traditions, ces coutumes, ces chants rustiques que je voudrais sauver de l'oubli : *colligite fragmenta quæ superaverunt*. Il n'en reste plus guère, de ces fragments ; les notes qui m'ont servi ont été prises, il y a une quarantaine d'années, dans le cours de mes nombreuses excursions, aujourd'hui il serait impossible d'écrire ce livre.

Malgré les difficultés typographiques, j'ai tenu à donner la musique de nos airs bourguignons. Je parlais, ci-dessus, des fioritures architecturales qui nuisent quelquefois à l'édifice : n'y a-t-il pas quelque chose d'analogue dans certaines compositions musicales de notre époque ? Je voudrais que l'on revienne aux mélodies simples, trop souvent noyées dans une orchestration savante que le peuple ne comprend pas.

L'histoire est agréable, a dit Cicéron, de quelque manière qu'elle soit écrite. J'ai voulu faire de l'histoire locale et non des dissertations philologiques : « *ad narrandum, non ad probandum.* »



Patois & Locutions

DU,

PAYS DE BEAUNE

CHANTS POPULAIRES, CONTES ET LÉGENDES

A

ABLÉGER et *Aibléger* : Charger. C'est le contraire d'alléger. *Voiqui un âbre qu'ast aiblégé*, c'est-à-dire chargé de fruits. Dans l'Yonne, on dit *bléger*. Dans les villages de la Côte, on nomme *aiblégie* le premier tour de pressoir donné sur un *sac* de raisins.

ABOUCHETON (à l'). Placer un vase à l'aboucheton, c'est le mettre la bouche en bas.

ACCOT. (Se mettre à l') : S'abriter contre la pluie, le froid ou la chaleur, *s'accoter*. *Pour ne pas eite moyé, i me seus mis ai l'aiccot pendant lai pleue*. Les Autunois disent : *ai l'aicouan* et les Châtillonnais : *ai l'acoyo*.

En terme de jardinage, un *accot* est un amas de fumier autour d'une couche.

M. Mignard tire ce mot du sanscrit *acaya* : je ne suis pas assez savant pour le contredire.

ACREPTON. Voyez : crepton.

AGA et *Egué*. Interjection admirative qui me paraît être l'impératif d'*agarder* ou regarder, bien qu'on l'ait dérivé du grec *αγαώ*, j'admire. Un petit poème en patois, composé au commencement du siècle dernier, par un M. Leblanc, de Beaune, et intitulé *Piarot et Martin*, emploie ce mot bien à propos :

Ai me semble qu'i voi Burelle
 Qui monte ai rebor sus l'échelle,
 Pendant comme un quartay de lard,
 Dessus l'eslevée de Pomard (1).
 Aga ! ç'ast eune prôve danse
 Que gangriller sô lai potence.

Le fameux Rabelais s'est servi de ce mot : « Aga, menémi, men frère, tous les dyables sont aujourd'hui de nopces. »

Voici une charmante historiette racontée par M. de Chambure dans son *Glossaire du Morvand* : « Le curé de G..., mon voisin, interrogeait un jour un enfant sur le catéchisme et lui disait : Où est Dieu ? Au lieu de répondre comme l'enseigne le formulaire, l'innocent montra un crucifix suspendu à la muraille et répondit : *Aga-lu !* »

AGASSE. Pie. Ce nom vient-il du verbe *agasser*, où bien est-ce *agasser* qui dérive d'*agasse* ? Le verbe me paraît avoir deux acceptions. S'il s'agit des dents ou des gencives, il semble dérivé du latin *acer* ou *acescere* ; mais s'il s'agit d'une fatigue morale occasionnée par le bruit, ne pourrait-on pas le rapprocher d'*agasse*, de cet oiseau ba-

(1) Un acte du XVI^e siècle mentionne l'eslevée de Pommard, où se trouvaient les fourches patibulaires. Le souvenir de l'assassin Burelle est complètement oublié.

vard qui nous poursuit de son chant désagréable. Rabelais a écrit *esguasser*.

AGRIPPER. Saisir avec les griffes ou griffes, et par extension avec les mains. *Not' matou vint d'agripper eune rette*. — *Tins, voiqui eune poumme, aigrippe !*

Chez les Grecs, ἄγκυρα était l'ancre d'un navire : c'est de là que vient notre mot *grappin*. V. Egraffiner.

AGUYONS. Prononciation patoise d'*aigusons*, qui est lui-même un provincialisme. Les aguyons sont les éclats de bois qui restent en petits tas dans la vigne après que les pisseaux ont été aiguisés : *Va-t-en queri les aguyons vex les bôrdes de paissias*.

AIBUYER (S'). S'amuser. *Cors don t'aibuyer d'aivou les autes petiots*. Le patois dijonnais écrit et prononce *s'aubuzer*.

AICHONER. Achever. *Devant que de parti, an fau aichôner tai vigne*. Au Moyen Age on disait *eschener* : « Pour eschener les tumultes, débats et estende qui se pourroient ensuivre ». Citation de M. Rossignol à propos de l'élection du maire de Beaune, en 1407.

AIGE, (Être tout en). Transpirer par suite du travail ou de la marche. *J'ai coru dépeu Biâne, i seus teut en aige*. On sait que le vieux mot *aige* ou *aigue* signifie Eau. C'est par suite d'une altération qu'on a dit et écrit : Je suis en nage.

AIGUYOTES. (Tirer les). La veille et le matin d'un mariage, les jeunes gens invités tirent des coups de fusil devant la maison et à la porte de l'église. L'explication de cet usage est curieuse : Au Moyen Age, certains sorciers, à la requête des femmes jalouses et des amantes délaissées,

se chargeaient de « nouer les aiguillettes » du marié. Ils faisaient trois nœuds à une banderolle en prononçant des paroles cabalistiques, et empêchaient, au moyen de ce sortilège, la consommation du mariage. Pour comprendre le sens allégorique de cette expression, il faut se rappeler que les hauts-de-chausses ne se fermaient pas avec des boutons, mais avec des lacets ferrés ou des tresses de couleur appelés aiguillettes « Lâcher l'aiguillette » était synonyme de : satisfaire un besoin naturel. Les coups de fusil avaient pour but d'éloigner les mauvais esprits, de détruire le charme évoqué par les noueurs d'aiguillettes.

La coutume de *tirer les aiguyotes* est pratiquée dans tous les villages des environs de Beaune.

AITRES. *An n'ai pas besoin de leumière quand au counnât les aîtres de lai mason.* C'est à tort que l'on écrit *êtres*. Du latin *atrium*, entrée, vestibule, et, par extension, toutes les parties d'une habitation.

ALAISE. Camisole de femme, vêtement du matin, dans lequel on est à l'aise ; dans les environs de Beaune, on lui donnait aussi le nom bizarre de *chien*.

AMBLER. Piller, voler. Ce verbe est employé dans la vallée de la Saône et surtout dans la Bresse chalonnoise.

Qui ce livre amblera
Propter suam malitiam
 Au gibet pendu sera.
Repugnando supplicio
 Au gibet sera sa maison
Coram suis parentibus ;
 Car ce sera droict et raison
Dando exemplum omnibus.

Ce monitoire macaronique était placé en tête d'un ancien manuscrit appartenant « à Huber Roys, de Borg en Broyse. »

AMENDER. Croître rapidement, devenir fort. *Dépeu qu'an ai plevù, mon troqué* (blé de Turquie), *ai bin aimendé*. — *Not' petiot darré aimeude teul son só* (tout son saoul). Ce verbe était employé au XIII^e siècle :

Sire, dit-il, venez avant,
 Por amor Deu, et esgardés
 Com cis moutons est amendés ;
 Véez com est cras et refais (1).

ANCHOTTE. Petit entonnoir en fer blanc. C'est ce qu'on appelle, à Autun, un *aigueriot*.

ANDAINS et Andiers. Chenêts élevés, appelés, dans certains pays, des Landiers, par la réunion de l'article et du substantif. « Item, deux beaux andiers en la cheminée de ladite chambre, ayant chacun une bocle de fer » (Inventaire dressé, en 1501, à l'Hôtel-Dieu de Beaune).

La plupart des andains bourguignons étaient surmontés d'une sorte de corbeille en fer destinée à supporter et à maintenir chaud le creuset de soupe des retardataires.

Les *andouillers* de cerf ont la forme de certains andains.

Dans une autre acception, un andain est l'étendue de pré qu'un faucheur coupe à chaque pas. Ménage le définit : « spatium inter diverticula crura. » A Dijon, *tot des andées* signifie : toujours courant. Un lexicographe fait remarquer que, dans la basse latinité, le verbe *andare* signifie : marcher. N'y a-t-il pas là un radical primitif *and*.

Les Bretons disent : *lander*.

(1) Fabliau cité par Lacurne de Sainte-Palaye.

ANVIOT. Petit serpent que l'on appelle aussi Orvet, et qui a donné son nom à la combe d'Orvau, près de Grevy. Un préjugé populaire veut qu'il soit aveugle, comme la taupe, et de plus très venimeux; c'est une double erreur. L'inoffensif anviot a été accusé, bien à tort, de distiller un poison mortel, ainsi que son associé, le verdereau ou lézard vert :

Le verderia, lai méchant beite,
L'anviot, lai pioche et le crot !

Un dicton de l'Yonne a quelque rapport avec le nôtre :

Après l'aspic et l'escorpion
Faut aiprôter lai pieuche et le pieuchon.

Ce qui, en bon français, signifie : creuser la fosse.

Le mot *anwilla* a été employé, dans la basse latinité, avec le sens d'anguille.

APPLÉIÉE, séance de travail. *J'ons fait l'ouvaige dans deux appléiées.* Ce mot vient peut-être du bas-latin *apellidum* qui était une sorte d'impôt seigneurial. Une charte de 1267, citée par Ducange, mentionne : *collec-tam, monetam, apellidum, fossadum*, etc. On pourrait encore rapprocher appléiée de *plôyeie*, qui est un terme de tisseur. La plôyeie est la quantité d'étoffe que l'ouvrier fait tout d'une fois. Dans ce cas il faudrait dire *lai pléiée* et non l'appléiée. On connaît l'importance des anciennes manufactures de draps établies à Beaune.

APPORT. Fête de village que les Normands appellent une *assemblée* ; les Picards une *ducasse* ; les Bretons un pardon ; et les Flamands une *kermesse*. *J'irons ai l'apport de Parnand mingier du guétiâ.*

L'apport est un souvenir de l'*emporium* gallo-romain et de ces grandes foires où nos ancêtres venaient acheter les produits perfectionnés de la Grèce et de l'Italie. L'*emporium* de Châlon sur Saône avait un grand renom dans la Gaule.

ARGONIER. homme de mauvaise foi. En patois dijonnais, *arguigne* est synonyme de chicane.

ARIE. Aire de grange. Par extension, quantité de gerbes que l'on étend à chaque couche pour *escoure*, c'est-à-dire pour battre le blé. V. Escoure.

ARIAS et ARIÉ. Voyez *Harias et Harié*.

ARIGNER, faire mettre en colère une personne ou un animal. *An ne faut jaimâs arigner les chiens*. A Avallon, on dit *airâgner*.

ARMAGNOL. Ce terme était autrefois synonyme de bohémien, de camp-volant et de *gordiâ*. (V. Gorder). C'est un souvenir des Armagnacs, des *Tard-venus* et des grandes compagnies de routiers qui désolèrent la Bourgogne dans le cours du xiv^e siècle.

ARNOTE. Petite plante bulbeuse grimpante et vivace qui croît spontanément dans les terres arables. Sa fleur rose exhale une délicieuse odeur et son petit tubercule est comestible. Ce mot est flamand : *eernote*, noix de terre.

ARPIONS. doigts du pied. *Lai roue i ai écafoillé les arpiens*. C'est certainement un terme d'argot. A rapprocher de *pionpions*, terme enfantin qui désigne les pieds.

ARSEAU. Morceau de charbon de bois qui n'est pas encore assez brûlé. Ce mot, de même que le suivant, dérivent d'*arsus* et du verbe *ardere*.

ARSI. Participe passé du vieux verbe *ardre* ou *ardoir* : le participe présent *ardant*, a formé l'adjectif que l'on connaît. Voici ce que Ménage a écrit : « on dit à Beaune que le vin sent l'*arsi* quand il a un certain goût de brulé. » Le village de Corcelles les Ars, ou les Arcis, dans le canton Sud de Beaune, doit son nom à un incendie. On a employé jadis la forme *arse* :

Aucunes fois on seult baiser
La main qu'on voudroit qui fust arse.

AS. (L' S ne se prononce pas). Forme bourguignonne du vieux mot *ais*, planche. Spécialement, planche suspendue au plafond et destinée à porter les *miches* de pain. « *Aivoir du pain su l'as* » est synonyme « d'être riche ; » cela correspond à la locution : « il a du foin dans ses bottes. » Le diminutif, *aisselle* ou *aichelle*, subsiste dans le patois wallon avec la même signification.

Nos campagnards appellent le foyer un A, mais ici l'étymologie est différente : le dernier terme me paraît être une prononciation vicieuse de notre mot *âtre*.

V. *Oiseau* et *Layette*.

ASEMENTS et *Aisements*. Ustensiles de ménage et de cuisine placés sur des rayons de bois, sur des *ais*. Les plats, les assiettes, les pots, les marmités, les verres sont des *aisements*. *Beille-moi don un touaiyon pour récurer mes aisements.*

Une charte de 1229, octroyée par Guy, comte de Nevers, confirma les habitants de Merry dans leur droit de couper tout le bois vif nécessaire à la construction des maisons et des *aisements*, *aisamenta*.

AUBÉ. Petit enfant au maillot. Du latin *albatrus* qui si-

gnifie : vêtu de blanc. Le mot français *abbé* a la même étymologie.

AVÉTIS et *Evétis*. Ce qui est cultivé annuellement dans un champ. En terme de coutume locale « récolte pendant par racines. » *Tous nos avétis sont saccagés par les sangliers.*

Du latin *adventus*.

AVISER, regarder avec attention. On trouve aussi ce verbe dans les patois du nord de la France.

Qui bien se mire bien se voit ;
 Qui bien se voit bien se cognoit ;
 Qui bien se cognoit peu se prise.
 Qui peu se prise Dieu l'avise.



B

B (*Etre marqué au*). Avoir tous les défauts. J'ai cru longtemps que cette locution était tout à fait locale ; le bourreau de Beaune marquait au fer rouge, sur l'épaule de certains malfaiteurs, l'empreinte de la lettre B : un document de l'année 1575 relate une exécution semblable. Mais l'usage de ce dicton dans des pays fort éloignés du nôtre m'a fait abandonner cette croyance. Voici un proverbe qui a cours, depuis plusieurs siècles, chez les Méridionaux :

*'Bégou, borni, boussu, boutoux,
Quatre B qui soun fachoux.*

Ce qui précède appartient à l'ordre physique ; si l'on voulait aborder l'ordre intellectuel on trouverait *badaud, benêt, bizarre, boudeur, bourru, butor*, etc. Les personnes qui ont le malheur de posséder ces défauts sont toutes marquées au B. Ne suis-je pas moi-même doublement marqué au B, par mon nom et par ma qualité de Beau-nois.

BABOUIN. Petit enfant qui commence à parler. A Autun, un *bobouin*, que l'on prononce *boboingne* est tout simplement une poupée. La racine de ce mot, *bab* est le pre-

mier son qui s'échappe des lèvres d'un petit enfant. Elle a formé notre patois *babouines*, lèvres, babil, balbutier, bébé, et le vieux mot babinage :

Pour te pendre, haut comme un lar (*larron*)
Nonobstant tout ton babinage.

« N'est-il pas de toute évidence, » dit l'auteur du Glossaire du Morvan, « que ces mots sont copiés sur la nature et sortent d'une onomatopée quasi universelle. »

BADIGOINCES. Mâchoires, dents, joues. M. Jossier dérive ce mot du bas-latin *badare*, ouvrir la bouche, bâiller. Badaud, bagout, l'adjectif bagouin, usité dans l'Yonne, et le verbe *baragouiner* : On trouve dans tous ces termes les syllabes *ba* ou *bad*, lèvres et *gan* mâchoire, qui a formé le français *guenon*. Une *meire gangan* est une vieille femme au menton branlant. Notre mot ganache est la traduction de l'italien *ganascia* qui signifie : mâchoire.

BAGUENAUDEUR. S'amuser avec des camarades. Ce mot pourrait venir du celtique *bagad*, rassemblement. C'est l'origine du nom des *Bagaudes*, paysans révoltés, au III^e siècle, contre le césarisme de Dioclétien.

BAIGUES. Linges, vêtements et bijoux appartenant en propre à un individu. Le 2 juillet 1478, après un siège de six semaines, la ville de Beaune fut obligée de se rendre aux officiers du roi Louis XI. Il fut stipulé que les troupes du prince d'Orange, qui défendaient la ville au nom de l'héritière de Bourgogne, « sortiraient vies et *baigues* sauvées.

Lorsqu'un mariage est décidé, les futurs viennent acheter leurs *baigues* à la ville. Les bagues du bijoutier ne sont

qu'un accessoire, car les garnitures de lit, les robes et autres vêtements constituent les baigues. C'est probablement de là que vient notre mot bagage ; de même que le verbe baguer, qui n'est pas usité en Bourgogne : il signifie coudre à grands points les plis d'une étoffe, faufiler. Les pauvres gens au lieu de baigues n'ont que des *bagatelles* : leur trousseau tiendrait dans un mouchoir de poche.

BAILLER, que l'on prononce *béyer*, donner à bail et par extension : donner.

« Prou nous promettent, peu nous baillent. »

BALANDRAS. C'est le nom d'un ancien manteau. A rapprocher de *baladin* et du verbe se balader. Le mot *bal* et le verbe baller (avoir les bras ballants), me paraissent être de la même famille. On appelle maintenant balandras un vêtement trop long.

BASSIN. Vase en cuivre, à longue queue, accroché en permanence à côté du *soillot d'ia*. On appelait jadis *plats bassins* des plats creux, à mettre les viandes et simplement *bassins* les plats à barbe : on reconnaissait la boutique d'un chirurgien à ses bassins argentés et celle d'un simple barbier à ses bassins de cuivre jaune. Les chirurgiens, jadis très nombreux à Beaune, ont disparu et les barbiers deviennent rares : il n'y a plus que des « parfumeurs. » Tout en admirant ce progrès, je regrette le rayonnement des bassins suspendus et leur petit carillon aérien.

Le mot bassin me rappelle une drôlerie à l'usage des nourrices. En prenant le pouce d'un petit enfant, puis l'index, puis les autres doigts, on dit : *Pôcelin*. — *Nôrain*. — *Lai caibaiche*. — *Le baissin*. — *Le roi ai mandé le p'tiot vâlet*. — *Leuve lai paitte et peu s'en vai*. A l'exception du *bais*

sin dont le sens m'échappe, ces mots sont significatifs : il y a d'abord le petit pouce, ensuite le nourricier, celui qui travaille le plus ; puis la caboche, la tête ou le plus grand ; enfin le petit domestique.

BATTERASSE. Violente pluie d'orage.

BAUDEMMENT. Joyusement. Même racine que Ribaud et s'ébaudir. Ce mot est devenu un nom de famille assez répandu.

BEITE. Prononciation patoise de *bête* : le diminutif, *beition*, appliqué aux individus, est très usité. Voici un joli proverbe des environs de Nuits : *survant lai bëite, lai campèune*. La campène est la clochette suspendue au cou des vaches.

La petite narration qui suit conservera le souvenir d'une naïve coutume pratiquée jadis dans deux villages des environs de Beaune : « Veus counnâssez bin lai gran chaume qu'ast entre Ivry et Cussy ; an y évot un vieu âbre aip-pelé le *chêne bén*. Au jor fixé, teus les haibitants de ces deux pays, menint eune de lô beites vée c't âbre. Si vous aivins vù quelle girlicouée teut ai l'entor ? Des chevaux, des bœux, des vaiches, des ânes, des biques, des bouarbis, des couchons, *sauf* vot' respect ; an airoit dit l'arche de Noë. Su le coup de neuf heures, an viot airriver mous-sieu le curé qui fiot un petit prône ; et peu a bénissot le troupia et teut un chaicun s'en retournot chez lu d'évou *sai bëite*. An fiot cequi deux fois l'an-née. Not' maire et not' màt' d'écôle diant que ç'ast du fanatisme : ma tøjors, dépeu qu'an n'y vai pus, an y ai très-bin de beites qui pé-rissant. »

Nous avons encore la curieuse légende de *lai bëite du Gravel* ; mais je la raconterai une autre fois.

BÉLONGE. Sorte de cuve ovale fixée sur une voiture ; on y jette les raisins pour les conduire au pressoir : *Mai bélonge tint quatre pièces de rásins*. L'inventaire dressé à l'Hôtel-Dieu de Beaune en 1501, porte cette mention : « Item. Une bélonge de bon merrain pour mettre sur le chart ou temps des vendanges. » La forme oblongue de ce vaisseau nous indique l'étymologie.

BÉLOT, niais. Cette application était, dans l'origine, un terme de mépris, adressé par les chrétiens des villes aux *pagani*, adorateurs de Bel, le grand Dieu gaulois. *Béleg* signifie prêtre, en breton.

BELLUCHE. Sorte d'adverbe interjectif qui signifie « il y a longtemps. » *I vins charcher lai Daudon ? — Il ást partie an y ai belluche*. Bellurette, qui a le même sens et *potron minet*, de grand matin, ont été l'objet de recherches linguistiques : on n'a pas trouvé d'étymologie satisfaisante. V. Luron.

BESIN. Lent à travailler, paresseux. Ce mot a été légèrement détourné de son acception primitive : il a signifié mendiant, porteur de besace. En allemand, *besingen* signifie *avoir besoin* ; le verbe *besoigner* est sa traduction littérale. De *besin* nous avons fait le verbe *besiner* : travailler, agir avec nonchalance. Les Valenciennes emploient, dans le même sens, le féminin *Besaine*.

BEUCHOTTE. (Jouer à la) C'est le jeu du *jonchet* qui se compose d'une crosse et de quarante petits morceaux de bois. Beuchotte est le diminutif de bûche.

BEUGNE. Enflure, bosse que l'on se fait en tombant. *A s'ást fait eune beugne en choisant ai lai vallée des esgrés (escaliers)* Ce mot, dérivé de notre vieux substantif

bigne, a formé *beugnet*; que le français écrit beignet. Nous avons aussi le verbe patois *s'écabeugner*.

BEUQUINS. Habitants de l'arrière-côte et de tout le pays d'Auxois. Les cultivateurs du pays de Beaune se servent exclusivement de chevaux : ils ont donné le nom de beuquins à leurs confrères de la montagne qui emploient les bœufs. On a hasardé de savantes étymologies au sujet des *beuquins* et des *laillots*. V. ce mot.

Les vieilles chansons béquines disparaissent de nos montagnes : il y en avait de fort jolies, au double point de vue des paroles et de la musique. Voici une ronde des environs d'Arnay : elle n'est pas en patois pur et nous croyons qu'elle est en usage dans d'autres provinces. Toutefois elle nous a semblé mériter une place dans ce dictionnaire :

LES MOIS DE L'AN-NÉE

Le premier mois d' l'an-née que donn'rai-je à ma mie ? (*bis*)

Eune perdriole

Que va, que vient, que vole ;

Eune perdriole

Que vole dans le bois.

Le second mois d' l'an-née que donn'rai-je à ma mie ? (*bis*)

Deux tourterelles,

Eune perdriole

Que va, que vient, que vole ;

Eune perdriole

Que vole dans le bois.

Le troisièm' mois d' l'an-née que donn'rai-je à ma mie ? (*bis*)

Trois ramiers au bois

Deux tourterelles

Eune perdriole

Que va, que vient, que vole ;
 Eune perdriole
 Que vole dans le bois.

L' quatrièm' mois d' l'an-née que donn'rai-je à ma mie ? (*bis*)

Quat' canards volant en l'air
 Trois ramiers au bois,
 Deux tourterelles
 Eune perdriole

Que va, que vient, que vole ;
 Eune perdriole
 Que vole dans le bois.

Le cinquièm' mois d' l'an-née que donn'rai-je à ma mie ? (*bis*)

Cinq lapins grattant la terre
 Quat' canards volant en l'air.
 Trois ramiers au bois
 Deux tourterelles
 Eune perdriole

Que va, que vient, que vole ;
 Eune perdriole
 Que vole dans le bois.

Le sixièm' mois de l'an-née que donn'rai-je à ma mie ? (*bis*)

Six lièvr' aux champs
 Cinq lapins grattant la terre
 Quat' canards volant en l'air
 Trois ramiers au bois
 Deux tourterelles
 Eune perdriole

Que va, que vient, que vole ;
 Eune perdriole
 Que vole dans le bois.

Le septièm' mois de l'an-née que donn'rai-je à ma mie ? (*bis*)

Sept chiens courants,
 Six lièvr' aux champs,

Cinq lapins grattant la terre
 Quat' canards volant en l'air.
 Trois ramiers au bois
 Deux tourterelles
 Eune perdriole
 Que va, que vient, que vole ;
 Eune perdriole
 Que vole dans le bois.

Le huitièm' mois d' l'an-née que donn'rai-je à ma mie ? (*bis*)

Huit moutons blancs,
 Sept chiens courants,
 Six lièvr' aux champs,
 Cinq lapins grattant la terre
 Quat' canards volant en l'air
 Trois ramiers au bois
 Deux tourterelles
 Eune perdriole
 Que va, que vient, que vole ;
 Eune perdriole
 Que vole dans le bois.

Le neuvièm' mois d' l'an-née que donn'rai-je à ma mie ? (*bis*)

Neuf vaches au lait,
 Huit moutons blancs,
 Sept chiens courants,
 Six lièvr' aux champs,
 Cinq lapins grattant la terre,
 Quat' canards volant en l'air,
 Trois ramiers au bois,
 Deux tourterelles,
 Eune perdriole
 Que va, que vient, que vole ;
 Eune perdriole
 Que vole dans le bois.

Le dixièm' mois d' l'an-née que donn'rai-je à ma mie ? (*bis*)

Dix bœufs au pré,
 Neuf vaches au lait,
 Huit moutons blancs,
 Sept chiens courants,
 Six lièvr' aux champs,
 Cinq lapins grattant la terre,
 Quat' canards volant en l'air,
 Trois ramiers au bois,
 Deux tourterelles,
 Eune perdriole
 Que va, que vient, que vole ;
 Eune perdriole
 Que vole dans le bois.

Le onzièm' mois d' l'an-née que donn'rai-je à ma mie (*bis*)

Onz' biaux garçons,
 Dix bœufs au pré,
 Neuf vaches au lait,
 Huit moutons blancs,
 Sept chiens courants,
 Six lièvr' aux champs,
 Cinq lapins grattant la terre,
 Quat' canards volant en l'air,
 Trois ramiers au bois,
 Deux tourterelles,
 Eune perdriole
 Que va, que vient, que vole ;
 Eune perdriole
 Que vole dans le bois.

Le douzièm' mois d' l'an-née que donn'rai-je à ma mie (*bis*)

Douze demoiselles,
 Gentill's et belles,
 Onze biaux garçons,
 Dix bœufs au pré,

Neuf vaches au lait,
 Huit moutons blancs,
 Sept chiens courants,
 Six lièvr' aux champs,
 Cinq lapins grattant la terre,
 Quat' canards volant en l'air,
 Trois ramiers au bois,
 Deux tourterelles,
 Eune perdriole
 Que va, que vient, que vole ;
 Eune perdriole
 Que vole dans le bois.

Et maintenant que les garçons et les filles d'honneur sont trouvés, allons faire la noce.

Puisque le vent est aux chansons, je vais transcrire ici la petite saynète de la Bergère et du Seigneur ; je l'ai apprise à Santosse.

Il était une fille, une fille d'honneur
 Qui plaisait fort à son seigneur ;
 En son chemin rencontre ce seigneur déloyal,
 Monté sur son cheval,
 Al !

Il met un pied à terre et par le bras la prend :
 Embrasse-moi, ma belle enfant.
 — Hélas ! reprend la belle, le cœur rempli de peur,
 Volontiers mon seigneur,
 Eur !

Mon frère est dans ces vign' ; ah s'il nous voyait là,
 Il l'irait dire à mon papa.
 Montez sur cette roche et regardez là bas,
 Pour voir s'il ne vient pas,
 Ah !

Pendant qu'il y regarde, elle, tout aussitôt,
 Sur le cheval ne fait qu'un saut.
 — Adieu, mon gentilhomme, vous reviendrez tantôt,
 Quand il fera plus beau,
 Oh !

Mais on ne voit plus guère, de ces filles d'honneur,
 Repousser un seigneur,
 Eur !

Cette pièce a une forme très littéraire : son auteur n'est pas un paysan, car elle n'a rien de patois ; mais elle n'en a pas moins un rythme campagnard très marqué et un cachet fort original.

BEURCHIE. Cruche grand vase de terre. On lit, dans l'inventaire de l'Hôtel-Dieu de Beaune : « item, plusieurs bruches où sont confitures .. ensemble une *bruchie*, des tuppins de terre, des cuillers et plusieurs autres choses. » A Dijon on prononce *brechie* :

Ai taule ein jor
 Ai changi l'à des brechies
 En vin de Mador.

BEURDE. Noyau d'abricot. Le jeu des beurdes consistait à prendre une poignée de ces noyaux et à la jeter dans un petit creux, à quelques pas du joueur. On comptait les points, c'est-à-dire le nombre de beurdes tombées dans le trou. V. Beur dôler.

BEURDOLER. S'agiter en tout temps, faire du bruit comme si on remuait des beurdes. « Quoi que ç'ast don qu'an entend beurdôler su not' guerné. » Il doit y avoir un radical *Bed* ou *Berd* qui signifie *ventre*. Les beurdes sont renflées à leur milieu ; une *beurdouille* est un gros ventre ;

bedaine et *beurdaine* ont le même sens ; on appelait autrefois *bedon* une espèce de gros tambour. Le vieux refrain des sauteuses bourguignonnes, *la beurdondaine*, doit avoir la même origine. M. de Chambure dérive ce mot du bas-latin *burdare* et du vieux français *burder*, jouer bruyamment.

Les Morvandaux disent bordouler : « J'ai v'lai de s'bordouler en las ronces et las répeunes. » (*Le Trésor de Pâques fleuries* : *apud*. Le Morvan, par l'abbé Baudiau).

BEUREAU. Couleur naturelle de la laine de certaine brebis : on en faisait une étoffe commune, qui portait le même nom. Les femmes riches faisaient confectionner leurs robes avec de la *brunette* :

Aussi bien sont amourettes
Sous bureau que sous brunettes.

Un ancien proverbe disait aussi : *bureau vaut bien écarlate*. Les capucins étaient vêtus de bureau : de là vient la légende du *moine bourri*, qui s'est transformé en moine bourru. Ce personnage fantastique remplit à Paris le rôle que la *mère Lousine* joue à Beaune ; il est l'épouvantail des petits enfants.

Le nom de *bureau* a été donné à une couleur qui tire sur le jaune. Le gribouri, ou Eumolpe de la vigne, est un petit insecte d'un brun jaunâtre. On faisait autrefois en Bourgogne du *vin bourru* : il était fabriqué avec des raisins rouges, non cuvés. Le pineau gris est appelé *beureau* par tous nos vignerons : mélangé dans une certaine proportion avec le pineau noir, il donne un vin d'une finesse exquisite. Les exigences des consommateurs, qui veulent maintenant des vins très colorés et de longue conservation, ont fait malheureusement arracher beaucoup de beureau.

Quant à l'étymologie de *Beureau*, on pourrait la trouver dans le bas-latin *burrus*, roux. L'allemand *Byrr* et notre mot *bourre*, dans ses différentes acceptions, paraissent être de la même famille. *Burard*, fabricant d'étoffe de bure, est devenu un nom patronymique

BEURLU et *Berlu* : loûche. Ce mot avait autrefois le sens d'*ébloui* : notre verbe patois éberluter a conservé cette signification. *I vâs me cheurter ai l'ombre : le sulot m'éberlute*. Les gens de l'Yonne disent *aberlucoter*.

Les proclamations de la Mère-folle de Dijon contenaient, en guise de sanction, les mots *Hurelu-Berlu* qui sont restés dans le langage populaire avec la signification de *loqué*.

BEURSAUDE. Dragées, anis de Flavigny, et généralement tout ce que l'on fait cuire en agitant le récipient. On nomme encore *beursaude* les résidus de saindoux appelés spécialement à Beaune des *grétons*. Le même mot s'applique aux grains de maïs sec que les enfants font griller sur une pelle rougie au feu : ces grains présentent, en éclatant, l'apparence de certaines fleurs, et leur saveur est fort agréable.

Beursauder exprime l'action de vanner ou de bercer : « *Significat vannare frumentum*, » dit Ménage. Si cela est, on devrait écrire *beurceau*.

BIANE et *Beane* : BEAUNE. Le nom primitif était celui d'une divinité gallo-romaine : Belisana, ou mieux Bclisama. Un clos de vigne, dans lequel on a trouvé des sépultures par incinération et divers objets d'antiquités, porte encore le nom de Bêlisant. Au Moyen-âge on a dit Belna ; la chanson de Roland, composée au XI^e siècle, renferme ces vers :

Brochet le bien ; si vait férir Bévun,
Icil est sire de Belne et de Digun.

La charte d'affranchissement octroyée par le duc Eudes en 1203 porte « l'an me fera à Biane créance de pain et de vin XV jors. » Il faut remarquer que le village de Beaune, canton de Craonne, dans le département de l'Aisne, est écrit Byanne dans un acte de 1389 et Belna en 1184 : cette dernière date est celle de son affranchissement par le roi Philippe-Auguste. Un autre Beaune, situé dans l'arrondissement de Château-Thierry, est également appelé Belna dans une charte de 1191.

Le sobriquet d'ânes de Beaune est bien antérieur à Piron. Je pense qu'il faut chercher son origine dans le nom de *Lainier*, qui devint patronymique après avoir été un nom de profession. Beaune était très anciennement renommé pour ses draps de laine. Les *lainiers* avaient sous leurs ordres les foulonniers et les cardeurs : ce dernier mot est devenu le nom d'une famille importante de Beaune. On fabriquait dans notre ville la *boige* et la *futaine*. Les Brunets faisaient de la fine *brunette*, tandis que les Burards tissaient le grossier *bureau*, et que les Tainturiers teignaient les pièces.

En 1272 Geoffroi *Lasnier*, *Gofridus Asinariï*, avait sa maison dans la rue St-Martin. Vingt-trois ans plus tard, le duc Robert II acheta à Marguerite, fille d'Humbert *Lasne*, un meix près de la halle. En 1383, Henri le Lasnier possédait une maison rue de la Triperie. Lors des troubles qui eurent lieu en 1445 pour l'élection du maire, on voit paraître Simon Laisnié, l'un des hommes les plus influents de la ville. Adonis, *alias* Adenait Laisnel, exploitait, à la fin du xv^e siècle, un moulin à foulon situé dans le faubourg Perpreuil.

La plus ancienne maison de notre ville était, au siècle dernier, entre les mains des frères Lasne. Elle est située dans la Cour des Chartreux et paraît aménagée pour la teinture des étoffes. Tous ces lainiers, dont les descendants portent encore le nom de Lasnier, sont vraisemblablement la cause du surnom des ânes de Beaune. Nous pourrions citer encore un sieur Asinier, originaire de la ville d'Ath, qui vint exercer à Beaune, en 1381, la profession de changeur, et rappeler que la *feste de l'âne* était célébrée tous les ans dans les rues de la ville, et même dans les nefs de notre Collégiale.

Donc le sobriquet n'a pas été donné aux Beaunois à cause de leur bêtise et de leur entêtement, et nous pourrions sans honte chanter, comme nos ancêtres, la prose de l'Âne :

De asino bono nostro
Meliori et optimo
Debemus faire feste,

Au siècle dernier les dames de Beaune avaient la réputation d'être fort aimables : le père Du Cerceau, comparant son petit logement à la somptuosité du château de Serrigny, écrivait à Marguerite de Carvoisin, femme de Pierre Brunet de Chailly, premier président à la Chambre des Comptes de Paris :

Il s'en faut beaucoup qu'il réponde
Au mérite de Sérigny :
Dans votre châtel, tout abonde
Tout y respire le bon goût,
Jeux, plaisirs, grand' chère et beau monde,
Dames de Beaune, sur le tout.

Terminons cet article en constatant que les habitants

des villages voisins ne disent pas *j'aillons ai Biâne*, mais bien : *j'aillons vex Biâne*.

BIGOT. Instrument de culture, formé de deux dents en fer recourbé, qui sert à sortir le fumier de l'étable.

Jusqu'en 1790, le clergé de Nuits a célébré la *messe des bigotés* en souvenir du massacre effectué, le 21 janvier 1576, par les reîtres allemands : on avait été obligé de tirer avec des bigots les cadavres des Nuitons carbonisés dans l'incendie d'une chapelle. (*V. Neusille*).

BIQUER. Embrasser, se dit aussi dans le Morvan. On dit quelquefois *boquer*. Le radical, probablement celtique, est *bec*, qui a formé le *bocca* des Italiens.

La chanson suivante, dont la naïveté et le type ancien sont remarquables, applique le verbe *biquer* d'une façon bien poétique.

Belle i m'en vâs en l'Aillemaigne,
O mai mignonne, y venez-vo ?
— Oh que nin-ni qu'i n'y vâs pas !
Tot garçon qui part por lai gueirre
N'en revint pas.

— Quand vous seraz sur ces montaignes
Vous ne penseraz plus en moi ;
Vous voiraz l'eune, vous voiraz l'aute ;
C'qui vous f'rai parde lai souvenance
Du temps passé.

— I ferai fâre un bel ymaige
Ai lai ressemblance de vo
I l'biquerai tant, i l'boquerai tant
Pour consarver lai souvenance
De notre temps

— Ma que diront vos caimairaides,
 Vous voyant biquer du paipier ?
 — I liò dirai : ç'âst le pourait
 De maî mignonne du temps passé ;
 Aillons buvons, cheirs caimairaides
 Ai sai santé.

BISQUANCORNE. (Tenir un enfant à la) : c'est le porter sur son dos en lui tenant les jambes avec ses deux bras, les bras de l'enfant entourant le cou du porteur. Les Morvandaux ont l'adjectif *biscanquarre* et le français a *biscornu*.

BISQUER. Eprouver du dépit, être jaloux de la supériorité d'un rival. Bien que ce verbe familier soit accepté par l'Académie, je lui donne place dans ce dictionnaire, car il me paraît spécial au centre de la France : à Beaune, on en use... et on en abuse. *Bisquer* est un terme du jeu de paume : la bisque était l'avantage que le plus fort rendait au plus faible. Nous dirions actuellement : « rendre des points. »

BITOU. Celui qui a mal aux yeux ; c'est peut-être la syncope d'*albitou*, dérivé d'*albus*, blanc, et synonyme d'*albinos*. De *bitou* est venu le substantif *bite*, humeur qui se dessèche au coin des yeux, et le verbe *débitouser*.

On donne plaisamment le nom de *cliaque bitou* au fromage blanc, que l'on applique parfois sur les yeux pour calmer l'irritation. — Les cachets d'oculistes gallo-romains ne font pas mention de ce collyre !

BLIAUDE. *Biaude, blaude.* Vêtement de toile ayant une ouverture pour passer la tête : c'est presque le *sagum* des Gaulois. Au moyen-âge, on écrivait *bliaus* :

Bien on devrait avoir à son plaisir
 Chevaux et robes et bliaus à vestir
 (*Chanson de geste de Guillaume au court nez*)

On voit que la bliable était alors un riche vêtement. Une phrase d'*Aucassin et Nicolette*, conte du XIII^e siècle, nous montre qu'il était commun aux deux sexes :

« Ele senti que li vielle dormoit qui avec li estoit. Ele se leva, si vestit un bliaut de drap de soie que ele avoit molt bon si prist dras de lit et touailes, si fist une corde, si le noua au piler de la fenestre, si s'avala contre val le jardin... »

A la fin du XVI^e siècle, les paysannes portaient encore ce vêtement, Tabourot des Accords en parle dans une de ses meilleures pièces de vers « sur une petite villageoise » qu'il appelle sa Gadrouille :

J'ayme mieux voir sa belle taille
 Soubs sa bliable qui luy baille
 Cent fois mieux façonné son corps
 Qu'une robe si resserrée
 Qui par sa contraincte forcée
 Fait jeter l'espaule dehors.

Le synonyme *blouse*, usité dans le nord de la France, tend à se substituer au vieux mot bourguignon.

BLOT, Blossé. Synonyme de blet, blette : *Les varles-longues ne se gardant pas bin ; a d'venont blosses teut de suite.* La balosse est une espèce de prune spéciale au nord de la France. Les Normands disent : une *poire blèque*. En patois wallon, *blache* signifie pâle, maladif.

Cet adjectif me paraît celtique : *blet*, en breton, signifie mou.

BOCHON. Enseigne d'auberge. *Ton homme ast un ivrogne et un gormand : a s'erreite ai tos les bôchons.*

Un savant a prétendu que l'on suspendait jadis un bouchon de bouteille à la porte des cabarets : je crois que

c'est une erreur. On y suspendait primitivement une botte de foin ou de paille. Pour éviter de la renouveler, on prit l'habitude d'y mettre un petit fagot toujours vert, du geniévrier, du houx, du lierre et surtout du buis, *buxus*, d'où est venu buisson, en bourguignon bôchon. *Bouch* en bas-breton signifie touffe et bouquet.

Olivier Basselin parle bien plaisamment, dans un de ses vaux de vire, des bouchons des cabarets :

Mais il vaut mieux cacher son nez dans un grand verre

Il est mieux assuré qu'en un casque de guerre.

Pour cornette ou guidon suivre plutôt on doit

Les branches d'hierre ou d'if qui montrent où l'on boit.

Un *bôchon* est une chose de peu de valeur :

Pitié de Lombard,

Labour de Picard,

Humilité de Normand,

Patience d'Allemand,

Larghèce de Français,

Loyauté d'Anglais,

Dévotion de Bourguignon,

Ne valent pas un bouchon.

BOIGE, Beige. Etoffe grossière, fabriquée jadis à Beaune et reléguée maintenant chez les tisserands du Morvan et de l'Auxois. Très anciennement, les ménagères la tissaient dans leurs maisons. La beige des grands magasins de nouveautés est une étoffe à la mode qui ne ressemble guère à celle de nos montagnes. (V. Boigevau.)

BOIGEAU (à). Tête-bêche, bout ci, bout là. Cette expression me paraît empruntée à l'art du drapier, ou plutôt du fabricant de *boige*. *Boigevoler*, c'était manœuvrer la navette qui chasse le fil dans un sens et qui le rechasse dans l'autre.

BOILE. Maladie des lapins dont le signe extérieur est l'enflure du ventre. Ce mot vient probablement de *Botellus*, boyau et boudin, par extension *ventre*. On lit dans la chanson de Roland : « sun cors veit gésir la buèle. »

BOILLOTS et *Bouyots*. Doubles paniérs en osier fixés à la sangle d'un âne ou d'un mulet. Un compte de Philibert de Corbeton, châtelain de Beaune, nous apprend que, dans l'année 1408, « la journée d'une beste à dos, portant bât et *boilles*, » était de trois sols et quatre deniers.

BOINON. Panier hémisphérique en osier fin dans lequel on met lever la pâte. Philibert Guide, poète châlonnais du XV^e siècle, a dit, en parlant de l'osier :

On en fait des boinons, des trions et des cages.

Bien avant Guide, le grammairien Festus a écrit : *Benna, linguâ gallicâ, genus vehiculi appellatus.*

Les Celtes appelaient *benne* toute espèce de tissu en osier et notamment les charriots à claie dont se servent encore nos charbonniers. Au pays de Namur, un tombeau est appelé *bénion*. Le mot *benne* est resté dans la langue des mineurs : c'est la caisse de tôle ou de bois, primitivement en osier, que le câble descend au fond de la mine.

On voit dans l'inventaire de 1501 à l'Hôtel-Dieu de Beaune : « Item. En une chambrote auprès desdits fors sont environ quatre-vingt benastes de sel de Salins. » Un compte du trésorier de la saunerie de Salins, pour l'année 1421, porte que « les enfants de dame Clémence touchaient trois *benastres* de sel par semaine. »

Le patois de Dijon dit *menâton*. Le changement de *b* en *m* est fréquent : dans le Hainaut une *manne* est un panier de fruits. Le même radical a formé *mannequin*, sorte de

panier et *mannequin* statue d'osier, analogue au *Gayant* de Douai, et au *Doudou* de Mons.

BOLER. Crier en pleurant, par comparaison avec le bêlement des moutons. *N' bole don pas si fôrt, chéti polisson.*

Dans le Morvan le mot *bauler* s'applique aux taureaux.

BONNEMEIRE. Sage-femme : *An ast temps d'ailler queri lai bonne meire.* Les Berrichons prononcent *boune mère.*

BORBE. Mot primitif dont le français a fait *boue*. L'adjectif, bourbeux, est resté. Au siècle dernier on appelait *borbessés* les voituriers chargés par le maire de Beaune d'enlever la borbe et les immondices des rues. Antérieurement ces modestes employés portaient le nom de tombeliers : un règlement de 1665 enjoit aux habitants de garder les immondices chez eux et de les jeter, le samedi, *dans le tombereau des tumbeliers.*

On appelle facétieusement *borbessés* les paysans de la plaine, en opposition à ceux de la montagne, aux *beuquins*.

BORDE. Amas de pisseaux disposés symétriquement pour passer l'hiver au milieu des vignes. *Al ai aiguyé (aiguisé) qual' bôrdes de paissiâs dans sai journée.*

Une borde était, primitivement, une maisonnette de bûcheron au milieu des bois : de là vient qu'il y a un grand nombre de villages appelés la *Borde* ou les *Bordes*. Nos bordes de pisseaux, avec leur sommet incliné comme un toit, ont précisément la forme d'une cabane. Un *feu de borde* est un grand feu : de même que les soldats au *corps de garde*, les bûcherons ont le bois à discrétion.

Je ne puis admettre, avec M. de Chambure, que l'insecte appelé *bourdon* soit ainsi appelé « parce qu'il se fait

entendre à l'heure où jadis on allumait les bordes de joie. »

La plus ancienne signification est celle de *Borde*, branche d'arbre, qui a dû former le *bourdon* du pèlerin.

BORGER. Se dit d'un liquide qui s'échappe d'un vase trop plein. *Quand lai tine ast trop pleine, le vin borge par les airouilles.* (Oreilles : trous destinés à passer le baton qui sert à porter la tinne.)

BORGNOTTE. Très petite fenêtre par laquelle on ne peut voir que d'un œil : *Lai veille, entendant fraipper ai lai pôrte regardit par sai borgnotte.*

L'expression de « cabaret borgne » se comprend facilement.

BOT. Sorte de crapaud :

Plongiez et emborbez sera
Toz jors com boz barbotera.

Dans quelques pays on appelle botterelle un petit crapaud. Le bot jouait un grand rôle dans les sortilèges.

Ce mot n'a aucune analogie avec *piéd-bot* : le dernier vient d'une ressemblance avec le pied d'un bœuf.

BOTER. mettre, apporter : en vieux français *bouter*.

Un *boute-feu* était un instrument servant à mettre le feu aux canons. Un *boute-en-train* est celui qui apporte la gaité dans une réunion. Les couplets suivants se chantaient encore, il y a trente ans, dans le pays d'Arnay :

Meïre, botez le chien queure (cuire),
Voiqui l' galant que vint
Ah ! régalez-lu bin
Ç'ast le galant de votre feille
Ah ! régalez-lu bin
Aivou des treuffes et du boudin.

Al evot des joulies guâtes
 Et pus des jartères quioquées
 A quepot dans ses doigts
 C'étoit pour drosser sa crinière,
 A quepot dans ses doigts
 C'étoit pour drosser ses pois.

On dit communément, en parlant d'une viande de mauvaise qualité « dure comme du chien » Le mot *treuffe* ne veut pas dire *truffe*, mais bien : pomme de terre.

Le portrait est complet ; les grandes guêtres étaient probablement toutes neuves : c'était le cadeau habituel que les *mâtes* faisaient à leur *vâlot* pour le jour de l'an. Les jarretières sont assez difficiles à décrire. Étaient-elles *claquées*, c'est-à-dire recouvertes de cuir, ou bien avaient-elles comme ornement de petits clous dorés, du *clinquant*. La forme patoise du mot clou est *quio*. La pommade était un objet de luxe : le galant crachait dans ses doigts.

BOTERI. Enfant gros et court. On peut donner deux interprétations fantaisistes : *bot* et *boterelle*, crapaud, et *botte*, la chaussure du petit poucet. En voici une troisième plus sérieuse : en langue bretonne *un pautrig* veut dire *un petit garçon*.

BOUCAN. Tapage. *Ces mandrin-lai ont fait du boucan teule lai neut*. Ce mot n'est pas exclusivement bourguignon.

De plusieurs choses Dieu nous garde :
 De toute femme qui se farde
 Et de la fumée des Picards,
 Avec le boucon des Lombards.

D'après Ménage et Francisque Michel, le mot *bocan* vient

d'un célèbre musicien, inventeur d'une danse appelée *la bocane*. Voici une autre étymologie qui me semble plus rationnelle. *Boucon* a signifié « fonderie de fer, » forge et probablement *marteau*. Boutonville, autrefois *Bouconville*, hameau de la province de Namur, avait très anciennement des forges dont les résidus (crasses) forment de véritables monticules. Quel *boucan* infernal dans tous ces établissements métallurgiques !

BOUFFE. Enveloppe du grain des céréales, menue paille, qui s'envole quand on souffle dessus, quand on *bouffe*. Ce mot a dû signifier *joue* : on disait autrefois « donner une buffe » pour : souffleter. Chez les Romains, les masques des *bouffons* avaient des joues énormes. *Bouffer*, manger à pleine bouche, *bouffée* de vent ou de tabac, me paraissent être de la même famille.

BOUJON. Petite traverse de bois arrondi : un *boujon* de chaise, d'échelle, de ridelle.

BOURASSE. C'est le péjoratif de *bourre*, comme filasse est le péjoratif de fil. On dit bourasse de chanvre, de coton, de soie. De là *bouracan*, étoffe grossière. Bourassier, apprêteur de bourasse, est devenu un nom propre. Plusieurs de mes amis et condisciples ont conservé le lointain souvenir de *Mam'selle Bourassier*, qui tenait une petite école d'enfants dans la rue Ste-Marguerite et qui nous démontrait *la croix de par Dieu* avec l'aide de son aiguille à tricoter.

Beaucoup de lecteurs ne connaissent pas la croix de par Dieu : c'était une sorte de croix de Malte imprimée en tête de l'alphabet, dans le petit livret des *épelans*. Mam'-

selle Bourassier nous faisait toujours dire : Croix de par Dieu, A, B, C, D, etc.

Il est à remarquer que beaucoup de noms beunois se rapportent à nos anciennes manufactures d'étoffes.

BOURGEON. Maladie de l'œil nommé aussi *orgelot*. Ce mot est usité dans la partie de l'Auxois qui confine au Morvan. A Vic-sous-Thil, où l'on consulte encore les sorciers-guérisseurs, voici la formule d'incantation :

« Les trois Marie s'en vont au-delà des mondes chercher santé, guérison, de la maille et du bourgeon. »

« Rencontrent Notre Seigneur : Marie, où allez-vous ? — Nous allons au delà des mondes, chercher santé, guérison, de la maille et du bourgeon. » — Marie, retournez dans vos maisons, vous y trouverez santé, guérison, de la maille et du bourgeon. »

Malgré la présence du Sauveur, il y a, dans cette légende, une forte odeur de paganisme : c'est une tradition, sanctifiée, du culte gaulois des trois déesses maires.

BOUSILLAGE. Ouvrage mal fait. *I seus obligé ai lai d'ôter d'aiprentissaige ; elle ne fiot ran que de bousiller.*

C'était jadis une maison ou un mur construits en bois avec de la boue et de la paille hachée. Les habitants du nord de la France emploient le mot dans ce sens.

BOUSTIFAILLE. Gros plat de viande : *Vins don souper vez cheu neus : j'avons tué nol' couchon, an y ai de lai boustifaille.*

Dans la Franche-Comté, le Beurdifaille est le réveillon de Noël.

BRAI. Ancien nom du hameau de Gigny. Je crois que

c'est un mot celtique qui signifiait boue, terrain gras et humide : le sol de Gigny est dans ce cas. Voici ce que dit Raoul de Cambrai, poète du XII^e siècle, au sujet d'un champ de bataille :

La terre est mole si ot un poi plëu
Li brai espoisse del sanc et del palud.

La basse latinité en a fait *braium*, marécage. (*V. Brouiller*)

BRAIMER. Crier douloureusement. *Not' pauv' vaiche braime son viâ que le boucher vint d'emmener.* On l'applique également aux personnes : *voiqui un p'liot qui braime lai faim.*

BRAISIL. Proprement : braise fine ; mais l'acception primitive a disparu. Le mot ne s'emploie que dans des phrases analogues à celle-ci : *lai târre se façonne bin : elle ast tote en braisil.*

BRAMENT. Adverbe très usité dans les environs de Beaune : c'est la syncope de bravement. « Comme te voilà brave, » dit-on dans certains pays à un homme endimanché. Chez nous l'adverbe *brâment* a le sens de : convenablement : *voiqui un ôvraige qu'ast brament torné.*

Jacques de Molay, grand maître du Temple, qui avait fait sa profession dans la petite chapelle du faubourg Saint-Jacques, de Beaune, fut conduit au supplice à Paris, dans l'île du palais, le 11 mars 1314. Un poète de l'époque l'a fait parler en vers :

Laissés-moi joindre un po mes mains
Et vers Dieu faire m' oraison
Je voi ici mon jugement
Ou mourir me convient *brement.*

Certains philologues pensent que *brement* signifie brièvement : les lecteurs choisiront.

BRANDEVIN. Eau-de-vie. On serait tenté de décomposer ainsi : *bran-de-vin*, résidu du vin ; mais la véritable étymologie est celle de vin brûlé : *brand*, en allemand signifie incendie. Notons en passant que le radical *brand* a formé le mot *brandon*, torche faite avec de la paille. Le dimanche des brandons, nos pères couraient dans les champs avec des torches allumées. Cet usage, sanctifié par le christianisme, avait une origine celtique.

BREILLE, *Beurville*. Sorte de panier à anse. Lorsque les vendangeurs descendent de leurs montagnes, on reconnaît les Morvandeaux et les Beuquins à leurs *breilles*, qui sont plus larges et moins longues que les *vendangerots* de l'arrière-côte.

BRICOLER. Travailler à petit profit, comme le voiturier, qui, ne pouvant avoir un cheval, traîne sa voiture à bras avec une *bricole*.

BRONE. Sec. Le bois *brône* se casse avec facilité. Je ne connais pas l'origine de cette expression qui est en usage dans les communes de la plaine.

BROQUEREAU. Petit tampon en bois qui bouche l'orifice inférieur ouvert dans le fond d'une futaille : c'est par là qu'on introduit le robinet, appelé quelquefois *broche* et *broquette*. On dit encore à Namur : du vin *vendu al broke*.

BROUILLER. Tacher avec de la boue. *Al ai brôié sai culotte*. On prononce suivant les localités brouiller, brouller ou brôier. Un poëte bourguignon du XVI^e siècle, Claude Bouton, seigneur de Corberon, a employé ce mot dans son *Miroir des Dames* :

Le très vaillant et grand Pompée
 Un matin qu'il sacrifia
 Ot sa robe du sang broullée ;
 Lors une autre querre envoya
 Devers sa femme Julia.

On disait autrefois *brouller* : « Item à l'entrée d'icelle, VIII conduiz pour moullier les dames par dessoubz et trois conduiz que quand les gens arrestent pardevant ils sont tous blanchiz et broullez de farine. (Arth. de Lib.) Il s'agit des merveilles du château d'Hesdin appartenant au duc de Bourgogne, en 1432.

Le radical est *bray*. « Ce mot celtique, » dit M. Hippolyte Cocherés dans ses *Origines et formation des noms de lieu*, « signifie terre humide, fange, vase. » La syllabe *bray* a formé un assez grand nombre de mots restés dans le français : brouet, brouille, broyer, brouillonner. Les noms de lieux qui en dérivent sont abondants : le faubourg de Bray, la Bresse, Bretenay, Bragny, Brazey. Tous ces pays de notre région occupent des terrains marécageux. Les marins donnent encore le nom de *brai* à un mélange de gomme et de goudron.

Le mot germanique *bran*, excrément, est de la même famille : il a passé dans le vieux français et a produit *breneux* et *embrener*.

Sur tout, vive l'amour et *bran* pour les sergents.

Les habitants du nord de la France et de la Belgique wallonne ne disent pas : se brouiller, mais se *brouzer*. Un homme qui a la peau noire est un *brouzé*. Je connais, dans cette région, une auberge qui a pour enseigne *Au roi brouzé* : on y voit l'adoration des mages et, au premier rang, le nègre, celui que La Monnoye appelait « le roi mâchuré. »

BRUCHON. Panier à pâte; c'est le synonyme de *boinon*. Bruchon me paraît être une variante de *bourriche* et *bourrichon*.

BUE et *Buie*. Lessive. *I vâs encuver mai bue aujed'heu ; an lai coulerai demain, et pus, mequerdi i lai laiverons.*

Les Italiens disent *bucato*. Ménage dérive *bue* de *bucca*, bouche, parceque la lessive coule par le trou du cuvier ; j'admets difficilement cette étymologie. Il doit y avoir là un radical primitif, qui a formé les mots bouillir, buée, bouée, bouille, (perche qui sert à troubler l'eau) et cœtera.

BUZON. Paresseux. Ce mot vient-il, comme on le croit généralement, de *buse*, l'oiseau de proie qui plane si longuement dans l'air et qui semble atteint d'immobilité ? M'est avis que la proposition doit être retournée. De même que *besin*, *besiner*, *besace*, *buse* me paraît être d'origine germanique. (V. *Besin*.)

On pourrait rapprocher *buzon* de la locution si connue : *faire l'école buissonnière*. Ne devrait-on pas dire *buzonnière* ?



C

CABIOUTE et *Cabotte* : cabane. *Quant an ai pleuvu trop fôrt i nous soms caichés dans eune cabioute.*

Le radical *cab*, qui est probablement d'origine celtique, a formé un grand nombre de mots : cabaret, cabine et ses diminutifs. Au pays wallon, *cabote* est une barque couverte. En Angleterre un cab est une sorte de voiture. Citons encore à Rome, *cabanna* et *camera*.

CABOSSER. Faire une bosse ou une blessure à la tête.
Par extension, toute espèce de blessure légère :

Que ferai-je s'ils me tollent mes bottes

Qui si grans sont que ès pieds me cabocent.

(Roman de Guillaume au Court nez).

En Bourgogne, nous appliquons ce verbe aux objets inanimés ; *mon pot au lait ast tot caibossé*. Caboche est synonyme de mauvaise tête. Simon Caboche est le nom d'un valet de boucherie de Paris, partisan du duc Jean-sans-Peur. Il fut nommé, en 1413, gouverneur de Charenton, pendant les querelles des Bourguignons et des Armagnacs. La révolte excitée à cette occasion fut appelée « conspiration des Cabochiens. »

CABRE. Sorte de trépied fabriqué avec trois branches sortant d'une même tige ; il sert à appuyer l'arrière d'une voiture que l'on charge. Par similitude on dit qu'un arbre, une plante, sont bien *cabrés* lorsqu'ils se ramifient avec vigueur. Le sens primitif est *cabre*, chèvre, dont les jambes s'écartent pour la maintenir en équilibre sur les rochers. Un *piéd de chèvre*, sorte de grue à l'usage des charpentiers et des maçons, a précisément ses deux montants arc-boutés.

Nous appelons *cabre*, à cause de ses longues pattes, une petite sauterelle qui se plaît dans les terrains secs et arides. *Cabri*, nom patois du chevreau, a formé le mot *cabriole* et ses dérivés. *Se cabrer* c'est se dresser, comme les chèvres, sur ses pieds de derrière.

CACOU. C'est le nom que les enfants donnent à un œuf. Dans l'Yonne, on appelle *cacou* une grosse noix.

CAGNARDS (Avoir les). Avoir les jambes fatiguées par un excès de marche ou de certains travaux. Pasquier assure que *cagnard* est synonyme de fainéant et qu'il vient du mot *canard* « parce que les vagabonds se réunissaient sous les ponts de Paris. » Cette étymologie me semble puérile. Notre mot vient du latin *canis* dont on a fait *cagne*. Celui qui souffre des *cagnards* a les jambes cagneuses et les muscles malades : *al ast fatigué quemant un chien*.

CAICHE-BIOTE et Cache-bioute. Jeu d'enfant où l'on est *caché* et *blotti*. Quand tous les joueurs sont placés, on crie *biouti* au chercheur, à « celui qui l'est. » *Pour nous aibuyer* (amuser), *i aillons jue ai lai caiche-biôte*. On dit aussi *caiche-môche*, qui est la forme patoise de l'ancien mot

cache-musse. Il ne s'agit donc pas ici de *mouche*, mais bien de *se musser*, c'est-à-dire de se cacher. (V. *Meusse*).

CALE. Coiffure de femme. En hiver, on la confectionnait avec de l'indienne piquée : les cales de nuit étaient en étoffes plus chaudes. *Lai bise ast rude : y vâs melle mai cale de neut*. Un *calot* est un diminutif de cale : les vieilles femmes s'en servent comme d'un bonnet de dessous. Les Jurassiens disent *une caline*. Le français a fait *calotte*. En langage vulgaire, une calotte est un coup donné avec la main sur cette partie de la tête où l'on ajuste la *cale*.

Le marquis de Paulmy dérive ce mot d'*écaille*, parce qu'on s'en couvre la tête pour se défendre des injures du temps : *Si non e vero...!* On peut faire remarquer que la cale d'un navire a la forme d'une calotte, et citer les dérivés *calfat* et *calfeutrer* ; en terme d'argot, *caler* signifie : avoir peur ; c'est se cacher à fond de cale. Mais tout cela est fort problématique.

Le substantif *cale* a été pris dans le sens de fille, de servante :

Le clerc d'un procureur, assez gentil garçon
Racoustrait quelquefois une assez jolie calle.

(Le cabinet satyrique de 1618.)

CALOT et **Ecalas**. Nom patois de la noix (V. *Echoler*).

CAMBOUIS. Graisse qui s'est noircie dans les rouages d'une voiture ou d'une machine. Littéralement : boue de cheminée, du latin *caminus*. La vieille locution *bailier du cambouis*, signifiait tromper quelqu'un, se moquer de quelqu'un, comme on le voit dans « La farce du meunier de qui le diable emporte l'âme : »

Ah, très-orde vieille truande,
Vous me baillez du cambouys.

CANCE. Semblant. *Al ai fait cance d'aillemer sai pipe, mâ i crois ben qu'a voulot mette le feu ai note meule de peille.*

CANCOIN. C'est l'ancien nom du hanneton. Au Moyen-âge on exorcisait les *écrivains* et les *cancouanes*. Les enfants de Beaune disent cancoise : *Tâchons don voi de grouler (secouer) les tios (tilleuls) pour fare choué (choir) les cancoises.*

Ce mot a été appliqué, sous forme d'adjectif, aux gens qui grondent, qui *bourdonnent* toujours, et par extension aux personnes qui se plaignent à tort de leurs misères ; *jaimâs te ne ferai ran d'évou (avec) c'te femme lai : c'ast eune cancouine.*

On donne à Beaune le nom de *cancoïn* à une anémone sauvage qui croit sur les *toppes* de la montagne et qui fleurit au mois de Mars. Nos ancêtres ne manquaient jamais d'aller, le lundi de Pâques, en *Boche-de-lièvre*, en *Monte-ronde* ou en *Pierre Blanche* pour cueillir des bouquets de cancoïns et pour rouler les *œufs bardots*. On faisait là-haut un petit régal, généralement composé de *corniottes* et de *pouroté*. (V. ces mots.)

CANDOT. Etourdissement, syncope. *An me r'semble qu'i vâs fâre le candot*, signifie : il me semble que je vais me trouver mal. Cette expression est usitée dans les villages de la plaine.

CARNE. Mauvaise viande. *Ton bout de bæu ast dur quement de lai carne.*

CARNIA. C'était un petit lavoir couvert, d'une construction fort ancienne, situé sur la Bouzaize, dans la partie actuellement couverte qu'on appelle « avenue de la République. » On y accédait par la rue du Lieu-Dieu.

Avant la construction des lavoirs actuels, on allait au *carniâ* les jours de pluie, en payant une petite redevance au propriétaire. Il est probable qu'avant de rincer du linge, on allait jadis y laver les tripes destinées à fabriquer les andouilles et le boudin. La petite ville de Nolay possède également un *carnia*.

CASIAS et Câsis. Présure : lait caillé renfermé dans l'estomac d'un veau. On le conservait dans des vessies suspendues, jusqu'au moment où l'on devait s'en servir pour faire *prendre* le lait dans la fromagerie. Ce mot patois vient en droite ligne du latin *caseus*.

CASSE et Caisse est le synonyme de poêle à frire et l'augmentatif de *casserolle*. Les casses en fer battu servaient à faire des omelettes et les casses en cuivre jaune, à confectionner la bouillie. L'épisode de *la fuite en Egypte*, reproduit d'une façon si réaliste sur les tapisseries de la Collégiale de Beaune, tissées en 1500, présente la casse de cuivre portée par St-Joseph. *Voiqui mon beûre* (beurre) *qui breûle dans lai caisse, dépouache-tai don de battre les œufs*.

Dans le Morvan, une casse est un bassin à puiser de l'eau.

Queue de casse est le nom patois du petit batracien appelé têtard : il ressemble en effet à un poêlon.

CATONS. Grumeaux qui se forment dans la farine ou dans le plâtre. *Ecafouille* (écrase) *ben lai fareune ; sans celai an y airot des catons dans tai bouillie*. A Autun, l'on dit *cassons* ; à Valenciennes on dit *mâtons*, d'où le verbe *matonner*, appliqué à la bière dans laquelle il se forme des caillots. Les Berrichons emploient comme nous le verbe *catonner*. Un compte des revenus de la ville de Bourges

porte ces mots : « Cinquante boisseaulx d'aultre farine qui estoient dans ladicte tour et environ dix boisseaulx, tant *catonnée* que pleine de mittes. »

CAYEN. Terme injurieux, analogue au vieux mot *piéd plat*. Il faut le rapprocher de *cayement*, employée dans un acte bourguignon de 1392 avec le sens de *gordia*, « d'homme quérant et demandant l'aumône. » *Cayement* a formé *caymender*, mendier, d'où nous sont venus quémander et ses dérivés. On a appelé *cayemende* et *calemende*, une grossière étoffe, rayée de couleurs vives, comme les vêtements des cayements et des bohémiens. (V. *Coire* et *Gordiä*.)

CENISE. Braise fine, cendres chaudes que l'on met dans une chaufferette pour faire un *couvot*. En espagnol *ceniza* ; en wallon *cenex*. Du latin *cinis*.

CERCE. Roue horizontale du pressoir, qui fait corps avec la vis ; c'est sur elle que s'enroule la grosse corde dévidée par la *grue*.

CERTAIN et Çartain. Se dit d'un fruit intact, dont la conservation est assurée. *I m'en vâs trier nos poueires : an meltrai dans lai meureire cettées-qui qui sont çartaines*.

CHAILLARD, dur, filandreux. Ce mot s'applique aux légumes. (V. *Cheillas* et *écholer*.)

CHAIPIA ROND. Vaste chapeau de femme à bords très développés. Il était ordinairement de feutre gris mais il y en avait de blancs pour les riches vigneronnes. Un proverbe très ancien avait cours à Vignolles, Gigny, Chorney et autres villages : *quand an fait du brouillard su Corton, prends ton chaïpia rond*. Le chapeau rond, dont le prix était assez élevé, remplaçait le parapluie lorsqu'on allait

travailler dans les vignes : on s'en servait encore communément il y a un demi-siècle.

CHAISOT. Inversion de *séchol* : linge d'enfant que l'on met *choicher* sur les haies.

CHAITENEIRES. Petites ouvertures pour le passage des chats, pratiquées dans les toits ou dans les portes des greniers.

CHAMBLEIRE. Chambrière, servante. Voici deux couplets d'un Noël où la chambleire joue un rôle important :

Suleive-tai, chambleire,
Ailleume de lai leumeire,
Regarde por lai barreire,
J'entends remuer not' chassis,
J'entends bin queques parsounes,
Ou les aireilles me cournent
Ou ç'ast notre chet qui groune
Dans queique coin por iqui.

Lai chambleire court à la porte : elle aperçoit trois voyageurs, trois anges, qui cherchent l'enfant Jésus et demandent l'hospitalité :

A disons, note mâtrosse,
Qu'a sont de l'orient de rose,
Qu'a sont venus por les airs
Voi Jésus de Nazarer ;
A demandont eune peillesse,
Pour reposer leu quercaisse
Tò seulement jeuqu'ai ce seir,

Ces vers sont en patois de Dijon : un beaunois aurait écrit *parsonne*, *cörnent*, au lieu de *parsoune*, *cournent*.

On appelle aussi *chambleire* une suspension en fer que

l'on accroche à la crémaillère pour porter une poêle, une casserolle ou un gaufrier.

CHAPELER des pommes ou des noix ; les abattre avec une gaule. En patois de l'Yonne, on dit *châbler*.

CHAPON. Croûte de pain frottée d'ail. Ce mot me semble avoir été formé ironiquement et par contre-sens : la frottée d'ail était souvent le plat principal, le *chapon* du pauvre paysan. On lit dans le « dictionnaire des proverbes français : »

Si tu te trouves sans chapon,
Sois content de pain et d'oignon.

CHAPOUTER. Couper du bois en petits morceaux. A rapprocher de *chapis*, qui signifiait autrefois charpentier et qui est devenu un nom propre. (V. Chappe.)

CHAPPE. Bâtiment de ferme, écurie, grange. Les Morvandiaux disent *châ*. M. Pelletier de Chambure dérive ce mot de *casa* ou de *castrum* : J'aime mieux le faire venir, comme *chapouter*, de notre vieux mot *chapis*. Dans certains pays on écrit *chapt*, qui a formé *cheptel*, location d'animaux avec moitié des produits.

En basse latinité, *chappa* était la remise des chars et des charrues.

Le mot *chapiteau*, appliqué à un portail en bois d'église rurale, ne me paraît pas venir de *caput*, comme le chapiteau d'une colonne, mais de *chappe* et de *chapis*. Un compte de 1399 mentionne « cinquante-six troncs de chêne, pour construire *ung chappot* entre la tour et la maison, dessus la porte du donjon de Saulx. »

CHARBOUILLER. Sâler le visage ou les mains. L'an-

tonyme patois est décharbouiller : *V' ins don iqui, petit ramonâ, qu'i te déchairbouille*. A Dijon, on prononçait *chabrouiller* ; Tabourot a dit dans ses *touches* :

Et ne laisse en sa main d'auoir
Vn crayon rouge ou blanc ou noir
Dont i chabrouille une muraille.

Autrefois nos paysans ne se lavaient pas souvent ; la malpropreté avait même ses panégyristes : « Ceux qui souhaitent de vivre longuement ne doivent changer de linge que rarement. Plus on a porté une chemise, plus elle est chargée de molécules oléagineuses et grasses qui tiennent la surface du corps dans une espèce de bain émollient. » Je regrette de ne pas connaître l'auteur de cet axiôme étrange, reproduit dans les *Matinées Sénonaises*.

CHARPILLIÈRE. Toile d'emballage. C'est peut-être à tort que le français a adopté le mot *serpillère*. A rapprocher de *charpie* et d'*écharper*. A propos de charpie, je trouve dans le dictionnaire de Danet : « *lana mollis bene carpata* : du charpis pour mettre sur une playe. » Charpie et charpillière viendrait donc de *carpere*.

CHAUME. Plateau de montagne. Dans le patois des Cévennes on dit *une chalm*. « Ce sont, dit M. Alfred Maury dans ses *Forêts de la Gaule*, des clairières naturelles formées au milieu des bois par les sommets dépouillés. » Les cimes élevées des Vosges sont appelées *hautes-chaumes*. Nous avons dans notre arrondissement les *chaumes d'Auvenay* et de *Bessey-en-Chaume* qui est l'endroit le plus élevé de nos environs. C'est pour cela qu'un ancien curé de cette paroisse disait facétieusement : « quiconque s'élève sera à Bessey. » Ce pasteur des âmes était obligé de parler

la langue du pays et de prêcher en patois. Les anciens assurent qu'il s'exprima un jour de cette façon : *Mes frères quan i serai môrt, le Bon Dieu me ferai veni vée lu et me dirai : curé de B'sey quéque l'ai fait de tes ouailles ? — Héla ! Seingneüre, que je li dirai, beïtes vous me les ex beillées, beïtes je vous les rends.*

Le mot chaume, appliqué à des tiges de graminées, semble dérivé de *calamus* ; il a formé *chaumière* et *chalu-meau*. L'origine première de tous ces mots pourrait être la même. Les terres peu fertiles des sommets devaient être en jachères pendant plusieurs années, rester *en chaume* avant de les cultiver de nouveau. *Chômer* et ses dérivés exprime cet état de repos.

CHAVIR. Achever un ouvrage. *I ne pourrai jaimàs en chavi*. En vieux français, *chevir* signifiait travailler, d'où *chevance*, ferme, exploitation. La citation suivante intéressera certainement les Beaunois : « Car vrai est que ce chancelier Rolin n'avait son pareil et en estoit glorieusement venu à chief quoyque ayant à chevir de maintes aultres besoignes dures et difficiles. » (Chronique de Georges Chastellain.)

Au XV^{me} siècle, l'auteur du *Mystère de la Passion* met ces mots dans la bouche du Cyrénéen :

Ah Messeigneurs vous atendrez
Que j'aye de mon faict chevi.

CHEILLAS. Tiges séchées de certaines plantes légumineuses, principalement des pois et des pommes de terre. Ce mot a formé l'adjectif *cheillard*, filandreux, dur à cuire : *ces faiviôles (haricots) sont cheillardes*. — *An te faut fâre un gros tas de tous ces cheillas pour les breuler*. (V. Echoler.)

CHEMISOLE. Camisole. La chemisôle dont il est ques-

tion dans une jolie sauteuse de l'Auxois est une chemise d'homme :

MAI BRUNETTE

I t'airai
 Mai brunette
 I t'airai
 Oui mai foué.
 S'i ne t'ai pas, i m'en irai
 Ai lai guerre, ai lai guerre,
 S'i ne t'ai pas, i m'en irai
 Ai lai guerre en Dauphiné.
 S'i ne t'ai pas i metterai
 Mai ch'misôle, mai ch'misôle,
 S'i ne t'ai pas i metterai
 Mai ch'misôle su mon gilet.

Cette sauteuse a du être composée vers la fin du XVI^e siècle : un registre des archives de Beaune constate un envoi de canons, fait en 1574 « pour la guerre du Dauphiné. »

Le départ des miliciens était un sujet bien digne d'exciter la verve des ménestrels de village. Après le Dauphiné, l'Allemagne. Je regrette de ne pouvoir citer tout au long une mélodie trainante et bien typique, où il est question du Rhin. C'est la jeune fille qui parle :

LA GUERRE DE PRUSSE

Ecris-moi dans une lettre
 Sitôt arrivé-z-au Rhin.
 Si tu change de maitresse,
 Moi j'y changerai d'amint.

La *chemisôle* figure d'une façon bien fantastique dans un conte du sabbat qui se tenait au pied des immenses roches de la Tournée :

Une femme mariée de Vauchignon s'était affiliée à la nocturne confrérie des sorcières. En se réveillant au milieu de la nuit, l'époux avait constaté plusieurs fois l'absence de *sai femme*. Voulant en avoir *le cœur net*, il résolut de veiller un samedi soir jusqu'à minuit. La femme s'était couchée, en proie à des tressaillements sinistres. On entendait dans le *guerner* des bruits extraordinaires et des appels réitérés. Le pauvre mari, plus mort que vif, faisait semblant de dormir dans un coin. Il voit l'épouse se lever doucement, passer un cotillon et une *chemisôle* et prendre dans l'*ayette* un pot de pommade dont elle se frotte la figure devant son *mirou*, en avant de la cheminée. Le mari regardait du coin de l'œil, au milieu d'une demi obscurité. Voyant que sa femme ne bougeait plus : *mas quèque te fas don Jean-nette ? qu'a li dit*. Pas de réponse ! Il s'avance par derrière et veut saisir sa femme dans ses bras. La *chemisôle*, le *cotillon* et la *calle de nent* s'aplatissent comme un ballon dégonflé !

La femme toute nue s'était élancée par la cheminée, à cheval sur un balai. L'onguent du petit pot était..... *de la graisse de chrétien !*

CHENEVOTTE. Tige de chanvre dépouillée de son écorce. On s'en servait pour faire des allumettes souffrées. Les paysans se réunissaient, pendant les veillées d'hiver, pour *teiller le chenôve* après qu'il avait été *nasé*. (V. ce mot.) Quelles bonnes légendes on racontait dans ces *voillies !* Quelles bonnes chansons ! Quel feu roulant de saillies bourguignonnes ! Dans nos environs de Beaune, il n'y a

plus guère de chenevières et, par conséquent, plus guère de *chenevottes*.

CHENIS. Ordures, balayures. Ce terme local est écrit *schenis* dans un acte du Moyen-âge relatif à la rue du Bourg, à Dijon. Il n'a rien de commun avec un chenil à loger les chiens, et vient probablement, comme *cenize*, du latin *cinis*, cendre.

En patois de Beaune, *chenillot* veut dire languissant, maladif. Nous ne croyons pas que cet adjectif ait quelque rapport avec le mot qui précède. *Chenillot*, qu'on prononce souvent *senillot*, ne serait-il pas le synonyme de *sénile* et la traduction littérale du latin *senilis*.

CHESSORE. Les Dijonnais prononcent *chessoure*. Ficelle nouée qui forme l'extrémité du fouet. Petite branche d'arbre avec laquelle on *chasse* les animaux de basse-cour et même les mouches. On dit aussi *évaire-moche*. En Picardie *catchoire*.

Le mot *catchoire* est employé avec le même sens dans *la dance aux aveugles*, poésie bourguignonne du XV^e siècle.

CHÉTELOT. Le jeu du chételot consiste à abattre avec une noix lancée ou roulée, une rangée de petits *châteaux* formés chacun de quatre noix. Par extension, assemblage de fruits placés à l'extrémité d'une branche : *An y évot tant de chételots d'aïpreis que not' poiré s'ast éluché* (cassé.)

CHETI. Ancienne prononciation de l'adjectif *chétif*. On emploie ce mot au propre et au figuré : *Al ai eune chetite santé*. — *Ç'ast un cheti gas qu'ai tot dévalisé not' cortil*.

On trouve ce mot dans le roman de Garin-le-Loherain :

« Nue piés en langes com un autre chetis, »

et dans la légende d'Asseneth : « ... et el en ot despit et dist : je ne veul pas estre fame d'un chaitif, més de filz de roy. »

Le *ch'li*, c'est le diable en langage morvandau.

CHIESSOT. Gibecière, sac. Un excellent ami d'Arnay, nourri dans le plus pur patois de l'Auxois, m'écrivait récemment : *vos fairaz bin d'aippourter quèques nouvelles patoises dans vote chiessot pour nous beiller un peu:bot de bonne lumeur.*

CHINTRE. Contour de champ, du latin *cinctura*. C'est le nom de plusieurs *Lieux-dits* des environs de Beaune.

CHOGNE. Crottin de cheval. *I me seus laissé dire que les pauv' gens feint choicher (sécher) les chognes et les bouzes de vaiche pour se chauffer pendant l'hivar.*

CHOICHONS. Paisseaux hors de service. Echalas devenus trop courts par les aiguiselements successifs, et destinés à être brûlés. *Vai don queri eune braissée de choichons : j'aillons fâre des gaufres.* En 1385, un Dijonnais fut condamné pour avoir dit en public « qu'il ne prisait le duc un choichon. »

CHOPINE. Ancienne mesure de liquide contenant environ un demi-litre,

Boire à la capucine,
C'est boire pauvrement.
Boire à la célestine,
C'est boire largement.
Boire à la jacobine,
C'est chopine à chopine.
Mais boire en cordelier,
C'est vider le cellier.

CHORTER et *Cheurter* : Asseoir. *Cbeurtôle* : chaise.
*C' l' boumme ilai ç'ast un vrai botri : a n'ast pas pus haut
 qu'un chien chorté.*

Dans l'Yonne on dit *s'achiter*.

CHOUACHER, entasser ; du latin *calcare*. Une mesure *chauche* est celle dont le grain a été pressé. En 1444, les redevances d'avoine de la châtellenie de Chaussin devaient être livrées au receveur à mesure *chaulche*.

CHOUINER. (V. *Couiner*).

CHOVEAU et *Chôvia*. Petite mesure pour les liquides et spécialement pour le lait ; il y en avait quatre dans une pinte.

— Bonjour mai tante Jan-ne, lai qu'ast mo n'onque Coulas ?

— Al en ast dans saï cave qu'al y boit son chôviâ.

Quand el en vai remonter,

A s'beillerot ben au diable qu'a n'en ai point tâté.

CHUCHE et *Suchas*. Souche, grosse bûche de bois. Au siècle dernier, on voyait dans la commune de Vignolles, un petit bois appelé *suchas*. Le hasard des semis naturels y avait fait croître un poirier d'une espèce particulière : cette bonne variété, appelée *Suchas*, fut beaucoup multipliée par la greffe.

Tout le monde connaît l'origine gauloise de la *chuche* de Noël : la forme et l'étendue de cet ouvrage ne me permettent pas de raconter les légendes bourguignonnes qui s'y rattachent.

CIMER ou *Simer*. Action d'un liquide qui s'épanche par les fissures d'un vase. *Te ferai ben attention : les poinçons (tonneaux) ne veillant ran, le vin vai cimer pou dessôs.*

En architecture la *cymaise* est la partie d'une corniche qui forme *revers d'eau*.

CIMOT. Lisière de drap. *J'ons aicheté des chaussons en cimot.*

CIVE. Petit oignon vert. Ciboule, ciboulette, que les Parisiens nomment *civette*. Ce légume était autrefois le principal ingrédient du *civet* de lièvre.

Ce mot n'est plus usité en Bourgogne que dans cette phrase : *vert comme cive*.

CLAIR. Feu follet. *Dans l'ancien temps, an croyot que les clairs vous corint d'aipreis.*

CLAIRER. Flamber. *Jeute don voi dans lai chemenée des panouillots de troquai (blé de Turquie) pour fare cliarer le feu. C'est le latin clarere.*

CLIAQUE BITOU. Nom vulgaire et facétieux du fromage blanc. Quand on a les yeux enflammés et *bitoux*, il faut y *claquer*, non : y appliquer un cataplasme de fromage blanc.

Dans l'Yonne on dit : du *claque-ziaux*.

CLIQUEOT. Loquet de porte. *Al ast trop petit pour œuvri le cliquot.* — Cliquette, instrument composé de morceaux de bois que l'on frappe l'un contre l'autre : les anciens règlements enjoignaient aux ladres ou lépreux de s'en servir pour avertir les passants de leur approche. *Cliquer ai lai pôrte, c'est essayer d'ouvrir. C'est la même onomatopée que claque.*

CLOP et *quelot*. C'est le dernier venu d'une couvée : il est souvent *écloppé*. Les jeunes poussins et surtout le *clop*, marchent *clopin-clopant*.

COIER (Se). Autrefois : *se coiser*. Se taire, se tenir *coi*, avoir peur. Ce verbe est de la même famille que *couard*, *poltron*, et que *coïon*, dont le sens est le même. *Ma! réiste don tranquille : coïe-tai teut de suite*. Voici un joli conte, porté, par M. Clément-Janin, à l'actif d'un habitant de Corberon. Il s'agit d'un ivrogne, très religieux à ses heures, qui avait envie de suivre la procession des Rogations. Mis en retard par ses stations matinales dans les cabarets, notre ivrogne trouva l'église vide : la procession était sortie dans la campagne. Il vint faire sa prière aux pieds de la Mère de Dieu, sans remarquer la présence d'un enfant de chœur : *Bonne Sainte Vierge*, dit-il à demi voix, *i vous prie de nous beiller ben du fourraige, ben du blé, ben de l'aivone, ...ben du vin !* — Non ! point de vin, point de vin, dit l'enfant de chœur, caché par une boiserie. Alors l'ivrogne, jetant sur l'Enfant-Jésus un regard de doux reproche : *Toué, coye-tai ; laisse causer tai meïre qu'ai pus de rason que loué*.

Le patois Dijonnais écrit *se couzer* : La Monnoye a dit

Pai ! couzé-vo, fit le prôfète
Mon clar le tiréré de lai.

COIFFE. Ce mot est dérivé du vieux français *scoffion*, *escoffion*, en basse latinité *scafio* : « Regina, ut sermone loquar barbaro, scafionem, camisas, manicas, coffeas, sancto tradidit altari. » Ce texte, cité par M. Thierry dans ses *Récits mérovingiens*, se rapporte à Sainte Radegonde, femme de Lothaire I^{er}. Il faut remarquer que *Kuppha* signifie mitre, en haut-allemand.

Ronsard a placé ce mot dans de jolis vers :

De bagues d'or ses mains étaient chargées,
Son col bravait, de perles arrangées.

Son chef était couvert folastremênt
D'un scoffion attifé proprement.

Le *scoffion* du Moyen-âge ressemblait à la coiffe des hospitalières de Beaune. Les coiffes tuyautées se portaient jadis dans les villages de la plaine et les coiffes plissées dans ceux de la montagne. En ville, on avait adopté les bonnets, ou plutôt les chapeaux de *bonnet*, car c'est le nom d'une étoffe. Un vieux poète a écrit : « un chapelet de bonnet en sa tête. »

Dans les environs de Beaune, les coiffes ont presque disparu : on en découvre encore quelques-unes dans les villages du fond de l'Auxois.

COIRE. Le grand Coire était un personnage fantastique très populaire à Beaune. Une fois par an, le jour de la Saint-Aubin, cet illustre seigneur faisait, monté sur son char, une entrée triomphale dans notre ville, distribuant, à tous ceux qui couraient à sa rencontre, des échaudés et des brioches. Tous les gamins âgés de moins de dix ans croyaient fermement au grand Coire et dévoraient ce jour-là force pâtisseries. Il n'y a plus maintenant ni chuche de Noël, ni Grand Coire, ni père Janvier aux quatre bonnets : nos cloches, libres sonneuses, ne vont plus à Rome le Jeudi-saint. La science a chassé la poésie ; le progrès a tué les naïves croyances. Il n'y a plus d'enfants !

Au Moyen-âge, le Grand Coëstre, chef des Bohémiens, était une espèce de Roi des Ribauds ayant pour sujets les guenx, les voleurs et les escarpes. Cette grotesque souveraineté s'est perpétuée jusqu'au XVII^e siècle, comme on le voit par un livre imprimé en 1630 : « Responce et complainte au Grand Coëstre sur le jargon et l'argot réformé, composé par un des plus chenastres argotiers de Paris. »

COMEAU et *Coumeau*. Sorte de crème, ou plutôt de bouillie sucrée et parfumée, composée de riz, de semoule ou de farine. Elle était destinée à garnir les flans. (V. ce mot.)

COMBE. Petite vallée peu profonde et sans ruisseau. Nous avons dans les environs de Beaune la combe de Pernand, la combe à la Vieille, la combe au Prieur, celle de Bouze, celle de Gamay. Les villages de Savigny, de Pommard, de Meursault n'ont pas de combes, mais bien des vallées avec ruisseaux.

Ce mot a été traduit par *gumba* dans la basse latinité. Il est également en usage dans le Languedoc.

CONÉE. Pièce de lard mince et allongée, qui n'a que la *couenne*. Par extension, grand garçon, bête et laid, celui que Rabelais aurait appelé « un grand dépendeur d'andouilles. »

Il doit y avoir quelque analogie entre conée et conard : une association burlesque, analogue à celle de la Mère-folle de Dijon, existait en Normandie sous le nom d'*abbaye des Conards*. Son sceau représentait un abbé mitré et assis, tenant un gigot et ayant deux bouteilles à ses côtés.

M. Francisque Michel dans ses études de philologie sur l'argot cite ces deux vers, extraits du *Mystère du vieil testament* :

Et ne serai pas si cosnard
Que je n'en mette un grain à part

COPIAN. Capon. *Fare son copian*, c'est faire le bon apôtre : c'est flatter et caresser quelqu'un dans un but égoïste et personnel.

Ce mot appartient au patois de la plaine.

COQUÉLE. Casserolle en fonte. Ce mot paraît venir du latin *coquere*, cuire, qui a formé *coction* et *maître queux*. Je ne partage pas l'opinion de M. de Chambure qui fait venir coquée du substantif latin *concha*, une coquille.

COQUECIGRUE. Personne d'un caractère bizarre, revêche et avaricieux. On a dit que ce mot était, dans l'origine, le nom d'un animal imaginaire : je le considère simplement comme l'anagramme de *croque-cigüe*.

CORÉE. Cœur d'un animal. Voici une épigramme que j'ai apprise à Meursault :

Mai bique ast môte,
Le loup l'empôte.
Mossieu l' curé
Qui cort d'aipreïs
Pour en aivair le fée et lai courée.

La forme *coraille* est employée dans le roman de la Rose :

C'est la douleur, c'est la bataille,
Qui li détranche la coraille.

COREIRE et Scoreire. Baguette de coudrier. On s'en sert pour battre les habits, pour éloigner les animaux et même pour corriger les enfants. A rapprocher de scorgie, fouet. « M. de Villeneuve ayant pris le lieutenant Artault près de Lucenay, le traita fort longtemps selon qu'il a accoustumé, à des *escorgies* à nerf de bœuf jusqu'à ce qu'il ait composé à 1600 livres pour sa rançon. » (Hippolyte Abord : *Histoire de la ligue à Autun*.)

CORI LAI POSTE s'emploie figurément pour : aller trop vite, faire de mauvais ouvrage. *Si te veux ben trai-*

veiller, an ne faut jaimàs cori lai poste. Les vers suivants sont cités par M. Paulin Paris dans ses *Manuscrits français de la bibliothèque du Roi* :

J'ai vu le soleil radieux
Courir la poste par les Cieux.

CORNELIE. Frontail du bœuf ou de la vache, surmonté de ses deux cornes : cornes liées. Au Moyen-âge le trompette de la ville de Beaune avait droit aux cornélies de toutes les bêtes tuées par les bouchers. Il prétendait aussi avoir droit aux *nectiers*. Mais un règlement de 1528 leur défendit d'exiger autre chose que les cornélies. Je crois qu'il faut entendre par *nectier* la partie osseuse de la tête du mouton : *le nex*.

CORNILLÉE est aussi un terme de boucherie qui n'a aucun rapport avec le mot précédent. La *cornillée* est le faux-filet du bœuf ou de la vache.

CORNIOTTE. Coiffure d'homme ressemblant au tri-corne. Pâtisserie bourguignonne dont l'intérieur est rempli de fromage et les bords relevés comme ceux d'un chapeau à trois cornes.

En ma qualité de *laudator temporis acti*, qu'il me soit permis de faire une réclame aux anciens gâteaux de notre pays, aux brunes *talmouzes*, aux *flamusses* appétissantes, aux succulentes *corniottes*, aux *brioches* chaudes, aux *flans* épais et nourrissants. Tout cela vaut mieux que les savantes combinaisons des confiseurs modernes, préparations neutres, moitié bonbons moitié gâteaux, indignes des estomacs bourguignons.

CORTIL. Jardin : en basse latinité *curtile*. M. Hippolyte Cocheris, dans ses *Origine et formation des noms de*

lieux, dérive ce mot de *cohors* et de *cors*. M. Max Muller pense que le mot *cors* fut employé d'abord sur les collines du Latium, dans le sens de claie, parc, enclos pour les bestiaux. Plus tard, on appliqua ce nom à un camp, puis à une cohorte. Dans la Gaule, on donna cette appellation aux fermes bâties par les colons romains. Les chefs francs et burgondes s'emparèrent de ces grandes exploitations. De là vient qu'on donna le nom de *cour* au domaine et à l'habitation des souverains. Le diminutif, *cortil*, fut réservé aux petites fermes, comme on le voit par un article de la loi Gombette : « si ad batalias, mulier curte suâ exierit... »

On pourrait remonter beaucoup plus haut. Une partie de l'Italie a été peuplée par les Gaulois, et le radical gaulois *cor* est admis par plusieurs celtistes : c'est de là què dérivent le latin *hortus*, l'allemand *garten* et le bas-breton *garz*. Le mot *ker* signifie village : il a formé beaucoup de noms dans dans le Finistère : kermaria, kerlouan, kerneven, kernilis, etc. Dans la Picardie et dans la Bourgogne la syllabe *court* forme le suffixe d'un très grand nombre de villages. Sans sortir de l'arrondissement de Beaune, nous trouvons Agencourt, Boncourt, Longecourt. La forme *cor* se présente très souvent au commencement des noms : Curtil, Corbeton, Corabœuf, Corcelles, Corberon, Combertault, autrefois Corbortal, et tant d'autres.

Pour compléter ces notes géographiques, j'ajouterai que les terminations en *ac* du midi de la France, en *ville* de la Normandie, en *ecque* et *hem* de la Flandre, sont identiques au mot *cor*, qui motive cet article. Tous ces termes ont le sens d'enclos, d'habitation, et par extension, de village. Dans notre région, le suffixe *ac* traduit en latin par *acum* paraît s'être transformé en *igny* ou simplement en *y*, devenu *ey* en patois : *Sylviniacum*, *Savigny*, est le village des

bois, comme *Marigny* est le village du marais. On peut citer Bligny, Puligny, Gigny, Serrigny, etc. Dans la Bresse et le Bugey, *acum* devien *ia* ou *ieu*, comme dans Broissia et Migieu.

Rentrons dans notre *cortil* :

L'airai, l'essart Martin Lovel
Et le *cortilz* dériers la granche
Où a mainte géline blanche.

Le roman du Renart parait donner à ce mot le sens de maison :

La bonne femme du maisnil
A ouvert l'huis de son *cortil*.

COT. Larve d'un petit papillon de nuit qui ronge les étoffes de laine : c'est le synonyme du français *mile*. Les *cochons* ou *cossons*, appelés *garguchons* dans certains villages sont les larves qui pénètrent dans les *cosses* de pois et qui en rongent les grains.

Cottereau, en patois *colteria*, est l'augmentatif de *cot* : ce sont les grosses larves du hanneton. Les cottereaux sont aussi redoutables pour les jardiniers que les *cotteraux*, paysans révoltés, ont été, dans le XII^e siècle, redoutables au clergé de la Bourgogne. Ce mot Cottereau est devenu le nom d'une famille beaunoise qui vivait au XIV^e siècle et aussi le nom d'une rue, appelée plus tard rue des Tonneliers.

COUCOU ? — *Ah ! le voilà !* Sorte de jeu pour amuser les petits enfants. A Valenciennes, on dit : *coucou* ? — *Bau !* En Allemagne, les enfants qui jouent à cache-cache crient : *kuckuck !*

COUINER. Verbe imitatif qui exprime le cri de certains

animaux. *I crois ben qu'an vai fare lai fête chez monsieur le maire : an entendot teut ai l'heure couiner un couchon de lait.* *Chouiner* est une variante qui s'applique aux enfants pleureurs. Dans les environs de Beaune, l'augmentatif *recouiner* signifie pleurer en criant : en patois lingon, ce même verbe *recouiner* a un sens bien différent, il signifie *désirer avec ardeur*.

COULORE. Couloire, ustensile destiné à filtrer le lait. On disait autrefois *colleure* : « Item quatre colleures telles quelles, une petite *quassotte* et un petit *croiseton* pour *clairer*. » (Inventaire de 1501 à l'Hôtel-Dieu.) Je pense que *clairer* veut dire : clarifier, et que le *croiseton* est une petite pièce d'étoffe ; quant à la *quassotte*, c'est le diminutif de *casse*. (V. ce mot.)

COYARD. Pièce de bois que l'on place sur le pressoir, entre les mares et l'*abrot*. En morvandau le *coyau* est un chevron qui dépasse le toit.

CRACHIE. Ecume et résidu du beurre soumis à une longue ébullition. Littéralement : ce que le beurre crache.

CRAI. Sous-sol pierreux de la Champagne de Beaune. Il est formé par une agglomération de cailloux roulés, posés sur une couche argileuse. C'est le produit des alluvions et des dépôts du lac immense qui remplissait, à l'époque glaciaire, toute la vallée de la Saône. La vigne prospère dans ce terrain, lorsque le crai est recouvert d'une couche assez épaisse de terre végétale.

Après son extraction, on passe le *crai* dans des cribles gradués. Les plus gros cailloux servent à combler les excavations, à empierrer le fonds des nouveaux chemins :

les moyens sont utilisés pour sabler les allées de jardin ; on emploie les plus petits pour fabriquer le mortier.

Notre compatriote, le géographe antiquaire Pasumot, assure que le mot celtique *craic*, pierre, vient du syriaque *crac*, dont le sens est identique. En Basse-Bretagne *grâg* est synonyme de *gravier*, et *grouau* est synonyme de sable. Dans le département de l'Aisne, le *cran* est une couche de marne produite par la décomposition des calcaires friables : on y pratique des excavations souterraines appelées *creultes* et servant de caves, de magasins et même d'habitations. Quelques-unes de ces creultes sont de l'époque préhistorique. Il est probable que la plaine de *la Crau* doit son nom aux cailloux d'alluvion déposés par le Rhône.

CRENI. Rugueux. *An vai jaler : i ai lai piâ des mains tole crenie.* (Il va geler : j'ai la peau des mains toute grenue.) Encrené avait autrefois le sens de blessé et meurtri. Quelque temps après l'assassinat du duc Jean-sans-Peur sur le pont de Montereau et son inhumation précipitée dans l'église de cette ville, frère Laurent Pignon fut chargé de faire relever et transporter à Dijon le corps de ce prince. Les mémoires du temps disent qu'on le trouva *vêtu de son gîpon et une main encrenée.*

CRÉPIA. Sorte d'omelette : c'est le diminutif de *crêpe*. La forme *carpile* était usitée dans le nord de la France. Voici un article du « Proverbe de l'Hostellerie de Valenciennes » pour l'année 1456. « Le Merquedi de Pasques ont chacun un plat del *carpile* et prent on les œufs du lundi pour faire lesdites *carpites*. » L'hôtellerie de Valenciennes était un hospice pour les vieillards.

CREPTON (Se mettre à). S'accroupir. Littéralement s'asseoir sur ses talons. Du latin *crepida*, sandale.

CRETAINE et *Quertaine*. Rideau de lit, courtine.

CREUSE. Coquille de noix ou de noisettes. *An n'y ai ran de tel que des creuses pour fare clairer le feu.*

CROPI, *Cropie*. Gelé superficiellement. *An ai fait bin froid lai neut : lai tarre ast un p'chot cropie.*

CROTOU. Marqué de la petite vérole.

CUCHOT et *Quiéchet*. Sommet d'un arbre, d'une maison, d'une montagne aigüe. *C'te peutte de chouette s'étot parchée su le fin cuchot de noi' mason.*

CUISINE (Latin de). C'est ce qu'on appelle une macaronée, un français grotesquement affublé de terminaisons latines, ou bien le thème, rempli de fautes d'un mauvais écolier. En un mot c'est un latin dans lequel on a mis toutes espèces d'ingrédients.

L'un des plus célèbres morceaux de latin de cuisine est la narration de la mort tragique de Michel Morin : « De brancâ in brancam dégringolavit at que fecit pouf ! » En voici un autre moins connu qui a le mérite de la concision. C'est le portrait de Calvin, dessiné par son coréligionnaire Théodore de Bèze. « Neque magnus, neque parvus, sed inter duos ; non dares liardum de ejus minâ. »

A côté du latin de cuisine, on pourrait écrire quelques lignes sur les *traductions de cuisine*. On connaît plusieurs exemples de ces versions populaires et facétieuses. En voici un que je prends dans notre région. On voit dans l'église Saint-Symphorien de Nuits, un tableau de Saint-Jean portant cette inscription : *inter natos mulierum non surrexit major Joanne Baptistâ*. Un pauvre séminariste nommé Bautié, surpris par l'orage, avait passé une partie de la

nuit dans une cabane de branchages, au bord de la route de Vergy. Il entra dans l'église et eut l'irrévérence de crayonner sur le bord du tableau la traduction suivante :
Entre les nattes mouillées n'a pas sué Jean Bautié.

CULORON. Fonds de culotte.

CYGNOLE et *Signole*. Manivelle adaptée à un puits, à un orgue de Barbarie, à un moulin à café. Ce mot semble dérivé de cygne, à raison de la forme de l'instrument. Dans la Normandie et dans l'Île-de-France, la cigogne est appelée vulgairement *soignolle*. Dans le pays wallon, une clef d'arbalète portait, au XV^e siècle, le nom de *chuynelle*!



D

DAVÈRE. Oui vraiment. Je ne connais qu'un seul village où cette locution soit usitée : c'est celui de Savigny. Les Picards disent *dam vere*. Du latin *vere*. (V. voire.)

DARRÉ. Derrière. *Darré chez nous* est une façon de désigner la cour et le cortil.

LE POMMIER D'AOUT

Darré chez mon peïre gn' i a-t-un pommier d'ôut : (Bis)
D'argent sont les branches, vole, mon cœur, vole,
D'argent sont les branches, et les feuilles étout.
Et les feuilles étout, lourelou,
Et les feuilles étout.

Trouas filles d'un prince, vole, mon cœur, vole,
Trouas filles d'un prince, a s'endormont dessous.
A s'endormont dessous, lourelou,
A s'endormont dessous.

Tins ! dit lai pus veille, vole, mon cœur, vole,
Tins ! dit lai pus veille, voici que vint le jour.
Voici que vint le jour, lourelou,
Voici que vint le jour.

Nenni, dit lai pus jeune, vole, mon cœur, vole,
 Nenni, dit lai pus jeune, ce n'ast pas qui le jour,
 Ce n'ast pas qui le jour, lourelour,
 Ce n'ast pas qui le jour.

Ç'ast le prince Pierre, vole, mon cœur, vole,
 Ç'ast le prince Pierre, que m'envie le bonjour.
 Que m'envie le bonjour, lourelour
 Que m'envie le bonjour.

Il a gagné bataille, vole, mon cœur, vole,
 Il a gagné bataille et j'aurai ses amours.

Cette jolie berceuse se chante aussi dans les villages de la Lorraine.

DARRÉ signifie encore la partie postérieure d'une personne ou d'un animal : *not' Médor ast souvent chorté su son darré.*

DEBEURNACLÉ se dit d'un vêtement qui ne tient plus au corps, d'un meuble disjoint, d'un outil démanché. *Au faut l'aïppeler pour recoude ses bretelles : al ast tot débeurnaclé.* Il y a là peut-être quelque allusion à un ivrogne qui sort de la *taverne*, en latin *taberna*.

DEBITOUSER. Oter la *bite* qu'on a aux yeux. (V. Bitou.)

Peire, je graite mon croto
 Et je débitouse mes euille,
 Ecroupi dessus notre seuille.

(Patois dijonnais).

Par extension, on emploie ce verbe dans le sens de débarbouiller : *P'liot machuron, cors don vitement te débitouser.*

DÉBUTINER. Oter le butin, nettoyer, enlever les immondices. En 1569, la municipalité de Beaune acheta un tombereau et chargea l'exécuteur des hautes-œuvres « de débutsiner la ville tous les jours. »

DÉCHARBOUILLER. Décraquer le visage et les mains. C'est le contraire de charbouiller. (V. ce mot.) On disait anciennement *escarbouiller*. Dans le Hainaut, on nomme *escarbilles* les résidus de la houille brûlée.

DÉCONFENDS. C'est l'indicatif présent du verbe inutilité décontendre. « Je m'en déconfends » signifie, en terme d'écolier : je ne veux plus jouer, je quitte la partie (de barres ou d'autres jeux)

DEDEVANT. Auparavant. *Al ai maingé eune aissiettée de soupe dedevant de parti.* On voit dans la Chanson de Roland :

Dedevant sei fait partir sun dragon.

DÉGOBILLER Le contraire de gober. *Al étot si tellement sâoul qu'al ai dégobillé au mitan de lai route.*

DÉMANTIGONER et *Démangoner.* Déshabiller et par extension, disloquer. *Not' reloige ast démantigoné.* On retrouve dans ce verbe baroque, les deux mots *mante* et *gonelle* ; (V. *Gonot*), ce qui couvre les épaules et ce qui vêtit le corps.

DÉMONACLE. Enfant méchant, tapageur. *Le p'liot de not' Louis ast un vrai démonacle.* Par assimilation à un démoniaque.

Ce Dimence Dieu fit miracle :
Il guérit un démoniaque
Duquel l'esprit était mueau.

DENIA. Paquet composé de dix grandes tiges de che-nevière. C'est du latin presque pur : *denaria*, une dizaine.

DÉSARROI. Je cite ce vieux mot français pour examiner sa formation. C'est, littéralement, un labourage fait à rebours. *Arroi* vient du latin *arare*. Rabelais a écrit : « le singe ne garde pas la maison comme le chien ; il ne tire pas l'aroy comme le bœuf. » Le mot *arè*, mesure de terre, a la même origine. Le vieux verbe *arréer*, conduire, était employé dans le sens figuré. Je trouve ce mot dans un manuscrit gothique, provenant de l'Hôtel-Dieu de Beaune et conservé à la bibliothèque nationale. Il a pour titre « Les enfances Ogier. » Voici les deux premiers vers de ce poème du XIII^e siècle.

Bien doit chascuns son affaire arréer
A ce qu'il puit sa vie en bien user.

DEVANTÉ et *Devanier*, tablier. *I te ferai fâre un biâ devanté en indienne, pour tes dimoinches. Une devantennerée est ce qui peut tenir dans un tablier. J'ons encore raimassé eune grosse devantennerée de séviôles.*

DEVANT MA. Incessamment. *Te li dirai qu'a s'en reveune devant mâ.* Cette locution est usitée dans le village de Meursault.

DÉVOLER et *Dévaler*, descendre, marcher à val : c'est le contraire d'aller à mont c'est-à-dire de monter. Le verbe *advoler* n'a pas le même sens :

Par cent fois soiez bien venus.
Moult m'a fait Dex belles vertus
Quant ichi estes advolés.

Voici un petit conte bourguignon dans lequel le verbe

dévolle constitue un joli « mot de la fin », comme disent les chroniqueurs.

Un brave campagnard, quelque peu avaricieux, avait voulu faire de son fils un savant. Il l'avait envoyé aux écoles, puis chez Monsieur le curé qui lui apprit Lhomond et lui fit cultiver le *Jardin des racines grecques*. Entré au séminaire, le jeune lévite fit de rapides progrès, malgré la timidité excessive dont le Bon Dieu et la nature l'avaient doué. Il reçut enfin les ordres sacrés, et chanta sa première messe. Le texte du sermon, longuement préparé, était : *Beatus qui venit in nomine domini*. Comme de raison, son bonhomme de père occupait une bonne place, près de la chaire où son fils montait pour la première fois. Le timide abbé promène son regard sur l'assemblée, fait le signe de la croix, se trouble et balbutie : *Beatus... be... beatus... qui... qui... qui ?...* Alors le père grondant à demi-voix : queut ou pas queut, mon gas, i voué bin que mon argent ast fichu : *dévolle !*

Ajoutons, pour ceux qui sont peu familiers avec le patois du pays de Beaune, que le mot *cuit* se prononce *queut*.

DIVERSE. Adjectif des deux genres qui signifie étourdi, remuant. *Not' Piarre n'aïpprend ran du tot en l'école, al ast trop diverse.*

DOGNE. Tendre, mûr, malléable. Ce terme est employé dans les villages de la plaine. *Le mau blanc (mal blanc) qu'ast ai mon doigt vai bintôt parcer : al ast dogne.*

DOLENT. Cet adjectif n'a rien de bourguignon. Je le place ici pour avoir l'occasion de transcrire la complainte du Jeudi Saint, dont le texte a déjà été publié : on la chantait encore à Chorey il y a une dizaine d'années.

Le chef de la petite troupe des enfants de chœur, accouré d'une façon bizarre et armé d'une hallebarde, s'arrêtait à chaque maison et chantait cette mélodie trainante :

Messieurs, Mesdames, plaise à vous d'écouter
Une complainte pieuse à vous conter,
De Notre-Dame qui eut le cœur dolent,
Quand elle sçut que fut pris son enfant.

O toi faux juif, qu'avait donc mon fils fait ?
Jamais en lui n'y eut aucun méfait !
Vous l'avez mis à mort cruellement ;
Vous en serez punis amèrement.

Traître Judas, qui fus bien inhumain
D'avoir trahi le précieux sang divin.
Pour trente et un deniers tu l'as vendu,
Tu en seras puni et confondu.

O faux Pilate, toi qui l'as tant battu,
Tant flagellé, tant qu'il était rompu ;
Hélas ! pourquoi n'en avais-tu pitié ?
C'était celui plein de toute amitié.

O laboureurs, ô gens de tous métiers,
Accourez tous, venez de tous côtés,
Venez pleurer avec compassion
La mort du fils, aussi sa passion,

O filles et femmes qui gardez la maison
Donnez des œufs à ces petits garçons,
Nous vous dirons chacun *de profundis*
Amen, amen. Miserere nobis.

Dans notre village de Chorey, les enfants de chœur, depuis quatre ou cinq ans, ne viennent plus *queri leur*

roulée. Les traditions populaires se perdent : j'ai voulu sauver celle-là de l'oubli.

Le mot dolent se trouve aussi dans une chanson relative à un hameau des environs de Beaune.

LES FEILLES DE CLAIVOILLON

Ce sont les feilles de Claivoillon }
 Qui vont servir la nation : } (Bis)
 Elles ont pris pour aventure
 D'aller chercher leus amants.
 Dans leur chemin ont fait rencontre
 D'un officier d'engagement.

L'engagement aussitôt fait :
 Allons ma mie au cabaret
 Nous boirons eune bouteille,
 Eune bouteille de bon vin.
 Mais nous boirons de ce bon vin
 Pour dissiper notre chagrin.

Quand on fut au milieu du r'pas :
 Bois donc ma mie, tu n'y bois pas ?
 Pour du vin, je n'en bois guère
 Et de l'eau je n'en bois pas ;
 Mais je n'en bois qu'un demi-verre
 A chacun de mes repas.

Quand fut le milieu du souper,
 Son cher papa la vint trouver.
 Que fais-tu là, méchante fille,
 Dans ce lieu si dangereux ?
 Tu as perdu l'obéissance,
 Tu n'y pense don plus à Dieu.

Qui vous a dit, mon cher papa,
 Qui vous a dit que j'étais là ?
 — C'est ton frère et puis ta sœur
 Qui ne font que d'y pleûrer.
 Et aussi ta dolente mère
 Que l'on n'y peut reconsole.

Allez-vous en, mon cher papa,
 Allez-vous en là-bas sans moi !
 En retournant dans la maison,
 Reconsolez tous ces gens-là.
 J'ai encor un voyage à faire
 Avec ces jolis dragons :
 Nous allons monter à cheval,
 Dans un instant nous partirons.

En passant par ces grandes villes
 En jouant du violon :
 — Héla ! grand Dieu la jolie fille
 Qui va servir la nation !

DONDON. Grosse femme. Un auteur du siècle dernier dérive ce mot de *dondaine*, machine de guerre qui servait à lancer les pierres. Je ne crois pas qu'il y ait un rapport entre ces deux expressions. Un *Bedon* est un gros ventre : par une plaisante abréviation, on s'est servi du mot *dondon*. V. *Beurde* et *Beurdôler*.

DORÉE est synonyme de tartine. Une tartine, rôtie au feu, devient dorée, surtout lorsqu'elle a été préalablement enduite de *fromage fort* ou de *graisse d'oie*. Dorée viendrait donc du latin *deaurata*. Je m'en tenais à cette étymologie, lorsque j'ai eu l'occasion de voir, dans un compte de la viérierie d'Autun, publié par M. de Charmasse : « una denariata panis » *une denrée de pain*, ce qu'on donnait pour

un denier. Il y a entre *denrée* et *dorée* une ressemblance qu'il est utile de constater.

Les *dorets* étaient, au XV^e siècle, une pâtisserie fabriquée à Cambrai, comme on le verra dans les vers suivants qui ne manquent certainement pas de charme descriptif :

J'ay veu le tems qu'on veoit filles aller
 Jouer aux champs, violettes cueillir,
 Menger le laict près le meix de Saint-Gille,
 Pour rafreschir, craime bouillie à Proville,
 Porter tartrons, tourtaux et flandelets.
 Aultre douceur : à gros bords les dorets
 Premier lundi avant la Pasque close,
 Quand on allait au pardon à Saint-olle.
 On y veoit aller les clerqs sonnets,
 Enfans de chœur rapporter œufs rougets;
 Lors on allait au village à l'ducasse
 Pour y gaudir et y faire fricasse ;
 Las ! ce temps là nous est bientôt passé.
 Dieu veuille avoir l'âme des trépassés.

L'habitude de rouler les œufs teints le lundi de Pâques n'est pas spéciale à la Bourgogne

DOUELLE. Douve d'une futaille, du latin *dolium*, tonneau. Même étymologie que le français *doloire*.

DOUIX et *doiz*. Thibaut, comte de Champagne, a employé ce mot dans une de ses chansons :

Au renoulviau de la chaleur d'été
 Que resclaircit li doiz à la fontaine.

Doux paraît venir du sanscrit *dhū*, agiter, mouvoir, ou de *dbūni*, rivière. Le gaulois *dur* et le gaélique *Dwr* signifient *eau*. Je ne serais pas éloigné de croire que notre

mot *druide* a pour racine *dur*, source, et non pas le grec *dria*, chêne : les Druides étaient médecins et l'hydrothérapie était, chez les Gaulois, la base de la médication. Le culte des eaux était en grande faveur dans la cité éduenne : des découvertes journalières viennent attester l'importance que nos ancêtres attachaient aux ruisseaux. A l'époque gallo-romaine les sources sacrées furent couvertes d'édicules posés sur des colonnettes : notre arrondissement en renferme deux qui sont dans ce cas. C'est d'abord la fontaine Saint-Martin à Beurey-Beauguay, dont la coupole sculptée vient d'être moulée par les soins de la Société Eduenne, puis la petite source du *Béthilot*, à côté de la colonne de Cussy : ce qu'on a longtemps pris pour le couronnement, était la pierre qui recouvrait la fontaine et qui était portée par huit colonnettes.

A Beaune, le moulin le plus rapproché de la source de la Bouzaize s'appelait, au moyen-âge, *le melin de la doiz* : le mot Bouzaize fait supposer que cette doiz était consacrée à Esus ou à Isis. La jolie fontaine de l'Aigue paraît avoir été consacrée à Diane par les Gallo-romains.

Le catholicisme eut beaucoup de peine à anéantir chez les nouveaux convertis la croyance aux esprits des eaux. Saint-Martin se donna la mission de détruire ce culte gaulois, en parcourant toute la Bourgogne, et nous pouvons le suivre à Bibracte, à Nolay, à Beurey-Beauguay, à Sainte-Sabine. Beaune reçut la visite du saint thaumaturge et la fontaine de Diane, sanctifiée par lui, vit s'élever un oratoire qui devint plus tard *Saint-Martin de l'Aigue*. N'oublions pas son voyage aux sources de la Vandaine et au temple de Mavilly, voyage dont le souvenir s'est perpétué, à Bouze, par la poétique légende du *puits de saint Martin*.

Malgré les exhortations du clergé et les efforts des évê-

ques, les pratiques superstitieuses se sont maintenues, en Bourgogne, jusqu'à la fin du siècle dernier : on lançait dans l'eau des pièces de monnaies ; on jetait l'eau de la source sur le curé, comme autrefois sur le druide, lors des processions faites en temps de sécheresse. La grande fête des fontaines avait lieu au mois de mai et tout le monde y allait ; on appelait cela *facere suos fontes*. Il y a cinquante ans, on la célébrait encore à Saint-Hilaire, près de Château-Chinon : la procession, escortant la statue du patron saint Mamert, se rendait à la fontaine de l'huischamart, et le célébrant plongeait trois fois de suite la statue dans l'eau.

Les sources de l'Arroux, de l'Ouche, de l'Armançon nous montrent des débris de *sacellum*, des statues, des ex-voto, des statuette d'argile, des monnaies. On croyait à la puissance des génies (*genio loci*), aux paroles magiques des druides, au pouvoir des fées et des déesses maires. Après la disparition des déesses-maires, des druides et des génies, on crût encore aux envoûtements, aux malé-fices, aux sorciers, aux *remoinjoux*. Le christianisme sanctifia ces usages en fournissant un aliment à ce besoin de surnaturel que nous portons tous au fond de nous. On vante le progrès qui a « balayé ces vestiges du passé, » mais je dirai, avec le docteur Bogros, l'historien du Morvan : « Où sera le progrès si la poésie rude et colorée ne s'en va qu'en bien-être et non en raison ; si le matérialisme grossier et brutal succède aux enfantines mais poétiques croyances populaires ; si les jongleries des spirites remplacent la légende au sens symbolique et profond, si, en un mot, la simplicité fait place à la sottise. »

DOUTANCE. Doute. *Dépeu* (depuis) *qu'an ai volé chez*

neus i ons de lai doutance su un de nos voisins, nas y n'osons ran dire.

Un de nos compatriotes, Claude Bouton de Corberon, récemment mis en lumière par M. Eugène Beauvois, s'est servi de ce mot dans son *Miroir des dames* :

Les femmes sont moult à priser
Plus que les hommes, sans doutance.

DRILLE et *Drillon*. Chiffon d'étoffe. *Al ai maingé jeu- qu'ai son darnier sou : ses haibits sont teut en drilles*. D'après Littré, ces mots viennent du celtique *dryll*, lambeau. M. Mignard dit qu'ils signifient vagabonds et M. Clément, dans les *Sobriquets de la Côte-d'Or*, parle des *drillé* de Chagny et des *drilloux* de Joursanvault.

En vieux français un *drille* était un soldat mercenaire et, par extension, un garçon de peu de valeur. On lit, dans l'*Ecole* des amours grivois :

Se peut-il qu'une honnête fille
En franche servante s'habille :
C'est pour l'amour de quelque drille.

DROIT. En patois bourguignon, ce mot n'a pas la signification du latin *directus*. Quand on répond à un questionneur : *voiqui le droit chemi pour ailler ai Biâne*, cela ne veut pas dire que la route à suivre est en ligne droite. Dans cette phrase : *lé qu'ast don le p'tiot ? — Al ast droit qui ! ce droit ici* est à quelques pas et n'indique nullement une direction droite. *Droit*, que l'on prononce souvent *drait* et que l'on écrit quelquefois *drès*, semble être une affirmation ayant le sens de *vrai*, comme dans ces vers d'un curieux manuscrit du xv^e siècle, analysé par M. Paulin Paris :

Son droit nom était Marie
Et son surnom Madeleine.

DROUILLER et *Draller*, avaient autrefois le sens de courir, se précipiter. Par extension et facétieusement ils signifient : *avoir la diarrhée*. On dit familièrement : *j'ai la drouille*. Cela fait penser à la fameuse chanson de M. Vautout :

Mais c'est surtout les jours de foire
Qu'il faut me voir sur les lieux.

DRU. Solide, vigoureux. Ce mot, admis par l'Académie, est très usité en Bourgogne. M. d'Arbois de Jubainville pense qu'il a formé le mot *druide*.

En Basse-Bretagne, comme chez nous, *druz* a le sens de *gras*. Il est employé comme adverbe : *taper dru* c'est se battre vaillamment. Dans cette acception, *drù* paraît être l'anagramme de *dur*.

Le sens le plus usité est celui de vigoureux, appliqué aux oiseaux nouvellement éclos. Voici un dialogue enfantin, composé par quelque dénicheur de merles :

Charle miarle, lé qu'ast ton nid
— Charle miarle, le voiqui.
— Charle miarle, qu'ai qu'an i ai d'dans ?
— Charle miarle, an i ai des p'tits.
— Charle miarle, sont-i drus ?
— Charle miarle, i n'ont que l' cul !

On dit *Charle Miarle*, comme on dit *Jean lapin*, *compère loriot* ou *grippe-minaud* : ces surnoms d'animaux ne sont pas rares.

Dans le Morvan, le *maudru* est le dernier poussin de la couvée celui : que nous appelons le *quelot*.

E

EBAUBI, ébahi, est fort en usage dans les environs de Beaune. Molière a mis ce mot dans la bouche de dame Pernelle :

Je suis toute ébaubie et je tombe des nues.

Quatre siècles auparavant, Adam de Halle, trouvère d'Arras, écrivait, dans son *Jeu de Robin et Marion* :

Par ma foi ! or suis-jou esbaubis.

Les Bourguignons ont conservé cet ancien mot que le français littéraire a répudié. Il me paraît venir de *bau*, béant, de même que le verbe bâiller. C'est l'onomatopée de bébé. M. Aubertin, professeur à la faculté de Dijon, le fait venir du latin *balbus*, bégue. Tous ces mots sont de la même famille.

EBERLUTER. Eblouir. *Les élèdes l'ont toi éberluté.* (V. *Elède.*) Avoir la berlue, c'est cligner les yeux, ne voir presque pas clair.

Hurelu-Berlu est un mot bizarre employé, au XVI^e siècle, dans certains diplômes et proclamations de confréries joyeuses. On dit, à Beaune, un *hustuberlu*, c'est-à-dire un fou, un maniaque.

EBRICOLER. Casser, ébrêcher *Prends don ben garde : te vâs ébricoler mai caisserôle. Brix et brig* sont des radicaux celtiques ayant le sens de *brêcke rocheuse*. Ils sont entrés en composition dans les noms de plusieurs villages, villes ou pays, notamment dans arebrignus.

L'allemand *ebrecken* signifie *ébricoler* : je pense que le mot *bric-à-brac* a la même origine.

ECAFOUILLER. Ecraser (V. *Echole*). En Franche-Comté on dit *cafouiller*.

ECALOUFE. (V. *Echole*).

ECHARIGNÉ et Echareigné. Déchiré, arraché, mis en morceaux. *Ille ne sait tant seulement pas découper eun poulot : en voiqui eun qu'ast tout écbareigné.*

Le cadavre d'un animal est *écharoigné* par les loups et les renards.

ECHAURER. Brûler avec de l'eau chaude. *Ton couchon de lait n'ast pas aissez échauré ; l'airez de lai pone pour air-raicher ses pois.* Essorer du linge, c'est faire égoutter l'eau chaude qu'il contient. Ce dernier mot n'est pas usité en Bourgogne.

ECHICLE. Petit éclat de bois qui s'enfonce dans la peau des mains en travaillant. *I me seüs enfoncé eune grosse échicle en faisant des paissias.* Dans quelques pays, on dit une *écharde*. Il faut rapprocher ce mot de *chicot* et d'*éclisse*.

ECHOLE. Brou de la noix, d'où *écholer*, en français écaler. On a dérivé ce mot du german *scalja*, tuile, du latin *scortum*, peau, ou de *squamma*, écaille. Je pense qu'il y a un radical primitif d'où sont venus *écorce*, *écosser*, *écaille*, *échalotte*, etc.

On appelait jadis *eschaille* la pierre délitée qui forme l'écorce des bans de roches calcaires ou les débris de murs écroulés.

Ce terme figure dans un compte de Girard du Mez, châtelain de Beaune en 1356: « ... charrois d'eschaille, doiz les terreaux jusque sur la rivière de la Bouzaise. »

Les latins avaient *excoriare*, les italiens *scorza* et *squaglia* et les allemands *schalâ*.

Le mot écorce est écrit *escorce* dans les Touches du S. des Accords :

C'est canelle, dis-je qu'on voit
Le meilleur de luy c'est l'escorce.

ECOURE, *Escoure* et *escouer*. Battre le grain.

ECREIGNE. Avare ; adorateur de sa cassette et de son *écriu*. Ne pas confondre avec *écraigne* du patois dijonnais, qui signifie une veillée d'hiver, et primitivement une chaumière, comme on le voit par le Noël suivant :

Lé kioiche son sunnante,
Les kioiches de Gemeà ;
Tèeuh-t-a gai, tèeuh-t-y chante,
De l'écraigne au chaitéa.
Ç'a demaign' lai gran fèete,
Lai fèete du sailu ;
Tèeuh-t-a gai, jesusqu'ez bèete
Ai caohse de Jesu.

Par extension, un *écreigne* est une personne qui se nourrit mal, une personne maigre et ch'tive. Le diminutif *écrignôle* s'applique aux enfants maladifs, aux chats et aux chiens souffreteux.

En patois de Namur, *cranche* est synonyme d'avare.

ECUEILLON est le français *écouvillon*. Tampon de toile

grossière, fixé au bout d'un bâton et servant à nettoyer le four avant d'y introduire le pain: on a préalablement enlevé avec un *raule* en fer la braise et les tisons. Ces deux objets ont donné lieu à un proverbe pittoresque: *c'est l'écueillon qui se moque du raule*.

Nous disons dans le même sens: « C'est l'ambulance qui se moque de l'hôpital. »

ECUIT. V. *Equeu*.

EDIFICE. Engrais de toute nature: *nos tartouffes aillent ben pousser: j'ai vons mis deux tombereaux d'édifice dans eune demi-ouvrée*. La prononciation morvandelle, *aitefice*, a fait penser à M. de Chambure que ce mot venait d'*artifice*, travail fait avec art. On ne peut guère accepter cette étymologie quand on voit dans Cicéron *œdificare hortos*.

Je trouve ce mot dans une charte du XII^e siècle: « *voulons et outroions... qu'ils puissent planter vignes et édifier es terres tiersables, en payant le dixme des vins.* »

ÉFARFANTER. Littéralement *effrayer* par des *fantômes*.

ÉFRAISER. Réduire en petits morceaux. Les Dijonnais disent *frâcher*. On dit bois de *frâche* celui qui provient des branches, par opposition au bois de *piéd*. Dans son *Réjouysseman su lay poy*, Aimé Piron a écrit:

Et par regaladai chaicun
Qu'on faise un bon feu de frachun.

Ce mot paraît venir de *fractum*, supin du verbe *frangere*, briser. Dans quelques pays, *fraisil* est le charbon *éfrisé*. Le français a fait braise, braisil, braisiller, briser, par le changement si fréquent de *f* en *b*. Nous appelons *brisac*, en patois, un enfant qui casse tous ses jouets.

De *frangere* est venu le verbe *effriter*. *Pierre-fritte*, par corruption *pierre-fite*, est le nom de plusieurs dolmens brisés.

On a écrit autrefois *effroger*. M. Alfred Maury, dans ses « Forêts de la Gaule » dit que « Marguerite de Rohan fit raser la futaie et *effroger* le sol. »

EFFUTIAUX et *affutiaux*. Instruments qui servent à affûter les tranchants. Par extension, toute espèce d'outils : *Al ai aïppourté d'évou lu teus ses effutiaux.*

ÉGANDILLER. Vérifier et poinçonner les mesures. *Le contrôleur vai veni demain égandiller les poids.* On lit dans un règlement fait en 1382 et relatif aux dîmes de Pommard : « ... et les dicts bassins nouveaux qui seront faiz seront esgandillés aux armes de Monseigneur le duc par ledit chastellain. »

EGRAFINER. Blesser à coups de griffes. *Voiqui ce que c'ast de contrarier not'chet : al ai égrafiné lon uillot.* Ronsard a dit :

Toujours le chardon et l'ortie
Puisse égrafigner ton tombeau.

Un poète de la Renaissance, cité dans le « glossaire du Morvan », donne les conseils suivants à ses lecteurs :

Ne te fie à mule qui rit, (*rue*),
N'a femme qui de l'œil fait signe
Car l'une des pieds te fêrit,
L'autre des ongles t'esgrafigne.

De là vient le mot *aigrefin* dont l'orthographe officielle est défectueuse.

ÉLÉDER. Faire des éclairs. Nous n'avons pas l'équivalent en Français, car le verbe *éclairer* ne s'emploie guère dans ce sens. Les Avallonnais disent *élâdir*. En patois wallon : *écliter*.

Le substantif est *élaide*, et dans l'Anjou *éloise*.

Ai n'éto nun qui ne se grulisse
De voi tant d'élaide dans l'ar.

Un écrivain beunois du xvi^e siècle, l'avocat Guillaume Pasquelin, écrit *éluides* dans son « Apologème pour le grand Homère. »

L'usage dangereux de sonner les cloches quand il tonne a cessé dans toute la Bourgogne. Il en est un autre, fort bizarre, que l'on pratique encore dans l'Yonne. Au commencement d'un orage, les paysannes ramassent les premiers grêlons et les jettent dans l'eau bénite.

On a dit aussi *esclitrer* : « Item, en la salle devant, l'ermite qui fait pleuvoir tout partout comme l'eau qui vient du ciel et aussi tonner et neiger et aussi esclitrer comme se on le veoit au ciel » (Archives de Lille, citées par M. de Laborde). Il s'agit des esbattements et merveilles mécaniques exécutées au château d'Hesdin en 1432, par l'ordre de Philippe-le-Bon.

ELUCHER. Faire éclater des branches d'arbre : *an y évot tant de pouères su c'l'arbre iqui, qu'a s'ast éluché*.

A Landrecies on dit *écliffer*. Ce mot vient peut-être du latin *elocare*.

ELUTER. Avoir envie de vomir.

EMBARRAS (*Ce n'est pas l'*) Cette locution beunoise n'a pas du tout le sens qu'on pourrait supposer. Sa signification est à peu près celle du mot *effectivement*. — Je

n'ai pas envie de sortir de chez nous ? — Ah ! *ce n'est pas l'embarras*, le brouillard est si malsain !

EMBRUYER (S'). Travailler avec ardeur et rapidité.

EMIOLER. Flatter. Il semble que ce soit une altération d'*emmieller*. Cependant on trouve le vieux verbe *emmaïoler* avec le sens de « donner le mai. » Une troisième étymologie est indiquée par M. Lorédan Larchey dans son « Dictionnaire des noms » : c'est celle du verbe *amiôter*, employé au moyen-âge dans le sens de « faire amitié ». Tout bien considéré... je préfère le miel.

EMPATROUILLER paraît être le synonyme augmentatif d'*empâter*. On l'emploie dans le sens de sâlr. *Mai culotte ast empatroillée.*

EMPIGE. Embarras, tout objet qui empêche de marcher. *Empiger*, mettre des entraves aux pieds de certains animaux. *Not' âne ai envie de cori dans le pasquier : an faut l'empiger.* Au figuré, un *empige* est un homme qui se remue beaucoup pour ne rien faire, qui empêche les ouvriers de travailler.

ENDÊVER, en pur patois *endôver* et *endauyer*. *Ton petiot garçon fait endôver teut le monde : mets-lu coucher teut de suite.*

Dans quelques pays *dêver* signifie être fou.

Voici une étymologie un peu hasardée mais très séduisante. Les Morvandaux disent *envaudoyer* : n'est-ce pas une altération du vieux mot *envaudoisier*, qui avait le sens d'ensorceler. Les Vaudois étaient, comme on le sait, des sorciers et des hérétiques.

« Le mystère d'Adam », composé au XIII^e siècle, emploie le mot *déaver*.

Aï, femme déavée,
Com mal fussez vus de moi née.

Les commentateurs dérivent ce mot du verbe latin *deviare*.

ENGAINGNER (S'). Se mettre dans une gaine *Lai souris s'engaingnit vitement dans son trou.*

Je ne puis résister au plaisir de citer tout au long un petit prône en patois dans lequel figure cette expression pittoresque. Toutefois je ferai observer que cette pièce facétieuse, recueillie dans le pays d'Arnay, est plus morvandelle que beaunoise :

« Més frères, »

« An y ai longtems qui méditâs dans le pôtus (*pertuis, porte*) d'eune meureille de veni vous fare ine becquée de remontrances ben aissaisonnées, ben mairinées dans lai caisseroule de lai pénitence. »

« Grand saint Hubé, paitron des chiaissoux, obtenez-moi lai grâce de fare sorti quéquns de ces grouz marcasins des broussailles de l'iniquité ! »

« Diou, més frères, avot créé l'houmme dans in état parfait de bonheur et de saintetei et l'avot placé dans le paradis tarrestre : l'houmme se nommot Aidam, lai fomme, Eve. »

« Aidam, que Diou avot dit, pu toi, Eve, vous pourraz vous prumener tot le long du jardingne, vous pourraz tot cuillir, tot méger, excepté in seul âbre qu'i vos défends d'aiprucher, in seul frut qu'i vous défends de cullir : c'ost l'âbre de lai science du ben et du mau. Si vos i tuchez, vos meurerez ! »

« Aidam et Eve proumirent de n'y jaimâs tucher. Als

éteint heureux, mes frères ; a n'aivôt ran ai fâre, point de chagingne, point de souci ! »

« Mâ le démon fut jailoux de ce bonheur ; a se dit : i le détruirai. Quement qu'a s'y prit, mes frères ? al ost malin, vous l'aïllez voi. A *s'engainnit* dans lai piâ d'in sarpent. Enfourné dans sai piâ, a s'aïppruche, a s'aïppruche tot doucement de lai fomme, quement in fripon qu'al ost, mes frères. — Pourquoi que te ne méges pas de c'te poumme, qu'a li dit en li montrant le beau frut que pendot ai l'âbre de lai science du ben et du mau ? — Diou m'en ai défendu, que répond Eve : si i en tuchos, i meurros. — Nenni ! Nenni ! te ne meurez point ! mége, mége. Te sérés semblabe au Bon Diou. »

« Eve crut le diabe. Elle culle eune poumme, elle en mége lai moitié et pourte l'aut' moitié ai son houmme qui lai prit, qui lai mégit le paur' houmme ! »

« Dépeu ce malheureux jor, mes frères, i sont tous des enfants prévaricateurs et désobéissants. Aidam et Eve furent chiaissés du paradis tarrestre, et nous d'aïvou z'eux. An i faut y rentrer, maintenant ! »

ENJOLER. Je donne place à ce verbe familier, mais français, pour avoir l'occasion d'indiquer son origine probable. En Bourgogne, il signifiait donner des joyaux : Guigone de Salins, fondatrice de l'Hôtel Dieu de Beaune, fit présent, dans l'année 1446, d'une magnifique croix d'or ornée de pierreries, *pour enjoyaler et parer l'austel et chapelle dudict Hostel-Dieu.*

ENORSER (S') et *s'enosser*. S'étouffer en avalant un os.

ENTREMI. Entre. *Le reloige étot plaicé entremi lai mai et lai taule.*

ENVIRER et *Envirotter*. Rouler une corde autour d'un axe, une ficelle autour d'un peloton. Chez les Romains, *viria* était un bracelet, *qui vire autour du bras*. Il doit y avoir là un radical primitif qui exprime l'action de tourner, de rouler. A Beaune nous appelons *virette* l'outil que le français appelle *vrille* : nous écrivons logiquement *vire-brequin* et non pas *vilbrequin*. *Virer* signifie tourner, changer : *les girouettes virent ai tous les vents*. C'est à Dijon qu'on a écrit le *Virgile virai* en bourguignon. *Virot*, étourdissement, d'où *envirotté*, homme ou animal qui a le *virot*, le vertige.

Déviré est opposé à *enviré* ; c'est tourner en sens contraire. (V. *Revirer*.)

EPANTER. Synonyme d'épouvanter. « ... qu'il se donnât bien garde de dire en son gouvernement que Messire le duc estoit trespassez dont tout le païs fut *espantez*. » Cette citation est extraite d'un compte du châtelain de Cuisery, après la mort de Philippe de Rouvres en 1361. Plus d'un siècle auparavant, l'auteur du « Roman de Rou » avait employé la forme *espoënter*.

ÉPÉCHE. Barrage momentané d'un ruisseau. Elles sont presque toujours établies de façon à circonscrire un creux dont on épuise l'eau afin de *pêcher* les poissons plus facilement.

ÉPLUE. Pluie d'étincelles. Les enfants s'amuseut bien souvent à faire jaillir d'un tison incandescent les milliers d'*éplues* qu'ils appellent des *soldats*.

ÉPORER (S'). Prononciation patoise d'*épeurer* ; avoir peur. *T'ai mis ton cotillon rouge : noi' viâ vai s'éporer*. L'ad-

jectif peureux se prononce *pouérou* dans le patois du Morvan.

ÉPURER. Nous employons ce verbe dans son sens propre. Il signifie faire sortir un liquide d'un linge, d'une éponge, ou même d'une préparation culinaire *Épure les torchons avant de les faire choicher sur le guerner.* — *Jeutte les z'haricots dans une passoire pour les faire épurer.* C'est l'origine du mot *purée*.

ÉQUEU et *Écuit* vient peut-être du latin *coctus*, cuit. Être *équeu* c'est avoir, par suite de la chaleur et d'une longue marche, des rougeurs et des écorchures dans la partie du corps où il y a le plus de frottement. Cette indisposition, peu dangereuse, se dissipe par une application de saindoux et du repos. Elle fait le sujet d'un conte drôlatique que je vais vous narrer.

Acoutez ben ?

« An y évot eune fois deux chiaissous qui s'éteint éguairés en corant d'aipreis les ievres. A z'airriveurent, vez trouas heures du médiot, dans lai petiote auberge du peïre Martin. Le mâte et sai fomme éteint sortis : Lai fillotte d'eune dizaine d'an-nées gardot c'te chetite mason. — Te vâs vitement nous beiller ai diner, i crevons de faim ? — Ma Seingneur de Dieu, i n'ai ran qu'un p'chot de freumaige. — Ce n'ast pas aissez : te trouverez ben des œufs et du lard pour nous fâre eune bonne omelette. — J'ons ben des œufs, mâ pour le laird, i vâs en ailler queri chez mai tante Paponne. Ç'ast jeuqu'ai l'aute bout de lai velle ; i vâs me dépouâcher. »

« Lai gamine s'en aillit tój' corant. Les chiaissous trouveint qu'il étot longue ai r' veni. En regardant teut autour de lai chambre, a virent un bout de laird qu'étot pendu ai

coté du drossoir. Le feu étot aillemé, les œufs et lai quaisse éteint prêts... L'ômelette fut bentôt baclée. A quemerçaient de lai minger quand lai fille rentrit d'évou son laird. — Quemant don que vous aiz fait, mes moussieus, pour trouver de lai pair ? (V. ce mot) — J'ons décruché le laird qu'étot pendu iqui, darré lai pôrte — Vous aiz fait celui, vous autes?... hi ! hi ! i seus pardue ! — Ma coye-tai don, p' tiote ébécile, i te payerons brâment. — Ce n'ast pas ce qui. . c'ast le laird qu'étot pendu ... hi ! hi ! — T'as eune beite, laiche-nous tranquilles, d'évou ton lard ! — Hi ! hi !.. ç'ast le laird de mon peire... — Laiche-nous mainger ! — Et peu, mon peire, a vai me batte, hi ! hi !... ai cause que c'ast le laird de mon peire, hi ! hi ! — Quoique çai veut dire : le lard de ton peire ? — Ma voui, ç'ast le laird d'évou quoi a graissot ses queuches (*cuisse*s) quand al ast *équeu*. »
Tableau ! comme dirait un reporter.

Dans le patois de l'Yonne, *équeu* veut dire *fatigué*. Je ne sais pourquoi M. Jossier le dérive de *nihil*.

EPORIGNÉ. Mal peigné. Ce mot vient peut-être du latin *porigo*, crasse de la tête.

ERMESSE et *Remesse*, balai. *Remesser*, balayer.

L'ÉTAT DES FEILLES

Ce n'ast pas l'état des feilles
De corir les garçons,
Ma ç'ast l'état des feilles
De remesser les mâsons.

Quand les mâsons sont propres,
Les amants y venont ;
Ils y vienn' quatre à quatre,
Souvent ils y restont.

S'asseyont sur le coffre
 Le frappont des talons
 El si le coffre est vide
 Ben vite a s'en allont.

Le coffre ou *arche* sur lequel se *cheurtaient* les *prétendus*, était un grand meuble qui s'ouvrait en tabatière. On y mettait l'argent et les nippes, avant l'invention des armoires. Il servait aussi de siège. L'inventaire de l'Hôtel-Dieu de Beaune le nomme *archebanc*.

Le mot *balai* vient de *bouleau* ou bien du breton *balaen* qui signifie genêt. « Ermesse » et « remesse » dérivent du latin *ramus*. On donnait le nom de *ramassières* aux sorcières du Moyen-âge : elles allaient au sabbat à cheval sur une *remesse*.

ESCANDRI. Petite variété de l'abricot ; il a peu de chair et sa *beurde* est relativement très grosse.

ESCARIBOT. Mâcre ou châtaigne d'eau à laquelle on attribue des propriétés fébrifantes. Elle est appelée *cornuelle* dans l'Autunois où sa consommation est encore assez grande. Il y a cinquante ans, les fruitières de Beaune la vendaient au quarteron ; mais le palais raffiné de nos enfants ne s'accomode plus de cette friandise.

ESCHONER. Achever. *An faut eschôner lai boiche* (bêchage) *devant que d'ailler goûter*. Un acte de 1407, relatif à l'élection d'un maire de Beaune, porte ces mots : « Pour *eschener* les tumultes, débat et estaude qui se pourroient ensuyvre. »

ESCLOT. Espèce de sabot garni de cuir dont on se servait encore il y a un demi-siècle. A rapprocher du verbe *éclopper*.

ESSAPER. Enlever l'eau et le savon dont un linge est imbibé ; c'est presque le synonyme d'*épurer*. *Devant que d'étendre tes chemises, t'airai ben soin de les fare essaper*. Ce mot me paraît venir du latin *sapo*, savon.

ETELLES. Débris de bois faits par la cognée en abattant les arbres.

ETOULES et *Etroubles*. Partie inférieure des tiges de céréales, qui restent en terre après la moisson. Ce substantif pourrait venir de *stipula* qui signifie chaume, tuyau de blé. Les registres de la Chambre des comptes de Lille mentionnent l'achat, fait en 1439, « d'un cent de glyues d'esteulles pour ouvraiges et réparacions du béguinage. »

ETOU, *Elôt, atout, ylout*. Cette traduction provinciale du latin *etiam* me semble plus rationnelle que le français aussi.

Quand lai chèvre saute au chou
Le biquet y saute étou.

Dans le Morvan, *aitou* est synonyme de : avec. Voici un couplet d'une chanson citée par le docteur Bogros dans son livre « A travers le Morvan » :

O dont tous que lai milice
Vai tirer le mois proussain
Qu' iot por celui qu'o faut qu'i me mairisse
Aitout lai feille de nout' voisin.

ÉVAIRER. Rabelais s'est servi de ce mot qui n'est plus guère employé que dans cette locution : *évaïrer les mouches*. C'est la traduction presque littérale du latin *everere* : chasser avec un balai.

Un *évaire-môche* est une verge dont les lanières sont en papier

ÉVOU et *d'évou*. Avec. *Vins don d'évou moué*. Il ne faut pas confondre ce mot avec *lévou* qui signifie *dans quel endroit* et qui semble venir de *là où*. *L'évou qu'al ast été, pour se brôiller tant que ce qui ?*



F

FAGUENAS. Mauvaise odeur. Les Wallons nomment *famias* un endroit fangeux. De tous les lexicographes, Roquefort me paraît avoir donné la meilleure définition : « odeur qui s'exhale d'un lieu fermé où il y a beaucoup de monde. » On a aussi appliqué ce mot aux parfums trop capiteux de certaines femmes. Un ancien auteur a dit :

Elle sent si fort son *faguenet*
Qu'elle ferait un homme gomyr:

C'est comme cela que l'entendait, au siècle dernier, un curé des environs de Beaune. Dans un village que je ne veux pas nommer, deux hommes vivaient en guerre : l'un était le pasteur des âmes, l'autre le seigneur du pays. Le premier avait à se plaindre du second au sujet d'anticipations de terrain et de quelques droits seigneuriaux. Le curé refusait de lui présenter l'eau bénite et de l'encenser lorsqu'il entrait dans l'église, « ce qui d'ailleurs lui arrivait rarement », dit le manuscrit que nous avons eu entre les mains. Je dois faire remarquer que la vie quelque peu scandaleuse du paroissien justifiait le refus du curé. Une salle de spectacle d'été avait été installée dans le jardin du château : les comédiennes arrivaient de Paris et de Dijon et donnaient le mauvais exemple. Le curé formulait ses

plaintes en patois : « Al emmenot dans sai carrosse », dit le manuscrit, « des feilles en farbalas que sentint le *faguenas* d'eune lieue, et que venint jouer lai comédie su son tiâtre évou des bateleux quemant lu. » Le seigneur mourut en 1786, comme il avait vécu, et l'impitoyable curé fit creuser sa tombe dans la partie du cimetière qui recevait l'égout des cuisines du château en disant « que pusqu'al évot tant eumé (*aimé*) le musc pendant sai vie, ai feillot li en beiller tant qu'ai prou après sai môrt. »

Voilà ce que c'est que d'aimer l'odeur du *faguenas*

FAIT (Si). Si vraiment. J'écris *fait* pour me conformer à l'usage, mais il faudrait *fé* : si, par ma foi *Non fait* ne se dit plus guère dans la Côte-d'Or, si ce n'est à Gemeaux, où l'on prononce *n'fâ*.

FAUCET. Petite cheville en bois qui sert à boucher les trous d'un tonneau. L'Académie admet ce mot qu'elle écrit à tort *fausset*. L'ancienne orthographe, d'accord avec l'étymologie, était celle que je donne ici.

Un poète du xvi^e siècle, Remy Belleau a adopté cette forme dans ses *Vendangeurs* :

Aiguisaient des faucets pour percer les vins doux,
Et, piquottans leurs flancs d'une adresse fort gaye,
En trois tours de foret faisaient saigner la playe ;
Puis, à bouillons fumeux le faisaient doisiller.

FESSEU. Le principal outil du vigneron. C'est une pioche très recourbée qui laboure la vigne sans attaquer les racines. *Fessourer*, travailler avec le *fessou*. On voit dans un compte de Jean Galabon, pour l'année 1327 : « Item pour lx journées de hovriers à fessorer le premier cop, lxxj sols lj deniers. » Cette pièce concerne le vignoble d'Arbois.

En patois du pays de Liège, on écrit « fosiou. »

FEU. Synonyme bourguignon de : furoncle.

FEUGNER. Creuser la terre avec son feûgnon. Le feûgnon est le nez de certains animaux, tels que le porc, le furet, les fouines, les taupes. Fouiner et feûgner sont presque synonymes : le premier ne s'emploie qu'au figuré en parlant des personnes qui ont peur et qui se cachent. Par extension, *feûgner* signifie : sentir de loin, chercher en furetant. Je connais un archéologue très ardent à chercher les vieux meubles dans les villages de la montagne : les habitants de Bouhey ne l'appellent pas autrement que le *feûgnoux*. Ne cherchez pas, lecteurs ! Cet antiquaire : c'est moi-même.

FÉVIOLE. C'est le nom patois du haricot. Du latin *phaseolus*, petite fève.

FIARDE. Toupie fort en usage dans le pays beaunois. Elle est armée à sa pointe d'un éperon de fer ou d'acier. Autrefois, on l'appelait *toupie fuyarde*, pour la différencier des toupies dormantes ou ronflantes. On devrait donc dire et écrire une *fuyarde*.

FINAGE et *Finaige*. Dans l'origine, ce mot signifiait limite, confins, comme le latin *finis*, dont il dérive. On l'a ensuite appliqué au territoire d'une commune. La légende de Saint-Urbain appelle le village de Longvic, près Dijon, *finis longoviana*. On a appliqué ce terme de finage à une petite étendue de terrain. Les Nuitons ont la *fin blanche*. C'est un *lieu-dit* qu'on pourrait nommer *lieu maudit*, car c'est là, en face des *trous-léger*, que la légende place le grand sabbat des sorciers et des fées.

FLAMUSSE et *Flémeusse*. Pâtisserie commune, plate et circulaire, dans laquelle il entre du fromage blanc et de la

courge. Dans le Cambrasis les *flamiches* sont cuites lestement dans le four, pendant que le bois achève de flamber. Ce procédé laisse entrevoir l'étymologie. Une *miche* est un pain rond : *flamiche* ne serait-il pas un pain rond cuit à la flamme ou près de la flamme ? Dans son « Dictionnaire Rouchi-Français, M. Hécart dérive ce mot de *vlaemig*, flamand, parce que cette pâtisserie vient de Flandre.

Le nom et la chose sont très anciens en Bourgogne. M. Joseph Garnier, dans ses *Chartes des communes*, a donné le contrat d'affranchissement des habitants de Prissey près Nuits, par Charles de Bauffremont en 1479 ; voici un des articles de cette charte : « Ne pourront iceux habitans dores en avant faire aucungs fours en leurs hostez ou ailleurs, fors petits fournets pour cuyre seulement flans, pasteuz, *flamusses* et gasteaulx. » Un poème en patois intitulé *Le réveil de Bontemps par la Mèrefolle de Dijon*, parle de notre vieille pâtisserie burgundo-flamande :

N'é tu pâ vù Nostradameusse
 Qu'éto lógé chez Jean Flaimeusse
 Pâtissei au mitan du Bor.

Une délibération, citée dans les « Ephémérides » de M. Ch. Aubertin, défend aux habitants de Beaune de confectionner et de faire cuire *flans*, *tartes*, *flameusses* et *gasteaulx* : les pâtisseries avaient seuls le droit de les fabriquer.

Il y a un siècle, le français était difficilement compris dans les campagnes : les curés entremêlaient les deux langages. Voici une facétieuse allocution faite à ses paroissiens par l'un d'eux : « Petit peuple de Nantoux, vous qui possédez de tout en abondance : du vin blanc, de lai faireune, du chenôve, des treuffes, du troqué, vous ne direins

pas tant seulement : *teni, mossieu l' curé, voiqui eune flai-meusse!* (V. *Flan et talmouse.*)

FLAN. Pâtisserie de la famille des *flamusses*. On l'a confectionne surtout pour la fête du village, pour l'*apport*. C'est une feuille de pâte recouverte de fruits, de courge *menusée*, d'épinards ou de *comeau*. La fête de Nantoux a lieu en hiver : les fruits et les légumes font défaut, on y fait du *pouroté*, c'est-à-dire du flan aux poireaux.

Jadis, le *flan* était une sorte de crêpe ou d'omelette cuite dans une *casse*, sur un feu *flambant*. La préparation que nous appelons maintenant *flan de lait* ou *flandelet* lui ressemble beaucoup.

Dans le Roman de la Rose, flan est écrit *flaon* :

On les peut trouver en la ville ;
Ou de tartres ou de flaons,
Ou de fromages angelons.

Cette forme se trouve également dans un acte de 1376, cité par M. Simonnet : « lidit reteneur doivent et seront tenus cuire et prestir la cuite... et aussi cuire et faire les pasteuz, *flabons* pour la nécessité desdiz religieux. » Les comptes pour 1454 de la châtellenie de Semur en Auxois mentionnent la « réparation d'un petit fourneau pour cuire petits pains, *flaons* et pasteuz. »

Voici un passage curieux extrait du « Prouvende de l'hostellerie du castiel Saint Jehan en Valenchiennes, » publié par M. Fromentin. L'*Hostellerie* était un hospice de vieillards :

« Le cras merquedi devant quaresme, on donne à chacun dudit dortoir et le portier un *raston* et parmi tant on détient les iij œfs du lundi et les ij de cedit merquedi pour

ces rastons. Ossi n'ont point du bure le venredy en devant, avoec vi livres de bure que on a davantage de par le maison Et ce n'ont ledit jour ne flan, ne lait, et pareillement à mesquines » Les *mesquines* étaient les vieilles femmes recueillies dans cet hospital.

Je termine cet article par une citation du joyeux poète Villon :

Bons vins ont souvent embrochez,
Saulces, brouets et gros poissons ;
Tartres, flans, œufs fritz et pochez,
Perdus, et en toutes façons.

(V. flamusse et talmouse.)

FOINDRE. Diminuer, se condenser. *J'ai vâs mis un gros chou dans lai marmite : a s'ast teut foindu.* On dit aussi : *not' vin s'ast foindu dans le tonneau, al ai un p'chot coulé.* Le manquant s'appelle la *feinte*.

Vient peut-être de *foin* qui se tasse en séchant.

FOIRE, marché, dérive de *feria* ou de *forum*, place publique. Foire, dans le sens de dyssenterie, *stercus liquidum*, comme dit Ménage, vient de *foria* (latrina). Il y a cinquante ans, les bambins de l'école campagnarde disaient, en levant le bras et en faisant claquer les doigts : *Mossieu le mâte i vourâs ben ailler dibôrs.*

Foireux se prononce *foroux* en patois. Lorsqu'un cortège de baptême traverse les rues du village sans jeter des *draigies*, les jeunes enfants *courent après* en lançant cette imprécation : *Parrain, marraine, enfant : foroux !* (V. *tire-pois*.)

Le mot foire, pris dans son acception la plus propre, me rappelle une très jolie chanson patoise, que M. Huot, de Gemeaux, a bien voulu me communiquer. On remarquera que ce patois est bien différent du nôtre et que les

aspirations y sont très fortes. J'en citerai seulement quelques couplets :

LAI MAOH MAIRIÉE

Mon pêihre tô m'ai mariaï,
 El a tan de no-z-en aulai,
 M'ai mairiai bé tristieuman
 Aillon no-z-en
 El a tan de no-z-en aulai
 Lai nêih no pran.

.

Oil dan l'âche (arche, coffre) ai m'ai enfrunmai
 El a tan de no-z-en aulai
 E m'ai enfreumai bé seuvan
 Aillon no-z-en
 El a tan de no-z-en aulai
 Lai nêih no pran.

E m'y lassó lontan pieurai
 El a tan de no-z-en aulai
 Lontan pieurai cruaohleman
 Aillon no-z-en
 El a tan de no-z-en aulai
 Lai nêih no pran.

Ai lai grand foire é s'ai saôhvai
 El a tan de no-z-en aulai
 E s'ai saôhvai bé fo jeuran
 Aillon no-z-en
 El a tan de no-z-en aulai
 Lai nêih no pran.

Ma è n'en ai ran répotai
 El a tan de no-z-en aulai
 Ran répotai de bé piaisan
 Aillon no-z-en
 El a tan de no-z-en aulai
 Lai nèih no pran.

O bonne mo tan-mèih lé brai,
 (*O bonne mort tends-moi tes bras*)
 El a tan de no-z-en aulai
 Té brai ? qui me jeute dedan.
 Aillon no-z-en
 El a tan de no-z-en aulai
 Lai nèih no pran.

Quan lai vieulaite fleurirai
 El a tan de no-z-en aulai
 Fleurirai au premèih bea tan
 Aillon no-z-en
 El a tan de no-z-en aulai
 Lai nèih no pran.

Dzeeuh lai grant harbe i dreumirai
 El a tan de no-z-en aulai
 I dreumirai po bé lontan
 Aillon no-z-en
 El a tan de no-z-en aulai
 Lai nèih no pran.

FORGON. Outil en fer destiné à remuer le feu d'une forge ou d'un foyer. On dit en Bourgogne : *ce qui vint de lai polle* (pelle) *retorne au forgon*. C'est l'équivalent de « ce qui vient de la flûte retourne au tambour. » Au figuré, *forgonner* est s'agiter inutilement et mettre tout *sens dessus dessous*.

FORTER et *feurter*. Nettoyer le chanvre teillé avec un gros peigne de bois. Les *fortoux*, autrefois *ferteurs*, battent le chanvre ; ils nettoient, peignent et flambent jusqu'à ce que les débris ligneux aient disparu ; après quoi on forme les *poupées*. (V. ce mot.)

Au Moyen-âge, *fouarre* était synonyme de *paille*. On répandait du fouarre dans les églises, pendant l'hiver, avant l'adoption des bancs et des chaises.

Les fortoux du Morvan et de l'Auxois venaient exercer leur industrie dans la côte de Beaune : ils avaient à Autun, dans l'église Saint Jean-Baptiste, une confrérie qui était sous le vocable de *la Présentation de la Sainte-Vierge*.

FOUACE. Vieux mot français encore usité en Bourgogne. C'était une sorte de galette cuite sous la cendre. Les Périgourdins disent *fougace* et les Tourangeaux *fouée*. Cette sorte de pâtisserie se faisait à certains jours déterminés. A Valenciennes, on la mangeait vers l'époque du carnaval : « ont lesdits du dortoir le venredy devant le quarisme chacun une *foice en pain enviziet* (peut-être *anisé*), que on leur fait de leurs œfs et bure de cedit jour et pareillement à mesquines. » Ce règlement de la *prouvende de l'Hostellerie* a été fait en 1456.

Dans notre région, on faisait des fouaces le jour de Noël. En souvenir de cet ancien usage, le pain béni distribué aux fidèles à la messe de ce jour était mélangé d'anis verts. Cet usage a cessé, dans notre ville de Beaune, depuis une cinquantaine d'années.

Au XIV^e siècle plusieurs habitants de Bellenot, près Pouilly-en-Auxois, devaient annuellement au duc de Bourgogne *cinq fouaces et une pinte de vin avec chascune fouace et se n'ont point la fouace, ils doivent pour chascune un boisseau*

froment mesure de Pouilly. (Compte de Girard le Graud, châtelain de Pouilly, pour l'année 1361.)

Les *pains jaunes*, confectionnés à Autun pour les grandes fêtes et notamment pour la Saint Ladre, ne sont autre chose que des fouaces : on les fabrique avec de la pâte sans levain, des anis verts et du safran.

FOUAIGE. Ce mot a deux acceptions. 1^o Tiges de plantes destinées à être brûlées. Des *fouaiges* de turquis, de haricots, de pois, de pommes de terre. On l'applique même aux feuilles de raves et de choux. C'est le synonyme de *cbeillas* (V. ce mot.) 2^o Fouaige ou affouaige, en français *affouage* : droit de prendre du bois dans une forêt pour l'usage de sa maison : portion de bois attribuée à chaque ménage dans les coupes communales. A rapprocher du verbe « raffourer, » employé par les Picards dans le sens de donner la nourriture aux bestiaux.

FRICOT. L'Académie n'admet pas ce mot qui est cependant usité dans presque toutes les provinces de France. C'est une *fricassée*, un ragout de viande *frite* dans la poêle. La forme *friche* que l'on retrouve dans ce vers

Et n'eussé-je ni friche ni miche

se rapproche du mot *fricketil* ou *fristil*, qui a le même sens.

FRIGOLER est de la même famille. Ce verbe s'applique surtout à la cuisson des marrons. Les marchandes de châtaignes cuites qui se tiennent sur nos places publiques les jours de marchés d'hiver ne manquent pas d'annoncer leurs marchandises par le cri : *toutes chaudottes, toutes frigolottes.*

FRIGOLOIRE. Poêle ou casse percée de trous, dans laquelle on *frigole* les mærrons et les châtaignes.

FRINDALER. Saisir un objet et le faire tourner avant de le jeter à terre. *Al ai pris mes nippes dans l'ormoire et a les ai fait frindaler teut le traivars de lai chambre.* Par extension : maltraiter, repousser avec colère : *mon meichant boumme m'ai teute frindallée.* A rapprocher de *fronder*, dans le sens de lancer avec une fronde.

FROMAGEOT. Dans le Nord : fromigeon. Petite plante sauvage de la famille des *malvacées*. Ses graines ont la forme d'un petit fromage.

FUTAINÉ n'a rien de commun avec l'étoffe qui porte ce nom. *Faire la futaine* ou *prendre la futaine*, c'est se dérober, c'est *s'enfuir*. Quand nous allions au collège, nous appelions cela *faire la ruine*.



G

GABI. Chargé. Cette expression est usitée dans les villages de la plaine. *Qeu jouli åbre : al a gabi de poummes.* — *C' l' enfant qu' ast gâbi de pòyons* (de poux.)

GABORER. Enduire de boue... ou d'autre chose. *Petiot sâle ! tai chemise ast tote gaborée.*

GALAPIAT. Mauvais sujet. (V. *Garnipille.*)

GALLINE. Jeu d'enfant, appelé ailleurs *le bouchon*. Ce mot est en usage dans le Hainaut aussi bien que dans la Bourgogne.

GAMBILLER. Littéralement : marcher avec des *gambes* de bois. Les béquilles étaient appelées autrefois des *billes*.

Par extension : chanceler comme un homme ivre. De là est venu l'adjectif *gambillard* et son diminutif *gambi*, boiteux, usités dans tous les villages de la côte. Molière a écrit, dans M. de Pourceaugnac : « oui, de li foir *gambiller* les pieds en haut tevant tout le monde. »

Le mot *gambi*, le contraire d'*ingambe*, figure dans les Noëls de La Monnoye :

Lai borgeire ai trôtai
 Ne fure pas gambie
 Tamar poti du lait
 De sai jeune torie.

GANACHE. Soulier éculé et par extension pantoufle, à cause de sa ressemblance avec une mâchoire de cheval. *Mets vite ment les ganaches pour ne pas te refroidi les piés su le paivé.*

GANDOISE. Mystification, mensonge pour rire. De *gannum* qui, d'après M. J. Quicherat, signifie *dérision* et *déception* et de *aise*, joie.

L'argot parisien dit *godan*.

Voici un joli exemple de gandoise :

Un peintre beauinois avait émis, au sujet de la célèbre inscription gauloise d'Auxey conservée au musée de Beaune, l'idée que les mots encore inexpliqués sont de l'ancien patois volnaisien. Un archéologue de nos amis a donné une traduction facétieuse de ce morceau dont voici le texte précis :

HICCAVOS OP
 PIANICNOS IEV
 RVBRIGINDONI
 CANTALON

ICI CAVin OScar, OPe (par l'aide de) PIAt NIC quel,
 NOS (nous) IEVRV (avons consacré) BRIGitte (Brigitte)
 IN DONI, (en don) CANTALON (un cantaloup).

Cette petite mystification fait le pendant du fameux MVLt arda DIV ionensis de Dijon.

On peut rapprocher *godan* et *gandoise* de notre vieux verbe *se gaudir*.

GARGOILLER. Agiter de l'eau ou d'autres liquides.

En terme d'architecture on appelle *gargouille* des conduits en pierre ou en plomb, placés en saillie au bas des toits et figurant presque toujours des animaux. On a prétendu que ce mot était celui d'un serpent que l'on a appliqué « aux petits canaux placés sur la corniche d'un bâtiment, et sculptés en forme de serpent. » Je ne partage pas cette opinion, et je crois que *gargouille*, et son diminutif « *garguillotte* », très usité à Beaune, sont synonymes de *gossier*, *gargaden* en bas-breton. On a dit, suivant les régions, *gargatelle*, *gargamelle* et *gargassonne*. Les substantifs français « *gorge* » et « *gargarisme* » me paraissent venir du même radical qui est une simple onomatopée.

Gargouille a donc fait *gargouiller*, puis, l'on a appelé *gargouillis* ou plus simplement *gouillis* et *gouillas* la boue formée par l'eau de pluie que déverse une gargouille.

On lit dans le *Mausolée de Jaicôpin*, d' Aimé Piron :

Maingé bé sôvan de lai sôpe
 Qu'un cusenier sâle et maupropre
 Gargouille aivô sé doi gaulou.

A Valenciennes, on dit *gadouiller*.

GARGUCHON. Larve des pois, des fèves et d'autres grains. On dit aussi *cosson*, et par corruption *cochon*, à cause de la *cosse* des pois.

GARLOT et *Garlet*. Etui à aiguilles. C'est la métonymie altérée de *carrelet*, ancien nom de l'aiguille, le contenant pour le contenu : « *carreler ! souliers !* » est le cri des cordonniers ambulants qui parcourent nos campagnes avec la hotte sur le dos.

GARNIPILLE et *guernipille*. Mauvais sujet, maraudeur. Littéralement : *pilleur de guerne*. Ce dernier mot était synonyme de *poule*, comme on le voit dans un vau-de-vire d'Olivier Basselin :

Ils n'ont laissé porc ni oue
Ne guerne ne guernelier
Tout entour nostre cartier.

Nous employons le mot *galapiat* avec le même sens que *garnipille*. Les Berrichons disent *galapiot* et les Normands *ganpion*.

GAUDAILLER. Ne pas travailler : *tuer le temps* en s'amusant. Constatons que la terminaison *ailler* donne à certains verbes une signification particulière exprimant l'idée de paresse et de nonchalance, comme mâchouiller, mangeailler, buvailler, tournailler. «Gaudailler» est le péjoratif de gaudir, comme le français «tirailler» est le péjoratif de tirer.

GAULE. Perche ou baguette servant à gauler des noix, des pommes, et quelquefois à corriger. On disait autrefois *galler* :

Vostre peau sera gallée
Ou vous ferez vostre debvoir.

Gwal signifie «branche» en bas-breton.

GENCES. «Avoir les gences» c'est avoir les dents et les *gencives* agacées par des fruits verts. Les Morvandaux disent : *avoir le genciot*.

GENNE. Marc de raisin L'étymologie ne m'est pas connue, car je ne pense pas que l'on puisse trouver quelque rapport entre ce mot et celui de *gebenne*, espèce

de torture qui consistait à écraser les membres du patient. En Bourgogne, nous distillons nos gennes pour avoir de l'eau-de-vie de marc. Le *gin* anglais est une sorte d'eau-de-vie, de même que le genièvre flamand et hollandais, mais il n'y a aucune analogie grammaticale, car le gin doit son nom aux baies de genièvre qui entrent dans sa composition. Dans les environs de Dinant, on appelle cette liqueur du *péquet* : le geniévrier a les feuilles *piquantes*.

GIGIER. Estomac des volailles. *Gigerium*, en basse latinité.

GIGUILLE. Mauvais vin. Vin acide qui donne envie de *ginguer*, et qui n'est bon « qu'à faire danser les chèvres » Il faut être trois pour boire un verre de *gigouille* : les deux premiers maintiennent le troisième pendant qu'il avale ! (V. Ginguer.)

GINGOUAS. et *Gingois*. *Cori tot de gingouas*, c'est courir de travers, en titubant. Je laisse aux étymologistes le soin d'étudier l'origine de *gingouas* : j'indiquerai seulement l'analogie de ce mot avec *gigot* et *gigue*.

Alexis Piron a employé ce mot dans une lettre adressée à M. Maret : « J'avance en aveugle sans bâtons... et c'est pour tomber encore de fatigue, après n'avoir trotté que de *gingois*. »

GINGUER. Ruer. Ce mot, très usité à Beaune, s'applique aux animaux et quelquefois aux hommes. *Lò vaiche gingue tant qu'i ne peux pas lai traire*. — *Meïre, le Léon ast trop meichant : a se met ai gingucr sitôt qu'an veut jue évon lu*.

GIRLICOUÉE. Amas de personnes ou d'objets disposés

en cercle. *Une girlicouée d'enfants*. Même racine que girouette, girandole, etc. Les latins avaient le verbe *girare*, tourner.

GLUS. En français *gluis*. Longue paille de blé ou de seigle, qui sert à couvrir les toits et à accoler la vigne.

GOBER. Avaler rapidement. Ce verbe, admis par l'Académie, est placé ici parce qu'il a formé une ancienne locution beaunoise. *Tu la gobes* a le sens ironique et vindicatif de : c'est bien fait. On dit, dans le même sens : *tu bisques*. Le vieux mot *gobeur* est, depuis quelques années, remis à la mode. Un gobeur est un sot qui se *gobe* lui-même, ou un niais « qui croit que c'est arrivé. »

GOBILLE. Synonyme beaunois de *bille*. Il y a des gobilles en palisse, en verre, en agate, en marbre. Au pays wallon, une gobille est appelée *cassidone*. La calcédoine est une espèce d'agate.

GODICHON, (la mère) est un personnage historique dans le pays beaunois. Je ne sais pas si elle a réellement existé. C'est peut-être un de ces types bouffons créés par l'imagination gouailleuse de nos pères, pour se *gaudir*.

On dit familièrement à un enfant boudeur et criard : *attends toi ! i vas te fâre chanter lai meire Godichon* ; en bon français : je vais te corriger.

Cette chanson est une de ces fantaisies scatologiques qui amusaient beaucoup nos grands pères : on la chantait sur l'air : *Guillot, prends ton tambourin*.

LA MÈRE GODICHON

La mère Godichon a fait un étron
Qui pesait cinq quarterons.

La Justice l'a pesé
 Et le poids le poids, et le poids le poids,
 La Justice l'a pesé
 Et le poids ne s'y est pas trouvé.

La mère Godichon a répondu
 J'ai encore la crotte au c...
 La Justice a repesé
 Et le poids le poids, et le poids le poids
 La Justice a repesé
 Et le poids s'y est ben trouvé.

Cet échantillon suffira !

GOLON et *Goulée*. Grosse bouchée qui remplit bien la *gueule* : *Bouarbis qui bêle pard sai goulée*.

GOLOUX. Galeux. *C' l' enfant-qui n'ast pas soigné, al ast teut goloux*. S'applique plutôt aux éruptions de la tête qu'à la gale proprement dite.

GONER. Habiller de travers. Ce verbe est usité dans tout le centre de la France : on le trouve dans le Lyonnais, le Berry, le Morvan, la Bourgogne et la Franche-Comté.

De là est venu le mot *gonias*, habit déchiré et usé ; par extension, mendiant et mauvais sujet. (V. *Gonot*.)

GONOT. Capuchon de laine grise à l'usage des vigneronnes. On appelait autrefois gonot une sorte de mantille à pointes, surmontée d'un capuchon et garnie de *plissés* ou *fraisés* : on en portait encore il y a cinquante ans. Ce vêtement était fait avec de l'indienne piquée, à petits dessins et d'un ton clair. Les laitières ne venaient jamais à la ville sans ce capuchon sur lequel on plaçait *lai tôrche*, destinée à maintenir le pot au lait sur la tête. Les torches même

deviennent rares : les pots-au-lait sont portés en voiture ou à la main.

Le gonot bourguignon est cité dans une pièce de vers, écrite en 1682 par Aimé Piron : il s'agit de coups de bâton distribués aux hommes et aux femmes, aux têtes coiffées du chapeau et à celles que recouvre le capuchon :

Lou révérand dom prôcurou
 Se bôtit si fort en courou,
 Prit in bâton et peu ai fraippe
 Et su gonô et dessus caippe
 Su les côttes et les côtillons
 Et tô dou large et tô dou lon.

Le patois dijonnais est accusé par les *o* longs et par l'article *dou* qui foisonnent dans ces vers. L'accentuation est bien différente et la tonique est renversée : à Beaune, *gónot*, à Dijon, *gonôt*. Ces anomalies sont encore sensibles, même chez les gens instruits : ce qui devrait être bref est long et *vice versa* : des petits *gateaux*, rue du Petit Pôtet.

Les Bretonnes des environs de Lorient se vêtissent d'un petit manteau d'été, en indienne piquée, presque semblable à celui des Bourguignonnes : elles lui donnent le nom de *capot*.

Au Moyen-âge la *gonelle* était une sorte de robe, ou plutôt de manteau commun aux deux sexes : un comte anglo-normand dut son surnom à sa gonelle grise. Dans un roman du XIII^e siècle « Guillaume au court nez, » le héros dit à l'abbé d'Agnane :

Que ferai-je sil me tolent ma *gone*.

En 1254, trois cents bourgeois de Tournai vêtus de gonelles écarlates, armoriées à la tour d'argent, furent à la rencontre de Saint Louis. On lit dans le testament de

Raoul Fevre, chanoine d'Angers en 1349 : « lego.... capam meam meliorem et unam de *gonnis* meis. » M. Jossier, dans son « Dictionnaire des patois de l'Yonne » rappelle qu'une duchesse de Bourgogne sauva le roi Charles VI en l'enveloppant d'une *gone*. C'était au milieu d'une mascarade organisée en 1393 : Jean II, comte de Joigny, trouva la mort dans l'incendie qui en fut la suite.

A Dijon, on appelait *maugônies* les domestiques d'hôpital : leur signe distinctif était un bonnet jaune. Dans la suite, on donna le nom de « maugônies » aux mendiants et aux voleurs de grand chemin. A notre époque, le mot « gonnelle » n'est plus appliqué qu'aux filles de mauvaise vie.

En patois lyonnais, un *gone* est un petit enfant qui porte encore la robe et une *gogne* est une poupée.

GORDER, mendier. *Gordeau*, en patois *gordia* et son féminin *gordelle*, homme ou femme vivant dans la faim et la saleté : porteurs de *gourdes*. *Gourd*, dit M. Francisque Michel, est un terme d'argot qui signifie fripon, fourbe et vagabond.

GORET. Cochon mâle. *Goreille* et *treue guèreille*, truie. *Guèreillon*, jeune truie : *an n'y ai point de guèreillon qui ne trouvet son eppèreillon*. Ce curieux proverbe signifie qu'il n'y a fille si laide et malpropre qui ne trouve à se marier.

C'est un mot gaulois. Chez les Celtes *gorrit* était le sanglier. Les Bas-bretons disent *gorth*. Dans le pays beauvois, un *gouri* est un cochon de lait; au figuré : jeune homme qui se vautre dans l'ordure. En provençal, un *gourri* est un vagabond.

Voici une jolie ronde des environs de Pouilly-en-Auxois :

LAI TREUE GUÉREILLE

Ma que j'étais chez mon peire
 Moi, petite Jeanneton,
 Au lieu d'ailler en l'école,
 Lon ture, lon ture lure,
 On m'envie les cochons garder
 Lonturelé.

J'étais encor trop jeunette
 J'oubliai mon déjeuner
 Un des valots de mon peire,
 Lon ture, lon ture lure,
 Qui s'en vint me l'aipporter
 Lonturelé.

Le valot ai pris sai toute
 S'ast mi-t-à lai faire aller.
 Tous les cochons de la ronde
 Lon ture, lon ture lure,
 Se sont mi-t-à y danser
 Lonturelé.

Saufre eune veille treue guéreille
 Qui n'ai pas voulu danser.
 L' goret la prit par l'airouille
 Lon ture, lon ture lure,
 Par ma foi tu vas danser
 Lonturelé.

L' goret la prit par l'airouille :
 Par ma fi ! tu vas danser.
 — Que veux-tu don que je danse
 Lon ture, lon ture lure,
 Je suis prête à cochonner
 Lonturelé.

GOSSE et *Gousse* de pois, d'ail : synonyme patois de *cosse*.

GOSSOT. Poche. Gousset. C'est la variante de *potenère*.

La complainte suivante se chantait, le soir de la fête des Rois, dans le village de Santenay :

Ç'ast Guignolo de Saint Lazot (Saint-Lazare).
 Charchez voué dans vot goussot
 Si a n'y ai pas deu trois gros sos
 Pour le povre, povre, povre,
 Pour le povre Guignolo.

Les trouas Rois semblablement.
 Qui apportent leurs présents.
 Qui aura la fève noire ?
 C'est le rossignol de gloire
 Plantez, semez
 Jusqu'à la saison d'été.

Les trouas Rois nous mandent
 D'y aller en France
 Par un Dieu aimé
 Par un Dieu adoré.

— Plait-y, Madame ?
 Que ce soit du blanc,
 Que ce soit du noir :
 Tout ce qui vous plaira.

O Madame du logis
 Recevez ce roi ici
 Donnez-lui des draps ben blancs
 A ce roi qui vient de naître
 Donnez-lui de biaux draps blancs
 Pour ce roi qu'ast tout-puissant.

Croix d' par Dieu, ma bonne dame
 Donnez-nous de la chandelle
 Pour passer cette ruelle.

Oh ! ma dame de céans
 Qu'on dit qui êtes si belle
 Le couteau qu'ast su la table
 Qui regarde le gâteau
 Coupez-le en quat' morceaux
 Et donnez-moi le plus gros.

Si vous voulez nous rien donner
 Ne nous faites pas tant attendre
 Mon camarade est à la porte
 Qui a si froid qu'il tremble.

C'ast Guignolo de Saint Lazot
 Charchez voué dans vot' gossot
 Si a n'i ai pas deu trouas gros sos
 Pour le povre, povre, povre,
 Pour le povre Guignolo.

L'intervention de saint Lazare fait supposer que les deux *pain-quérant* étaient atteints de la lèpre.

GOTTON. Synonyme patois de Marguerite. La terminaison *on* qui semble masculine s'appliquait aux femmes, tandis que le suffixe *iche* désignait une personne du sexe fort. Annelon, Dannon, Philison, Margueron, Reinon, étaient usités à Beaune au moyen-âge. Ils se sont continués jusqu'à notre époque par les Jeannon, Nannon, Marion. Françon, Toinon, Madelon. Au siècle dernier et au commencement de celui-ci, on disait *Coliche* pour Colas, *Paliche* pour Pierre, *Dodiche* pour Claude. Beaucoup de noms de baptême se terminaient en *ot* : Tiennot, Jacquot, Charlot.

GOUAGER. Patauger dans la boue. *Al ai gouâgé ses saibots en corant dans l'ia.* Anciennement ce verbe signifiait : « passer une rivière à gué. » On voit, en 1441, dans le compte d'un receveur ducal du Charollois, que les Écorcheurs, logés entre la Loire et l'Allier, avaient *geaugié* cette rivière. Ce mot est de la même famille que *gâcher* du mortier, que *gouille*, *gouillis*, *gouilliâs*, auxquels nous donnons le sens d'eau bourbeuse. Les gens du midi appellent *goargo* un engorgement d'eau. En langage breton *gouer* et *gwaz* signifient ruisseau.

Le radical celtique *gué* ou *wé* est bien connu.

GOUBLE. Raidi par le froid. *Al ai les mains goubles.* Ce mot est employé dans la plaine. Sur la côte on dit : *Al ai les mains bigues.*

GOUÉ. Grosse serpe dont se servent les vigneron pour abattre les arbres et aiguïser les pisseaux. *Y vas fâre raïcmôder le moïnche de mon goué.* J'ai vu ce mot écrit *goé* dans un acte de 1409. En Belgique et dans le nord de la France, on dit un *courbé*.

GOUEILLE. Guenille. *Gouelloux*, mou, flasque. *Les rasins sont gouelloux, a ne meureront pas.* Les Rémois disent une *goile*.

GOURIN. Synonyme de Goret. (Voyez ce mot.)

GOYOTTE. Poche de vêtement. Par extension : bourse. Les Dijonnais prononcent *goyôte*.

GRATONS et *grailons*. Ce qui reste du gras de porc après qu'on a fondu le saindoux.

GRAITTE-CUL. Baie de l'églantier ; on l'appelait autrefois *bolon* et *bouton* :

Et cherchoient par ces boissons
Boutons et mûres et prunelles.

« Sur le bord d'un chemin, un rosier sauvage et un prunellier se trouvaient voisins. On était au mois d'octobre : une bande de *venoingieux* entassaient les raisins dans les paniers sans regarder les fruits trop verts des deux arbrisseaux. Grande douleur du rosier qui s'adresse à sa voisine :

Sœur peurnelle, sœur peurnelle
Teut le monde se mairie, parsonne ne nous aippelle!
— Bah ! bah ! sœur *bouton*,
Chaque chose ai sai sàson. »

Les *graittes-culs* et les *peurnelles* sont les derniers fruits de l'année.

L'illustre maison des Bouton, seigneurs de Corberon, est connue de tous. Un de ses membres adopta la devise : *Le bouton vaut la rose*. Cela signifiait que le fils valait le père et que la famille n'avait pas dégénéré.

GRAVELLE. Petite pierre. *Dôte-moi don lai gravelle qu'ast entrée dans mon soulé*. Voici quatre jolis vers d'une pastourelle du XII^e siècle :

Quant voi la flor nouvele
Paroir en la praële
Et j'oi la fontenele
Bruir seur la gravele.

On lit dans le célèbre roman de la Rose :

Je m'approchay de la fontaine
Pour l'eaue voir claire et saine,
Et la gravelle claire et nette
Qui au fond estoit très-parfaite.

GRAVONER. Grimper avec effort.

GREMIA. Noyau de fruit. Du latin *gremium*, milieu.

GREUSER (Se). Se mettre en colère. Usité à Meur-sanges et à Marigny.

GRIMON. Chiendent. Notre patois est plus conforme à l'étymologie que le français : il dérive du latin *gramen*. En morvandean, *grimon* est de l'orge dégénérée : le chiendent porte le nom de *grouache*.

Dégrimoner : arracher le chiendent. *J'ons évu ben de lai pone pour dégrimoner note plante.*

GRINCHE. Difficile à écorcer. *Eune noix grinche*. Au figuré, une femme *grinche* est celle qui a le caractère difficile et la voix désagréable. L'Académie dit *grincheux* et grièche, et le patois de Dijon *greigne*.

GRINGALET. Jocrisse et Gringalet étaient des comédiens de place publique ; le dernier a laissé son nom aux gens maigres, souffreteux, faibles de corps et d'esprit. Gringoire était un poète satyrique français du commencement du XVI^e siècle.

GROLOT. Vase ou écuelle en bois. *Te vas ailler queri du vin blanc doux dans le grôlot*. Un inventaire, dressé en 1361 dans un château du Vivarais, donne le détail des objets de cuisine ; on y remarque « decem *gralets* de palpre. » D'après Ducange le mot *palpra* signifie bois.

A Autun on dit *grôlotte* et à Lons-le-Saunier *grelot*.

GROUÉ. Corrompu. *Du vin groué, de l'ia grouée*. La petite ville de Mamers a une grande place non pavée et marécageuse : on l'appelle place de *grouas*.

GROULER. Agiter. *J'aillons fâre des confitures, an faut*

grouller not' peurner. Voici un exemple de scie villageoise et enfantine : « Batisse, vins iqui ; i vâs te beiller du gai-tiâ : ast-ce que ton nez *groule* ? — Nenni, a ne groule pas. — Hében, te n'airez ran ; si ton nez aivot groulé i t'en airàs beillé ! »

On sait que la *sauteuse* était une danse chantée et pratiquée il y a cinquante ans dans tout l'Auxois ; en voici une que les enfants ont bien oubliée :

MAI GRAND' MEIRE

Mai grand'meire qui n'évot qu'eune dent.

Encore elle *groule*

Quant an cort du vent.

Mon grand peïre qu'étoit maréchau

A li raicmôde

Ai grands coups d' marteau

Mai cousine, not' petit chien blanc

Lai quoue li *groule*

Quand an cort du vent.

GROULOTTE et *Gruillotte* : gelée de cuisine. *Mai tante, baillez-moi de lai groulotte dévou mon jambion.*

GRUME. Grain de raisin. A rapprocher de *gremiu*. Les latins disaient : *grumus salis*.

GRUN. Raisin tardif que le froid empêche de mûrir. *I ferons eune fillette de boire d'évou nos gruns.* (Nous ferons une feuillette de piquette avec nos gruns.) Ce mot me paraît d'origine burgonde, car ses similaires sont restés dans les langues germaniques : *grünn*, verdure, en allemand ; *green*, vert, en anglais.

GUÉDEIGNES. Jambes maigres comme celles d'une chèvre. Le mot *gade*, chèvre, est resté dans le patois wallon. En Bourgogne, on appelait *guédan*, une couverture de lit fabriquée avec du poil de chèvre.

GUÉE. Chemin forestier, tracé pour la desserte des coupes de bois.

GUÉREAU et *Gareau*. Pluie d'orage. *Aittends un p'chot : le temps vai s'éclairci, ç'ast un guéreau*. On devrait écrire *gare-eau*.

GUEUGNER. Attendre inutilement. *An faut le laisser gueûgner ai lai pôrte*. Dans les villages de la plaine, on dit *jugner*. A Dijon, *gueûgner* signifie : regarder avec indiscretion.

Il y a plusieurs jeux d'enfants où l'un des joueurs, « celui qui l'est » doit gueûgner, puis courir après les autres. Ce chercheur est désigné par le sort. On récite une espèce de mélodie incohérente dont chaque syllabe forte frappe sur un des joueurs : la dernière indique *celui qui l'est*. M. de Chambure a donné une de ces formules dans son « Glossaire du Morvan ; » elle me paraît fort ancienne :

Une ! deusse ! trois !.. du bois.
 Quatre ! cinq ! chis !.. du buis
 Li roi nous c'mande
 Por ailer en France
 Ai lai messe de Jésus-Christ
 Por mingier du pain béni.
 Pain bis, carabi,
 Pain d'or : t'en às d'hiers !

La formule suivante est encore usitée à Beaune et dans la région :

Un i, un l, casin, casel,
 Du pied, du jonc, coqueri, bordon.
 Un loup sortant de la forêt
 Tout habillé de vert, de gris,
 Sauve-toi petit seri,
 Car te voilà
 Pris !

GUIAPOUX, guiapouse. Gluant, qui s'attache aux doigts comme un corps gras.

GUIBOLES. Jambes.

GUILLE. Excrément humain.

GUILLEDOU (Courir le). S'amuser à toutes les fêtes de village, danser et faire la cour aux filles. Je pense que ce mot nous vient du flamand : une *ghilde* de jeunesse est une société, une confrérie de plaisir ayant ses réunions, ses statuts, son administration. Il y avait autrefois des *ghildes* d'archers, d'arbalétriers, de paulmiers. Il y avait aussi les *ghildes* des métiers, c'est-à-dire des drapiers, des cordouanniers, des feronniers, etc.

Al ai coru son guilledou leute lai neut, et pu a ne peu pas traiveiller.

GUILLENLÉ. Ce sont les souhaits du jour de l'an, le *Gui l'an neuf* des druides, dont l'obscur tradition s'est conservée jusqu'à nous. Voici comment on le chantait à Santenay il y a un demi-siècle :

Guillenlé, bia Guillenlé
 En bonne an-née pissiez entrer
 Qui n'y a pas qui a Noéi
 Qu'i a huit jours que Dieu fut né

Que Dieu bénisse lai mâson
 L'houmme et lai fomme s'i-z-i sont
 Et le petit enfant du bré
 De lai main de Dieu fut soigné
 De lai main de Saint Batholmé.

O dame, dame, donnez-nous.
 De vos aumônes qu'en ferons-nous ?
 Les porterons aux champs fleuris
 Autant de fois que nous dirons }
 Qu'i a de feuell' dessus le jonc. } Bis

C'est-à-dire jamais, puisque le jonc n'a point de feuilles.
 L'intervention de Saint Barthélemy peut s'expliquer par ce fait que l'apôtre de Cappadoce guérit la fille « lunatique et fort tourmentée » du roi Polémon. (La vie des Saints par Ribadeneira.)



H

HARIAS. Clameurs, discussions, embarras. Ce terme est fort usité dans la Côte-d'Or et dans l'Yonne. M. Jossier le dérive de l'espagnol avec le sens de *convoi de mules* : cela me paraît douteux. *Tous ces harias iqui m'on empouaché de fini mon óvraige*. Dans le département du Nord l'airie est l'aire de la grange. On dit proverbialement : il a des airies à battre. Je ne pense pas que l'origine soit la même. (V. Harié).

HARIÉ. et *Arié*. Interjection qui exprime la déconvenue et la mauvaise humeur. *Quéque te vins fâre vée nos, harié ?*

M. Vallot y voit une invocation à la *tante Airie*, la fée bienfaisante qui apporte les cadeaux de Noël aux enfants de Montbéliard. En ce qui nous concerne, il y aurait un contre-sens, car *harié* est toujours pris en mauvaise part. Cette opinion est presque aussi hasardée que celle de Rochefort. Ce lexicographe assure qu'un arié est une sorte de ragoût.

Il me paraît bien plus rationnel de faire venir du mot *haro*, clameur, et du vieux verbe *harier* ; les poésies du Moyen-âge donnent à ce dernier mot le sens d'insulter en criant ; on l'appliquait aux querelles de ménage :

Vous aultres Jeunes mariés
 Vous serez tansez, hariez
 De vos femmes à tout propos.

On s'est servi autrefois du mot *harelle* avec le sens d'obsession. Il faut le rapprocher du bas-breton *harao* et de l'anglais *hurrab* ! En style de veneur, *haro* est le cri propre à exciter les chiens. Les Morvandeaux crient aux renards *harou ! harou !* On dit aussi *harier les chiens après le loup*.

Le haro était l'annonce publique d'un grand événement ; c'était aussi une déclaration de guerre. Le mot *héraut* d'armes me paraît être de la même famille. On lit dans la « coutume de Normandie » : Cil qui crie haro sans appert péril le doit amander au prince. » En 1418, un ambassadeur des Rouennais assiégés accourut à Paris et dit au roi de France : « Je viens contre vous crier le grand haro afin de vous signifier l'oppression des Anglais. »

HAUTUROT. Petite élévation de terrain : *j'aillons dôter les hauturots pour ben niveler not' jardin*. C'est un diminutif de *huteur*. (V. Theurot).

HEIN. Cette exclamation interrogative est très usitée dans la ville et dans les environs de Beaune ; elle a le sens de « n'est-ce pas » et de « comment dites-vous ? » *Meire, i faisons des gaufres dimoinche, hein ?*

HOUSPAILLER. Synonyme patois de houspiller.

HOUSSINE. Branche de houx. Par extension, tout ce qui peut servir à chasser, à battre les animaux. *Si te ne veux pas m'obêi, i vâs prendre lai houssine !*

M. Augustin Thierry assure que, dans le langage des

Francs, *buz* ! signifiait *dehors*. Cette interjection est encore en usage : nos villageois crient « houss » ! pour chasser de la maison les chats, les chiens ou les poules.

HU et *Dia* sont deux interjections impératives adressées aux bêtes de somme. *Mai bourrique ast ben teitue : il torne ai bù quand an li quemande d'ailler ai dia*. Le premier terme signifie « va à droite » ; le second, « détourne à gauche ». On a cherché en Grèce l'origine de *dia* ; mais le poète Claudien nous apprend que les muletiers gaulois avaient dans leur langue un mot pour la gauche et un mot pour la droite. Les charretiers bretons emploient les mots *dia* et *déba* dans le sens du *dia* bourguignon. Il paraît donc certain que ces expressions, usitées dans une grande partie de la France, remontent à l'époque celtique.

Un poète du pays de Blois écrivait au XVII^e siècle, en parlant de jeunes filles qui sont au bal :

Dansent l'une à dia, l'autre à hu,
Et personne n'est boucahu.

Personne ne reste pour garder les banquettes. Dans le monde des salons on appelle cela *faire tapisserie*, mais les paysans disent *fâre viâ*.

Hay don ! est un terme de charretier. Un poète de Châlon-sur-Saône, Philibert Guide, qui vivait au XVI^e siècle, a écrit ce vers :

Hay devant ! beste : qu'on ne t'accroche.

HUIS. Porte. On lit dans un poème du XV^e siècle, « La vie du mauvais riche », cité par M. Paulin Paris :

Devant l'huis au riche home le ladre s'arresta.

Ce mot paraît dérivé du latin *ostium*. Le mot *outeau* a

persisté dans quelques villages ; nous avons à Chorey la vigne de *l'outaut*, située près de la porte du château. *Ostaut* et *oustaut* sont des termes de caserne qui désignent la salle de police.

Les mots *hostel* et *hostellerie*, que l'on écrivait sans *h* au moyen-âge, ont peut-être la même origine.



I

I Pronom de la première personne. *I vās m'en ailler*. Devant une voyelle il redevient le *je* élidé du français : *j'euveure lai pôrte*. (j'ouvre la porte.)

Le pronom *i j* sert également pour le pluriel : *i fions aujed'beu lai feite, mas demain, j'irons écouer*.

La seconde personne du singulier est *te*, pour *tu* : *ast-ce que te vins vée moi ?* La seconde du pluriel est, suivant les pays, *vos* ou *veus* : *an dirot que vos êtes mailaide ? Quoi don qu'ast airrivé chez veus ?* La première forme prévaut dans la région qui confine au Morvan.

La troisième personne est *a* pour les deux nombres : *A m'ai dit qu'a partirint teut ai l'heure*. Devant une voyelle *a* devient *al*, pour éviter un hiatus. *Al ast venu qu'al aivint déjî soupé*.

A est remplacé par *an* dans les verbes impersonnels. « Il faut manger, il fait des éclairs, il va pleuvoir, se traduisent par *an faut mainger, an éleide, an vai pleuvre*.

IQUI. Prononciation patoise de *ici*. On lit dans le poëme de *Garin le loberain* :

A Lengres lor enseignent qui n'est pas loin d'iqui.

IRE. Ce vieux mot français est toujours en usage dans l'Auxois, et notamment à Thoisy-la-Berchère. *I étàs tol en ire* : à Beaune nous dirions : *i étàs teut en coulâre*.



J

JACIN. Dard d'un insecte et langue d'un serpent. Ce mot ne viendrait-il pas de *gæsum* qui était, comme on sait, l'arme de trait des Gaulois. Au figuré on a appliqué *jacin* à une femme bavarde, une méchante langue. *Lai meïre Manette ai un fameux jacin.*

JACQUEILLON. Jupon de grosse laine, pour l'hiver.

Eune feille de rason
N'ôte pas sôn jaiqueillon
Aivant l'Aiscension.

L'habit masculin correspondant est une *jacquelle*. C'était le vêtement populaire, celui des *Jacques*.

JARLE et *Jarlot*. Du bas-latin *gerla*, cuve. Vaisseau de bois que l'on met à côté de la selle, sous le cuvier à lessive. *Fais ben aittention en coulant lai bue : ton jarlot vai borger.*

JAVOUILLER. Parler en bredouillant. Au figuré : dire des bêtises.

Ce verbe a signifié « remplir de liquide. » On dit encore dans certains pays « ouiller le vin, » c'est-à-dire remplir

le tonneau. Ménage cite le mot *avouiller*, qu'il dérive d'*aqua*. Au Moyen-âge, on a dit et écrit *jargouiller*.

Or ça vieillart de pute affaire
Viens jargoulier au commissaire
Tu yras jà à Pierre-latte.

(Mystères du XV^e siècle.)

JEAN (Herbes de la Saint). Plantes consacrées qui servaient de préservatifs chez les Gaulois. Cette superstition s'est conservée jusqu'à notre époque. La veille de la Saint-Jean, avant le lever du soleil, les gens du Vernoy récoltaient des branches d'Enula et les joignaient aux boutons d'or et aux paquerettes pour en faire des bouquets que l'on faisait bénir en les consacrant à Saint Jean et à Sainte Barbe. Ces fleurs séchées préservaient de la foudre, au moyen de cette incantation : « Saint Jean écoutez-nous, Saint Jean exaucez-nous, Saint Jean préservez-nous. Sainte Barbe, belle fleur, qui portez la croix du Sauveur ; si je le dis pendant trois fois, point la foudre ne tombera. »

A Saint-Loup-de-la-Salle, on fait encore bénir des bouquets de l'*herbe à Saint Roch*.

On dit en parlant d'un ragoût trop assaisonné : *Te y ai don mis teutes les barbes de lai Saint Jean*.

JICLER. Se dit d'un liquide comprimé qui s'échappe. On l'emploie au figuré dans le sens de s'élancer. *Le ieuve ai jiclè entremi mes jambes*. Dans le nord de la France, on dit *ziquer*. Les Belges-Wallons ont le mot *spiter* qui a le même sens et le substantif *spiture*.

Un *jiclot* est une éclaboussure. Probablement du latin *ejaculare*.

JOPILLER. Littéralement : jouer avec les pieds, *jocari*

pedibus. An li ai fait prenre du café ; a ne fait ran que jopiller dans son let.

JOR et jar. Adverbe affirmatif. *I vouràs jor ben qu'al épouset lai Jean-nie.* C'est l'abréviation d'un jurement qui est encore en usage : *jour de Dieu !* Le patois d'Autun dit *diozarm* : c'est l'inversion de *jarnidieu* et *jarnigoi*. Les Latins juraient par Hercule : *Jor, jordieu*, pourrait être un serment par Apollon, le *dieu du jour*.

Aimé Piron, le pharmacien-poète dijonnais, écrit *jarre*.

Jaidi on voisot dans lé cloître,
 Dé grande province lé moitre
 To des andées s'aillai forai ;
 Ma jarre, ce n'a pu celui.

JOURNAL. Mesure agraire qui variait selon les pays. A Beaune, le journal contenait trente-quatre ares vingt-huit centiares : une *ournée* de laboureur.

JUDRU. Gros saucisson de ménage. *Jondu* signifie joufflu, dans le patois de l'Yonne. Chez les Morvandeaux, un *gidron* est une grosse andouille.



L

LAGOT. Egout, flaque d'eau. Il serait plus rationnel d'écrire l'*agot*, car la racine de ce mot paraît être *aigue*.

Lai pleue d'Feuvrer
Vaut l' lagot de feumer.

LAI. Prononciation patoise de l'article *la* : *J'irons goûter su lai montaigne*. Ces mots me font penser à une épigramme bien oubliée quoiqu'elle ait été composée il y a moins de cent ans. Quelques détails sont indispensables :

Dans la première délimitation géographique dressée vers la fin du siècle dernier, les districts et leurs divisions avaient été établis d'une façon fort arbitraire. Les chefs-lieux de canton avaient seuls des officiers municipaux. Chorey se trouvait dans le canton de Pommard, ce qui obligeait les jeunes gens du premier village à aller se marier dans le second, c'est-à-dire à sept ou huit kilomètres. Cette confusion, ce mélange des populations de la côte avec celles du pays bas, froissèrent beaucoup les paysans. Le couplet qu'on va lire mentionne quatre localités assez éloignées les unes des autres : Crépée, hameau d'Aubaine, est actuellement du canton de Bligny-sur-Ouche ; *Soloinge*, Chalanges, est de la commune de Beaune, à l'Est, tandis

que Battaut ou *Bâtia* est à l'Ouest. Quant à Luleune, c'est une ancienne métairie en ruines, dépendant de la commune de Pommard.

CRÉPÉE DANS LAI MONTAIGNE

Crépée dans lai montaigne,
Soloinge dans l' pays bas,
Nicoulas
Airrondissement de Luleune,
Département d' Bâtia,
C' que teut l' monde ne sait pas.

Cette gandoise se chantait sur l'air d'un carillon de l'Hôtel-Dieu.

LAIGE. *Lée*, ou mieux *l'aige*. Chemin. Ce mot n'est plus usité dans le langage bourguignon habituel, mais il est resté dans plusieurs noms géographiques de nos environs : la chapelle de Notre-Dame *de Lée* est située dans la plaine nuitonne, à proximité de la voie romaine. Le hameau de *Lée*, commune de Culètre, se trouve sur une ancienne voie allant à Arnay. Le beau village d'Argilly a le bois de *l'Aige* au chat, près du chemin d'Agrippa. Enfin les gens de Boncourt appellent *l'Aige de Beaune* l'embranchement de voie romaine qui passe à Bolar et à Notre-Dame du Chemin. J'estime que ce mot *aige*, qui paraît dérivé d'*agger*, a motivé le nom d'Agencourt, village qui se trouve sur cette voie latérale. Puisque je parle d'anciens chemins, je signalerai les *Hâtes Cautain* et *l'âte pavéc*, lieudits de Beaune et de Bouze. Ces appellations semblent venir d'*atrium* et n'ont rien de commun avec *l'aige* qui donne lieu à cet article ; si ce n'est leur situation dans des lieux fertiles en débris gallo-romains.

Un livre récent donne à ce mot le sens de « petit bois » et le dérive de *haie*.

LAILLOTS. Nom donné aux Morvandeaux par les vigneronns de la côte. A l'époque des vendanges, les *Beuquins* (V. ce mot), envoient dans nos vignobles des essaims de travailleurs, mais il en vient encore de plus loin. Le pays granitique des environs d'Autun et de Saulieu renferme la population des *Laillots*, que M. Pierquin de Gembloux croit d'origine hunnique : « la tête est carrée, les yeux en amande, le nez épaté et les cheveux raides. On trouve, dans leurs cérémonies et surtout dans les enterrements, des rites analogues à ceux de l'Asie. » Cette population est antipathique à la race des *Béquins* et à celle de notre côte, car ces Morvandeaux ont le caractère taciturne et froid comme leurs montagnes :

Point ne vient du Morvan
Bonnes gens ni bon vent.

Il n'est pas impossible que les *Laillots* descendent des Huns : mais leur nom me paraît avoir une origine plus récente. Quand un vigneron s'abouche avec le chef d'une de ces bandes de vendangeurs et qu'il lui demande de quel pays il est : Nous sommes *de là hiaut*, répond-il. Un *Beuquin* aurait dit : nous sommes de l'avant. Telle est, je pense, l'étymologie fort prosaïque du mot *Laillot*. A Valenciennes on appelle *gins de Lauveau* les habitants d'une petite région où l'on dit : *lauveau* pour « là-bas », et l'on nomme *drouchis* et *rouchis* ceux d'un pays wallon où « drouchi » signifie : *droit ici*.

Les morvandeaux ont en effet une accentuation très différente de la nôtre. Voici le boniment d'un marchand de bétail sur le champ de foire d'Autun : « *Seïr aïmi, iôst*

des bons beaux : tournaz-los, viraz-los, botte-lô le cul conte in sâliu ; s'a requelant, diozarni, i vôs les beillô tô pour ran.
 Cette citation prouve que les Morvandeaux n'ont pas usurpé leur réputation d'hommes rusés.

Pour accentuer la couleur locale, je citerai quelques strophes d'une jolie ronde que l'on chantait autrefois entre Arnay et Saulieu :

LA HIAUT SUR LA MONTAGNE

Là hiaut sur la montagne

Lon lire lon là

Là hiaut sur la monta...

gne !

Y a-t-un harmitage,

Et ioup tata, pi ta derara,

Y a-t-un harmitage

Habité par des moi...

nes !

Habité par des moines

Lon lire lon là,

Habité par des moi...

nes !

Marions-nous nous deux

Et ioup tata, pi ta derara

Marions-nous nous deux,

Je ferons bon ména...

ge !

Je ferons bon ménage

Lon lire lon là,

Je ferons bon ména...

ge !

Pis j'airons des enfants,
 Et ioup tata, pi ta derara,
 Pis j'airons des enfants,
 Pour peupler l'harmita...
 ge !

LAISSIA. Synonyme bourguignon de lait. *I ne vâs pus ai Biâne les maitins ; not' vaiche n'ai pus guère de laissia.*

LAIT DE BEU. Cette locution pittoresque a le sens de bourde, menterie, promesse irréalisable. *Je ne crois rien à tes belles promesses : tout ça c'est du lait de beu.* En langue verte : c'est de la blague !

LAMBIN. C'est le nom d'un professeur du xvi^e siècle. Il était fort lent, fort minutieux (fort *numu*, comme disent les Belges,) et s'appesantissait sur les plus petites choses. De lui serait venu l'adjectif *lambin* et le verbe *lambiner*. J'ai lu quelque part cette définition que je transmets à mes lecteurs s. g. d. g.

LANDIERS. Chenets. Les inventaires du xv^e siècle mentionnent fréquemment les *grands landiers de fer de fonte* et les *hauts landiers de fer* (V. Andains).

LAMPER. Tirer la langue. *Regarde don quemant not' chien lampe : al ai ben soi* (soif). Ce verbe a formé le substantif *lampiâ* : *lai gran chaleur beille le lampiâ*. A Valenciennes, *arrousser le lampas* est synonyme de « bien boire. » *Avoir le lampiâ*, c'est avoir soif, c'est tirer la langue, comme font les chiens : *Varse-moi du vin, i ai le lampiâ*.

Le mot *lampasser* est resté dans le langage héraldique : *d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules*.

LARIGOT (*Boire à tire-*). Les chercheurs du siècle dernier ont forgé une demi-douzaine d'étymologies. On a d'abord parlé de la Rigault, cette grosse cloche de Rouen que l'on tirait à grand peine ; puis du Goth Alaric, à la santé duquel les Germains buvaient des rasades. Ensuite, on a découvert que larigot était le nom d'une espèce de flûte et l'on a dit : boire comme si l'on flûtait. Ménage dérive ce mot de *fistula*. Tout cela me paraît inepte.

Un savant de notre époque, s'appuyant sur je ne sais quel terme d'argot, prétend que cela signifie *boire à tour de bras*. Il me semble qu'on est allé chercher bien loin ce qu'on avait sous la main. *Larigot* signifie gosier ; il est encore usité dans ce sens en Bourgogne. Ce mot, qui a formé *larynx* et ses dérivés, s'appliquait spécialement à cette partie de la gorge qu'on appelle *la pomme d'Adam* et qui fait un mouvement très prononcé chaque fois que l'on avale. Quand on a très soif on boit vite, et quand on boit vite on tire le larynx.

LARMIER. Soupirail de cave.

LARRÉ. Terrain inculte en pente rapide. Par extension : pâturage, champ ou vigne sur le penchant d'une montagne. On disait autrefois *laris* ; la Chanson de Roland, composée au XI^e siècle, contient plusieurs fois cette expression.

Jo ai veût les sarrazins d'espaigne
Cuvert en sunt li val et les muntaignes
E li lariz et trestutes les plaines.

Et encore :

Rollans regardet ez munz et es laris.

Ce mot, dont la basse latinité a fait *larricium*, doit avoir une origine celtique, bien que M. Grangnage le dérive du saxon *lári*, vide. Il est entré en formation dans une grande quantité de noms géographiques de la Bretagne.

En langue tudesque *laer* signifie pâturage commun et *laar* a le sens de clairière chez les Hollandais. Au pays des Basques, *larra* signifie également pâturage.

Cette expression est usitée dans toute la région éduenne.

M'Y ALLANT PROMENER

M'y allant promener
 Sur le larré, sur le larré,
 J'ai vû not' chien Barbet
 Tot éclopé, tot éclopé.
 A s'en r' venot de lai chiaisse
 En feignant tout partout
 Traignant eune caircasse
 De loup, de loup.

Sitôt qu'a m'aiperçut
 Ailler vée lu, ailler vée lu
 A s'en r' tornit teut droit
 Sans m'acouter, sans m'acouter
 I raimassis des beûches,
 Des rains de queurnôler
 Pour taper su ses queuches
 Et le fàre lâcher.

A laissit sai chaireugne
 Darré lai soué, darré lai soué ;
 Euvrant sai rouge gueule,
 Se j' tit su moi, se j' tit su moi

Ma teut d' suite i eus lai chance
 De tirer mon coutiâ
 Et d' forgonner sai panse
 En li crevant lai piâ.

Combien de fois n'ai-je pas suivi du regard les bergers rassemblant, au déclin du jour, leurs moutons sur les larrés de Santosse ou d'Ivry. Avec quel plaisir j'écoutais la suave mélodie de ces poétiques villanelles remplacées, hélas ! par les couplets idiots que les cafés-chantants ont mis à la mode :

Aidieu-eu bargeire, aidieu bell' je m'en vas
 Et je m'en vas sous la coudrette
 Aidieu-eu bargeire, aidieu bell' je m'en vas.

LAUVE. C'est le nom du ruisseau de La Doix. On devrait écrire *l'auve*, c'est-à-dire l'eau. Les appellations géographiques traversent les siècles, malgré les invasions, malgré les changements de race, de nationalité, de langage. *Auve*, dont on a fait *aigue*, est certainement l'une des plus primitives manifestations de la parole humaine. Dans le sanscrit, le radical *av* indique le mouvement continu : il a formé *avi*, le vent, aussi bien qu'*avani*, la rivière. (V. Doix).

LAVASSE. Pluie d'orage. « Quant à leurs orges, avoynes, poids, fèves et tremitages, ils ont été entièrement ruynés par la dite gresle, lavace et inondation de la Deune. » (Procès-verbal d'une grêle chue à Santenay en 1652 »).

LAVE. Couche supérieure de certaines roches calcaires de la Côte-d'Or. Elles se lèvent en feuilles plus ou moins

épaisses et servent à couvrir les toits, à former des revers d'eau et à faire des bordures dans les *cortils*.

Les couvertures en laves disparaissent peu à peu. Elles n'exigent point de réparations, mais leur établissement est très coûteux, à cause des énormes charpentes qu'elles nécessitent.

LAVIER. Synonyme patois d'évier. C'est l'endroit où les ménagères lavent leur vaisselle. Même racine que *lauve*.

LAYETTE et l'*Ayette*. Tiroir d'une table. *Euveure dou voi l'ayette, te prenez les coutiâs pour mette su lai taule*. Le mot *ais*, planche, me paraît être la racine de layette : un fabricant de coffrets est encore appelé un *layetier*.

On appelle *layette* le trousseau d'un petit enfant. Il est douteux que l'étymologie soit la même et je serais disposé à rapprocher ce dernier terme des mots *lien* et *lier*. Il en est de même pour *layette*, paquet de chartes et de papiers, synonyme de liasse.

LÈCHE. et *Loche*. Tranche mince. *Te couperai ben des loiches de pain pour fare eune bonnz soupe*.

Cet ancien nom de la *langue* a formé le verbe *loicher*. Le mot breton « *cromlech* » s'applique aux monuments mégalithiques formés de grandes pierres plates. Dans le Pas-de-Calais plusieurs dolmens portent le nom de *Pierre de lard* : c'est toujours l'idée de *tranche*. Une lame d'épée portait autrefois le nom de *laische*.

Lèche et *loiche* signifient spécialement tranche de pain et de lard. Dans le Nord on prononce et on écrit *leique*. « Le iour de pasques, on fait poix frase, et ont une leique de lard. » Ces poix frases, que l'Hostellerie de Valenciennes donnait à ses vieillards infirmes, n'étaient

autre chose qu'une purée de pois, accompagnée d'une tranche de lard grillé.

LÈCHE FRITE. et *loichefrite*. Récipient en tôle que l'on place devant le feu, au-dessous de la broche à rôtir. L'inventaire de l'Hôtel-Dieu de Beaune, que nous nous plaçons à citer, mentionne « une douzaine de *louchefroyes* tant grandes que petites. »

LÉVOU ou *Lavou*. Adverbe de lieu. *Lévou don qu'al ai choi* signifie : où donc est-il tombé.

LEZ, près de. Ce vieux mot ne s'applique plus qu'aux noms de villages ou de hameaux : Montagny-lez-Beaune ; Saint-Prix-lez-Arnay.

LIBOT. Sorte de crapaud. Je pense que l'article s'est agglutiné avec le substantif : libot pour le bot. Ce dernier mot est le cri monotone du batracien.

LIERGE. Nom bourguignon de la plante appelée laitron.

LIGNOT. Uni, sans aspérité. *J'aillons glisser su lai mare, lai glièce ast ben lignote.*

LINCHER. Synonyme patois de *glisser*.

LOC. Ce mot primitif, très usité en Bretagne, a formé le *Bas de Loc*, lieudit de la commune de Lusigny : c'est la vallée pittoresque où la rivière d'Ouche prend sa source.

Les anciennes peuplades du Nord et de la Germanie appelaient *lock* un lieu creux ou un petit lac. Ces deux circonstances se trouvent réunies au *Bas de Loc*.

Cet endroit a servi de théâtre à bien des scènes fantastiques et les contes de *la velle* mentionnent fréquemment

ce lieu sacré. Ici c'est un *clair* ou feu follet, qui égare un voyageur dans ce joli val de Lusigny, et qui l'oblige, après mille détours dans les prés du Bas de Loc, à *se neyer dans la rivière d'Ouache* ; là, c'est le festin des sorcières. Toutes les histoires de sabbat se ressemblent : de grandes tables, rapidement posées et chargées de mets dans les prairies vertes ; des fées portant des gâteaux blancs sur des plats d'argent ; une coupe dérobée aux enchanteurs par un galant qui veut faire preuve de courage en apportant à sa belle un présent mystérieux. On raconte même que les fées ont donné à quelque jouvenceau une parcelle de leur fameux gâteau blanc, après leur avoir fait *siner de son sang* la promesse de ne rien divulguer.

Il faudrait un volume pour narrer toutes ces légendes ; mais les limites de ce petit ouvrage nous obligent à être bref.

LORDOT. Etourdissement.

LOUSINE (Mère). Monstre habitant les puits et les fontaines et servant d'épouvantail aux enfants. *Ne t'avise pas de croicher dans nol' pout, lai meire Lousine te maingerot.*

La mère Lousine se rattache évidemment au culte des Génies des eaux, si nombreux en Bourgogne. On trouve encore quelques traces de ce culte gaulois dans certains villages de l'Auxois et du Morvan. Pendant trois jours consécutifs, les malades des rives de l'Arroux vont boire l'eau de la rivière avant le lever du soleil en prononçant ces paroles : « Arroux i t'aippourte lai fièvre : te me lai rendrai quand te remontera ! »

Saint Martin, le grand destructeur d'idoles, s'est particulièrement attaché à détruire le culte des eaux. Parmi le grand nombre d'églises mises sous son vocable, figure

celle d'Arcenay, canton de Précý-sous-Thil, où se trouve une des sources du Serain. Or, il existe dans ce village un énorme bloc rentrant dans la catégorie des pierres tournantes : on le nomme le *porron de la fée* ou de la *Louise*. Cette dernière dénomination rappelle notre *mère Lousine* que certains auteurs font venir de la divinité romaine Lucina dont le culte était, au dire d'Apulée, universel dans la Gaule : « Regina deorum Occidens Lucinam appellat. » On sait qu'elle présidait aux accouchements : les statuettes d'argile trouvées sur tous les points de la France et notamment en *Bolar* près Nuits montrent l'universalité de son culte. Après l'introduction du christianisme, les divinités payennes furent considérées avec raison comme des dieux infernaux, des ennemis du genre humain. Lucine devint l'épouvantail des petits enfants, toujours disposés à regarder dans les puits.

On a justement assimilé la fée bourguignonne à la *Mélusine* du Poitou, moitié femme et moitié poisson. Voici quelques lignes empruntées au « Glossaire du Morvan » (article serpent.) « On vit Mélusine qui était en la cuve jusques au nombril, en signe de femme, et du nombril en bas en signe de la queue d'une serpente grosse comme une caque à hareng. »

Les mémoires de Pierre de Bourdeilles, abbé de Brantôme, contiennent le récit succinct des diverses légendes de Mélusine : « Quand l'empereur Charles-Quint vint en France, on le passa par Lusignan où il se fit faire plusieurs contes fabuleux qui sont là fort communs. Jusqu'aux bonnes femmes vieilles qui lavaient lessivè à la fontaine, que la reine Catherine de Médicis, mère du roi, voulut aussi interroger et ouïr. Les unes disaient qu'elles la voyaient venir à la fontaine pour s'y baigner, en forme d'une très

belle femme et en habits d'une veuve, les autres disaient qu'elles la voyaient, mais très rarement, et ce le samedi à vespres, moitié le corps d'une très belle dame et l'autre moitié en serpent. Les autres, qu'elle paroissait sur le haut de la grosse tour, en forme très belle, quand il devait arriver quelque grand désastre ou changement de règne et ne fut-ce que trois jours avant, on l'entendait crier d'un cri très aigre et effroyable par trois fois. »

« Pour fin et vraie vérité finale, ce fut en son temps une très sage et très vertueuse dame de laquelle sont sortis ces braves et généreux princes de Lusignan. » Ajoutons qu'il existe, au sujet de cette fée, un poème écrit au xiv^e siècle et publié par M. Francisque Michel.

La mère *Engueule* est de la même famille que la mère *Lousine*. Son énorme mâchoire est la terreur des enfants désobéissants. Cependant cette *gueule* n'est pour rien dans l'étymologie du nom qui nous paraît une altération du mot *anqueu*. Chez les Bretons, *anqueu* est synonyme de *fantôme*. (V. *Rancot*.)

LOUVRE. Lucarne de grenier. Ce mot, très usité en Bourgogne, nous vient peut-être de la Flandre : les habitants de ce pays ont *loof*, regard, et *loof venster*, regard de fenêtre.

Un compte de 1453 mentionne les réparations faites aux *louvres* du château de Rouvres-les-Dijon.

LU. C'est le pronom personnel *lui* dont *lé* est le féminin. *C'est lu qu'ai aïppourté les draigies ai sai nièce : tins ! qu'a m'ai dit, voiqui pour lé.*

LURON. Ce mot a signifié *louvelteau*. *Lure* était le nom de la louve et *lurelle* celui d'une petite louve.

En patois du Morvan *lure*, *luriau* signifient béliet. On a appliqué ce mot à un jeune homme fort et hardi. Cette dernière acception est seule usitée dans les environs de Beaune.

LUZOTTE. Petite lumière, et, par extension, petite lampe. *Jaimàs te ne voirai aissez clair pour coudre, d'évou eune luzotte quemant c'lé-qui ?*

C'est aussi le nom patois du ver luisant. Les Italiens disent *luciola*.



M

MACHURER. Noircir, barbouiller. *Al ast mâchuré quemant un ramonâ.* Le roman de Garin le loherain renferme le mot *mascurer*.

MACHURON. Forgeron. Voici trois couplets d'un Noël inédit, en patois de Gemeaux.

Leucifeâ croyô bé teni
Teujô le monde dan son gri
El ai brunché
Don déine,
Dans sai chanson
Don don.

Eine fânne el aivô trompai
Eine aôhtre l'ai bé-n-aitraippé
En le mettan
Don déine
Dzéuh son taohlon
Don don.

El ai bai-n-ai gréinçai lé dan
Ç'à qu' man si è préignoi du van
Dan sai grèihfe
Don déine,
De machuron
Don don.

MAI. Branche d'arbre, ornée de rubans et de fleurs, placée le 1^{er} mai devant la porte d'une jeune fille, par les garçons du village. Ce mot est accepté par l'Académie : je lui donne place dans ce dictionnaire pour avoir l'occasion de relater certains usages bourguignons qui disparaissent rapidement. Voici d'abord une page charmante, écrite par M. Bavard dans son *Histoire de Volnay* :

« Le premier dimanche de mai ramenait, parmi nos ancêtres une fête plus calme. Dans la soirée, après les offices divins, on voyait se dérouler dans les rues un long cortège de petites filles, aux visages frais et épanouis comme les fleurs du printemps : elles conduisaient *l'épousée du mois de Mai*. C'était une enfant de cinq à six ans, belle et ingénue comme on l'est à cet âge. Sa blonde chevelure était couronnée des fleurs du pommier et de l'aubépine. Sa poitrine portait un bouquet de marguerites et de roses. Sa robe blanche était couverte de rubans et de dentelles. »

« Cette troupe était joyeuse comme les hirondelles ; elle chantait comme les fauvettes. S'arrêtant au seuil de chaque maison, elle redisait une ballade dont voici le refrain : »

« Parfaite santé et bonne année.
Etrenez-nous notre épousée.
Voici que vient le mois de Mai
Ouvrez la porte s'il vous plaît. »

« Cette fête, instituée pour saluer le retour des fleurs et des beaux jours, a cessé en 1840. »

Le seul souvenir qui nous reste de *l'épousée du mois de Mai* est une ronde dont on ne connaît plus l'origine :

Ai lai grande ranchée
Qui promène l'épousée

Teut du long du paradis :
 Boque iqui, boque là-bas
 Cheoit dans l'ia.

Dans le canton de Flavigny, les amoureux apportent pendant la nuit, devant la fenêtre de leur préférée, une grosse branche de charme. Les habitants du Jura se servent d'un jeune sapin.

Chaque arbre était l'emblème d'une qualité ou d'un défaut. Il y en avait pour l'amour timide et pour l'amour partagé. Le sureau témoignait le dégoût pour celle qui se livre, l'aubépine signifiait refroidissement et le noisetier rendez-vous. Le bouleau était synonyme de virginité et c'était un grand honneur pour une jeune fille que d'apporter à son mari quelques fagots de ces branches, religieusement conservées. Le cerisier fleuri indiquait le relâchement ; le saule, la coquetterie ; le houx, l'abandon. La malignité a sa part dans cette fête du printemps : on donne un fagot d'épines aux vieilles filles et une botte de foin à celles qui se conduisent mal.

Relatons ici deux coutumes bien poétiques. Lorsqu'une jeune fille mourait pendant le mois de mai, ses compagnes, au retour de l'enterrement, se mettaient à danser jusqu'à minuit : les amies de la défunte attendaient en pleurant que les garçons viennent les inviter. On célébrait ainsi les noces de la jeune fille avec le ciel.

Dans certains pays, les filles du village assistaient aux processions avec un voile blanc et un cierge allumé. Celle dont la conduite était mauvaise n'avait plus le droit de porter le voile et son flambeau renversé était suspendu aux voûtes de l'église comme un épouvantail. C'est presque la légende des vierges-folles.

Dans la Champagne les petites épousées du mois de mai portent le nom de *trimouzelles*.

Voici un couplet d'une ronde que l'on chantait encore, il y a une trentaine d'années, dans le canton de Saint-Jean-de-Losne :

C'est le mois de mai, c'est le mois des fleurs
Où toutes les jeunes filles
Trouveront des épouseurs.
Aimez-moi, ma brunette
Aimez-moi d'un grand cœur.

Nous venons de faire une excursion en dehors du pays beunois : les lecteurs nous pardonneront ce voyage, motivé par le désir de conserver, au moins par le livre, le souvenir de nos traditions populaires.

MAIE et *mayon*. C'est le pétrin dans lequel on réduit la farine en pâte. C'est aussi la plate-forme du pressoir, sur laquelle les raisins sont massés.

MANIEN. Etameur, chaudronnier ambulante. *Veus ne croirins pas que c' petiot ébécille ai passé teute sai journée ai regarder les maniens.*

Les Berrichons disent *minion* et les Bretons *mannouer*. Racine *manus* : main.

MARES. Pièces de bois équarries et munies d'une sorte de poignée, pour aplatir les raisins mis en tas sur le pressoir. L'*ábrot*, grosse pièce de bois fixée à la vis, vient appuyer sur les mares.

On donne aussi le nom de *mares* aux chantiers en bois destinés à supporter les tonneaux dans les caves. Le dimi-

nutif *merrain*, s'applique aux bois fendus ou sciés avec lesquels on fabrique les *douelles* des futailles.

Ce mot n'a aucun rapport avec le marc du raisin, qui dérive du latin *marcere*.

MARGUILLER. Jeu d'enfant. Chacun des joueurs possède trois pions qu'il fait manœuvrer sur une figure géométrique carrée remplie de lignes croisées obliquement. On disait autrefois *mérellier* : les pions ou merelles étaient avancés sur ces lignes suivant certaines règles :

Giens de tables et d'eschequiers
De boules et de mérelliers.

MARSAULE. Bois blanc et flexible d'essence forestière. Voici une nomenclature donnée, en 1533, dans un édit relatif aux droits des usagers : « le mort bois est le bois de saux, le *mortsaux*, espines, prunes, seurs, genêts et genèvre, et non autres. »

MATE. Se dit d'une étoffe légèrement mouillée : c'est le synonyme de *moile*.

Dans quelques villages, lorsqu'on a été trempé par la pluie, on dit : *i seus mate*. Cela est certes moins étrange que dire comme les bonne *gins* d'Avesnes-sur-Helpe : *je suis tout crû*.

MÉCHIN et *Méquin*. Personne malade et de mauvaise mine. *Ast-ce que t'es melaide : t'ai l'air teut méquin*.

On voit dans les fragments de Garin-le-Loherain, publiés par M. Meyer :

Et li rois est meschins, sel servirons assés.

Au Moyen-âge, on disait *mébaing*, *mébaigné* et *meshain*.

Faibles et vieux et méhaignez
 Par qui pains ne sont plus gaingez.
 (Roman de la Rose.)

La Dance aux aveugles, poëme bourguignon du xve siècle, emploie ce mot comme substantif avec le sens de blessure, incommodité.

Je trouve dans le *Livre des vertus et des vices* : « qu'il est aussy comme li méhaignés qui gist au portail du mostier. » Une pièce de poësie de la même époque contient ces mots : « entor li furent li vieil et li meschin. »

M. Francisque Michel, dans son dictionnaire d'argot, attribue au mot *méchi* le sens de malheur : c'est presque le vieux français *méchief*.

MÉCHINE. Jeune fille, servante. *J'aivons un valot pour les beux et eune méchine pour teni lai mason.*

Etant donnée la ressemblance de ce mot avec le précédent, je ne puis comprendre qu'il ait un sens si différent.

La demoiselle, une meschine,
 A tout coiemment assenée.

On voit dans les ordonnances des médecins de Douai, datées de 1422 : « sur les femmes mariées, filles ou meskines qui mésuseront de leur corps, le roi pourra prendre à son proffit le mantel ou cappron. » (*Trésor judiciaire* de Charles Desmazes.)

Un joli conte du XIII^e siècle, *Aucassin et Nicolette*, emploie ce mot au diminutif :

Mescinette o le cuer franc,
 Cors a gent et avenant,
 Le poil blond et les dens blans.

Les vers suivants sont extraits des *Chroniques belges inédites* (Bruxelles 1873.) Ils font partie d'un poëme intitulé « les amours du duc d'Orlians et de la royne. »

Souvent devers le bois regarde
 Au retour, et point ne se tarde
 De souspirer pour la meschine,
 Oncques Rémon pour Mélusine.

MÉDIOT. Milieu du jour. *Sonner le médiot*, c'est sonner l'angelus de midi.—Repos du midi, après lequel le vigneron fait un somme en été. *A dreume de son médiot* est synonyme de : il fait sa méridienne.

MEILLE. La meille est une pioche à long bec recourbé ; on l'appelle dans le nord une rasette. L'Académie écrit *mègle*.

MEIX. Clos tenant à l'habitation. *I seus aillé dans not' meix cuyer des peïches*. Ce mot paraît venir du latin *mansus* et du verbe *maneo* : j'habite ; il a formé de nombreuses appellations locales et de lieuxdits : *meix Durand, meix Porron, meix à Gote, meix Laurent*.

Dans quelques pays, on dit mas. Les noms propres Dumas et Dumcix n'ont pas d'autre origine.

MENER LAI FEITE. Faire de la musique à la tête d'un cortège. Les anciennes confréries étaient précédées d'un *meneïtré qui menot lai feïte*. Dans la vallée de la Saône, les noces de villages sont précédées d'un tambour et d'un fifre dont les airs primitifs ne manquent pas d'originalité.

Au Moyen-âge ceux qui récitaient les chansons de geste étaient appelés *meneurs* : c'est presque l'ancien mot *menestrel*. Guillaume de Vitry a dit :

Qui, moy, le moindre des meneurs,
Enfant non sachant et novice.

On disait également *mener la danse*. Un poète du xvi^e siècle, le mâconnais Pierre Bouton, a écrit dans un de ses sonnets :

Vous qui au bord de la Saône argentée
Qui de cent plis s'écoule lentement
Faites au soir compasser mollement
Le bal égal d'une danse menée.

Ceci me rappelle le couplet d'une de nos chansons de l'Auxois :

IL ME PRIT PAR MA MAIN BLANCHE

Il me prit par ma main blanche,
Dardario, bristico
Dar dar dar et var var vo ;
Il me prit par ma main blanche
Tristi fricoté
Et me *menit* danser.

Voici une histoire de ménétrier qui a bien souvent été racontée pendant les longues soirées d'hiver.

« An y évot eune fois un meneitré de Saint-Aubin que s'en revenot de jue eune noce ai Baubigney. A s'égairit pendant lai neut su les chaumes, vez lai combe de Narvaux, lévou qu'an tint le sabbat. A rebeuillot ben les uillots en viant au quiar de lai leune les fées que menint lo bal su les toppes. Vous saivez ben, mes enfants, qu'an voit tøjors su l'harbe les ronds que ces fées pigeant d'évou los petits pieds. »

« Teut ai fait épanté, note houme se sauvit en retournant lai teite pour saivar si a ne li corint pas d'épreis. A dévallit un larré; mas vôi qui qu'a vit se drosser vez lu eun grand houme monté su eun cheveu nair. — Mon aimi, qu'al y dit l'cavayer, si te veus veni iqui demain à seir, ai maint-neut, i te beillerai eun trésor. Le peur' me-neitré fit lai promesse qu'a revinrot ; a demandit son chemi et pus a retornit ai Saint-Aubin. »

« Deis le potron minet, a s'en fut trouver le preite pour li conter son aiffère. — Si t'ai jeuré, an faut y retourner, li dit mossieu le curé, mas t'empourterai de l'ia benite. A partit don d'évou sai phiôle, et peus, quand l'cavayer s'approchit de lu, le musicien, tot éfarfanté, fit le signe de lai croix en li jetant son ia bénite ai lai teite. L'houme et lai beite s'enfoncèrent dans lai tiârre ! Ç'ast dépeu ce temps qui, mes enfants, qu'an appeulle l'endroit *lai combe d'enfar !* »

MENNEVEAU. Une poignée, ce qui peut tenir dans la main. Du latin *manus*. Spécialement : poignée de tiges de chanvre liées en paquet. *Comben que veus ez tillé de mennevias de chenôve hier à seir ?*

Les Flamands appellent *manove* le bout du fil par lequel on finit un écheveau et que l'on tourne en ligature.

MENUSER. Couper en petits morceaux. *Dépouâche-tai de menuser de lai corge.*

MEURE, anciennement *muyre*. Eau salée qu'on retire des puits de Salins. *Tai soupe ast sailée quemant de lai meüre.* En français : saumure.

Certaines abbayes et même certains particuliers de la Bourgogne touchaient annuellement *des buillons de muyre.*

L'abbesse de Belvaux devait XIV sols estevenants au trésorier de Salins, « pour sa peine de délivrer en sel au lieu de délivrer en muyre. »

MEUREIRE. Coffre rempli de *bouffe* et de menues pailles, dans lequel on faisait mûrir les fruits d'hiver. Par extension, provision de pommes, de nèfles, de poires, de noix... et même provision d'argent. *Quand ton parrain serai mort, ç'ast toi qu'hériterai de sai meureire.*

MEURGER et *murger*. On devrait peut-être écrire *murjel*. C'est une sorte de rempart, de *mur* à sec, sur lequel on jette les pierres des vignes ou des champs. Ce mot est aussi usité dans le Morvan : un écrivain de Château-Chinon fait venir « meurger » de *mercurii agger* et le consacre au protecteur des chemins et du commerce.

MEUSSE. Honteux, pris en faute. Du vieux verbe *se musser*, se cacher. On dit encore dans les environs de Beaune : *ce lieuvre s'ast emeussé.*

Christine de Pisan, a écrit dans sa *Cité des dames* :

Si ton crime est secret au monde
Si n'est-il pas à Dieu mussé.

Le jeu de *cache-cache* s'appelle en Bourgogne *caichemu-che*. *Muche* est l'aspiration de « musse ».

MEUZIAS et *Mézeaux*. Ladres et lépreux. La léproserie de Beaune était souvent appelée « maladrerie ez mézeaux. »

Il était interdit aux lépreux de boire aux puits et aux fontaines publiques. On leur désignait de petites sources : le village de Bouze avait la fontaine des *Laidres*, et celui de Chorey, la fontaine des *Meuziàs*.

MICHE, *michotte*. Pain rond et plein qui a beaucoup de mie, *mica*, par opposition aux *couromnes*, *flûtes* et *croisants*, qui n'ont que de la croûte.

On a proposé plusieurs étymologies : le grec *μικρον*, petit, le latin *modicus panis* et l'adjectif *mistus*, mélangé, parce que, a-t-on dit, la *miche* villageoise est un mélange de froment, d'orge et de seigle. Quoiqu'il en soit, le mot est ancien ; on lit dans les poésies de Villon :

Peu m'a duré petite miche,
Et de froide eau tout un été.

Un gomichot est un gâteau grossier fait avec la râclure de la *maie* additionnée d'un peu de saindoux. A St. Martin-des-Champs (Yonne) on célèbre chaque année la fête des *gômichons*.

MIGNOT. Enfant caressant. L'Académie rejette cette expression et admet le verbe *mignoter*, qui en dérive. Un trouvère du XIII^e siècle a écrit :

Vien ça si me vièle
Ta muse en chantant
Fort mignotement.

Georges Chastellain a appliqué ce mot à Pierre de Baufremont, comte de Charny, mari de Jeanne de Pomart et en secondes noces de Marie, fille naturelle de Philippe-le-Bon :

« Et toi, Charny, chevalier de haut nom, riche parentement en cour de prince, l'ancien quereur des gloires chevaleresques, le convoit des seigneurs et le mignot des dames. »

Pour exprimer l'idée de *mignot* et d'enfant gâté, les bon-

nes gens du Cambrésis ont l'expression pittoresque de *cat ouaté* : chat élevé dans la ouate.

On a dit que le mot *mignardise* venait du peintre Mignard : je crois plutôt que c'est une forme de notre ancien substantif *mignolise* employé dans une pièce de vers relative à la fondation de la Chartreuse de Beaune, faite par le duc Eudes IV en 1332 :

. La matire
N'offre pas grande mignotise
Mais œuvre pleine et bien assize ;
Car la religieuse vie
Qui bien aymer se estudie,
Son ami quiert. De plus n'a cure
N'a point de soulas en pincture
N'en babouins, n'en tailleure.

(V. *Minon.*)

MILLIOT. Paquet de linge et de hardes destiné au lavage. A rapprocher de *maillot*, linge d'enfant.

MINABLE (Avoir l'air). C'est ressembler à un mendiant : c'est avoir mauvaise mine.

MINON. Fleur mâle du noyer et du noisetier, à cause de sa ressemblance avec un petit chat, appelé également *minon*. En bas-breton le mot *mignon* signifie ami ; dans le patois du Nord, *minon* est synonyme de fourrure. Je crois que cette dernière acception est la plus ancienne et qu'elle a formé le verbe *mignoter* et le substantif *mignot* (v. ce mot).

Minon, petit chat. *Mimionner*, crier doucement.

Et n'eust esté que sa voix
Mimionna plusieurs fois,

Au terme qu'il devoit naistre,
 On ne l'eust peu recognoistre.
 (*Les Touches* de Tabourot.)

MITAN. Moitié ou milieu. *Al ai été jeuqu'au mitan du bôs*. Les Francs-Comtois disent *moitant* et les Allemands, « mittag ». Cette dernière forme si rapprochée de la nôtre pourrait faire supposer que ce mot est d'origine burgonde.

MITON-MITAINE. (Onguent). Remède inoffensif, mais inutile. Au figuré, tout expédient qui ne sert à rien. En réalité, c'est un emplâtre de pain mitonné.

MOLIN-MOLOT. Synonyme patois de *pêle-mêle*. Ce dernier mot a été l'objet de recherches étymologiques. L'origine *mêler à la pelle* est généralement admise : je me permets d'en émettre une autre qui paraît assez rationnelle. Le jeu du *pail-mail* était très usité dans les Flandres : on le jouait avec un palet, *pallus*, un maillet, *malleus* et des quilles, et l'on criait *pail-mail* à certain coup qui les renversait toutes.

Un aveu et dénombrement de la terre des Rochers, qui appartenait à Madame de Sévigné, nous apprend qu'il y avait au château « un jeu de *pail mail* au long de la grande chesnaye. »

Dans plusieurs villes de notre région, le nom de *mail* est donné à une promenade emplantée d'arbres.

Le *mail* était l'ancien jeu des Seurrois, comme les *Buttes* étaient le champ d'exercices de nos arquebusiers beaunois.

MOLOT. Lieu dit de la commune de Savigny, situé près de la voie romaine.

Les nombreuses explorations et les longues recherches auxquelles je me suis livré depuis un demi siècle, m'ont donné la certitude que le radical *mol*, entré en composition dans les noms géographiques, indique la présence d'un chemin pavé. C'est le latin *moles* que le langage maritime a conservé.

Dans notre région bourguignonne, Moloy, Molphey, Crimolois, Molay, Molamboz, sont placés sur des voies romaines. La voie de la *mole pierre* vient de Mavilly à Beaune en traversant le polyandre de Bouze ; il paraît certain que ce *mole* était en *pierres*, c'est-à-dire pavé.

La racine *mol* appliquée aux chemins romains dans le centre de la France, correspond aux *Strée*, *Stratum*, qui a formé les noms de beaucoup de villages du Nord et de la Belgique.

Il ne faut pas prendre tous les *mol* pour des voies romaines. Molinot dérive évidemment de moulin. Un simple coup d'œil topographique suffira pour faire la distinction.

MOUFLE. Sorte de gant en laine ou en peau fourrée. Ce mot ne serait-il pas une forme de *mitoufle*, qui avait autrefois le même sens et d'où est venu le verbe *emmitoufler*.

Nous avons aussi en Bourgogne l'adjectif *mouflet*, chaud, doux au toucher. *Te choisirai eune miche de pain frais ben mouflette*.

MOUTELLE. Petit poisson sans écailles très commun dans les ruisseaux de la Bourgogne. Ce mot paraît venir du latin *mustela*. Entre la moutelle et la belette, il y a cette ressemblance que toutes deux s'échappent dans de

petits trous, et s'échappent des mains qui tentent de la saisir et se mussent entre les cailloux des ruisseaux.

Dans les environs de Beaune, on appelle les haricots des *moutelles de Pernand*. Ce village, dont le terrain est sec et pierreux, n'a pas de poissons. On y trouve peu de moutelles, mais beaucoup de haricots.

MUSIN. Flaneur, homme qui s'amuse. *Muser*, perdre son temps. Un poète du XIV^e siècle, Eustache Deschamps, a joué sur ce mot dans un de ses rondeaux :

Je ne vueil plus à vous, dame, muser ;
 Vous pourrez bien quérir d'aultre musart.
 Tart m'aperçois qu'on m'a fait amuser
 Je ne vueil plus à vous, dame, muser.
 Ne plus n'espère en vous mon temps user,
 Quant d'esprevier sçavez faire musart
 Je ne vueil plus à vous, dame, muser.

Le nom de « Musin » donné à la rivière de Nuits, ne peut avoir aucun rapport avec le mot qui nous occupe. Cette rivière, aussi bien que la Meuse, ne coule pas lentement. Quant à l'étymologie poétique qui lui donne les Muses pour marraines, elle ne paraît pas sérieuse.



N

NASER. Se dit du chanvre que l'on fait rouir.
Par extension : mouiller. *I seus nasé des pieds ai lai teite.*

Un nâsoir, en patois *nâsou*, est un creux d'eau destiné au rouissage. On appelle *noue*, la partie d'un toit où se réunissent les eaux pluviales.

Ce mot est d'origine germanique : en allemand *naessen* signifie mouiller.

NEILLE. Aileron de l'amande d'une noix. On dit aussi *neuillon*. Ces mots me paraissent dériver de *nucellus*, petite noix.

NENNI. Se prononce *nain-ni* et *nan-ni* dans le patois bourguignon. Au moyen-âge, on écrivait *nanyl*.

Je trouve ce mot dans un manuscrit du XIII^e siècle analysé par M. Paulin Paris. « Et lui deablez dist à Eve que *nanyl* vous ne morrez pas, mais serez come Dieus sachantz bien et mal. »

NEUSILLE. Synonyme patois de noisette. Le dicton *casse-mie*, *casse-croûte*, *casse-neusille* était jadis fort usité dans le pays beaunois. C'était, à ce qu'il semble, une grosse injure. On connaît l'invasion de la Bourgogne faite

par les reîtres allemands dans l'année 1576. Le principal corps d'armée vint assiéger Nuits, sous les ordres de Jean Casimir, duc des Deux-Ponts. Il paraît qu'un patriote nuiton, dont les descendants existent encore, lança au commandant cette apostrophe qui faisait une sorte d'allusion à son nom de *Casimir* : « Casse-mie, casse-croûte, casse-neuzilles ! » A cette grave insulte, le duc des Deux-Ponts ordonna le pillage et l'incendie de la ville. (*V. Bigot et Nôyotte*).

NEUSILLOTTE. Oseille. *Vai-t-vitement dans le cortil, cuyer* (cueillir) *de lai neusillotte pour fâre lai soupe*. On devrait dire *eusillotte*, diminutif d'oseille.

NIAQUE. Morve. Sérosité qui s'écoule du nez. *Niaquoux*, qui a le nez malpropre. *Reniaquer*, éternuer. *Voi-qui eune femme que n'ai gueïre de soin : en teut temps ses p'tiots sont niaquoux*.

On admet généralement que ces mots dérivent de *nasus*, nez.

Nique et *nuque*, ne signifient pas seulement le derrière de la tête, l'articulation du cou, mais encore la *racine du nez*. Une lettre de rémission, citée par du Cange, porte que « le suppliant atteigny icellui entre la *musque du nez* et l'œil. » Faire *la nique* à quelqu'un, c'est lui faire « un pied de nez » en mettant le pouce sur *la nique* du nez et en allongeant toute la main. Pour renforcer ce geste de mépris on ajoute ordinairement : *tins ! regarde-don quemment j'ai le nez fait* (*V. Niquet*).

A Valenciennes, on dit *de la nase*.

NIAU. Œuf placé dans l'endroit où l'on veut faire pondre les poules. On l'a dérivé du latin *nihil*, mais il pourrait venir de nid.

NICOT. Jean Nicot était un perruquier de Beaune, qui vivait au commencement de ce siècle. Je lui donne une place dans ce dictionnaire, pour avoir l'occasion de citer une chanson beunoise populaire, dont le souvenir est à peu près oublié :

CHANSON

*Composée pendant le séjour à Beaune des prisonniers
Espagnols*

Chez Jean Nicot pour le présent y a trois jolies filles. (1)

La plus jeune ne boude pas,
Ut, si, ut, la, ré, mi, fa, sol, la,
La plus jeune ne boude pas
Quand on lui parl' de ses appas.

Quand les Espagnols vont la voir, son petit cœur soupire.

— Qu'avez-vous belle à soupirer
Ut, si, ut, la, ré, mi, fa, sol, la,
Qu'avez-vous belle à soupirer
N'avez-vous pas mes amitiés.

Monsieur, si j'ai vos amitiés j'en suis fort bien la dupe,

Vous avez aussi mes appas,
Ut, si, ut, la, ré, mi, fa, sol, la,
Vous avez aussi mes appas,
Pourquoi ne m'épousez-vous pas ?

Pour t'épouser je ne puis pas, ma charmante brunette ;

Mon capitain' ne le veut pas,
Ut, si, ut, la, ré, mi, fa, sol, la,
Mon capitain' ne le veut pas.
Je le jure et tu me croiras.

Je donnerai pour le présent, quatre aunes de dentelle,

Avec quoi tu en garniras,

(1) Jean Nicot, coiffeur, avait trois demoiselles.

Ut, si, ut, la, ré, mi, fa, sol, la,
Avec quoi tu en garniras,
Le petit poupon qui viendra.

Monsieur, gardez vos compliments, aussi votre dentelle,
La ville nous en fournira,
Ut, si, ut, la, ré, mi, fa, sol, la,
La ville nous en fournira,
Pour le p'tit poupon qui viendra.

NIQUET. Mouvement de la tête. Une personne qui s'endort étant assise *fait le niquet*. « Faire le niquet » c'est envoyer de loin un bonjour amical. Il s'agit ici, bien évidemment, de *la nuque du cou*, et non pas de *la nusque du nez*, dont nous avons parlé. (V. *niaque*).

Dans la seconde acception, on dit familièrement en parlant d'un convalescent : *an aïro jeuré qu'al aillot meri, ma al ai fait lai nique ai Saitan*. Un ancien proverbe dit aussi :

Les maux terminés en ique
Font aux médecins la nique.

NONOTS et *nénets*, Mamelles de la femme. C'est l'onomatopée d'un enfant qui commence à balbutier. Une *nain-nain* est une nourrice.

Nan-nan, est le cri d'un bébé qui voit et qui désire sa nourriture. En Bourgogne, on applique ce mot *nanan* à un met savoureux et à la viande. A Paris du *nanan*, c'est du bonbon.

NOYOTTE, noisette. Ce mot est usité dans la montagne, les gens de la plaine disent *neusille*. (V. ce mot).

Ai lai Sainte Madeleine
Lai nôyotte ast pleine ;

Ai lai Saint Laurent
An r' garde dedans.

Les noisettes me rappellent une vicille sauteuse de l'Auxois. Je me hâte de la transcrire ici : la jeune génération ne la connaît plus, même à Pouilly.

LORSQUE J'AIVIONS DES NOISETTES

Lorsque j'aivions des noisettes }
Les amants venint chez nos. } Bis
Maintenant qu'i n'y en a plus
Des noisettes, des noisettes,
Maintenant qu'i n'y en a plus,
Les amants n'y venont plus.

Dedans le lit que je couche
On dit qu'i n'y a point de draps !
Moi je dis qu'il y en a,
Des couvertes, des couvertes,
Moi je dis qu'il y en a,
Des couvertes et puis des draps.

J'ai trempé lai soupe à jeune,
J'ai laissé c' téquitte à vieux ;
Et pour moi, j'eime mieux
Un jeune amoureux, mai meïre,
Et pour moi j'eime mieux
Un jeune amoureux qu'un vieux.

NUN. Personne. *An n'y ai nun dans lai mason.* Du latin *nullus* ou *nec unus*.



O

OEUVRE. Ecorce de chanvre qui vient d'être *ouvrée*, travaillée, peignée par les *fortoux*. On la divise en paquets noués appelés *poupées*, puis on l'enroule sur la quenouille au moment de la filer.

On dit figurément « avoir de l'œuvre à sa quenouille » cela signifie : avoir beaucoup de travail et de responsabilité, être encore loin du repos. *D'évou ses chis (six) enfants al ai ben de l'œuvre dans sai quenouille.*

OGUIGNE et *oquigne*. Mauvais cheval, maigre et vieux. On disait autrefois un *oquête*. Pierre Clémencet, qui fut maire de Beaune, écrivait en 1474 : *je n'ai qu'une petite oquête qui n'est que pour aller à l'entour de cette ville.*

Ce serait peut-être le cas de placer ici une profonde dissertation, sur le nom donné à son bidet par Monsieur le maire de Beaune, et de le faire venir en ligne droite de l'un des rares mots gaulois qui nous sont parvenus. Suivant l'interprétation d'un savant belge, le mot *ucuele*, de la célèbre inscription d'Alise, est le synonyme du latin *eques* et signifie *cavalier*. L'ouvrage de M. l'avocat Serrure est peu connu, et je crois utile de placer ici la traduction qu'il donne de notre fameux MARTIALIS.

« Martialis Danotali vovit, eques socium gallicanorum,

adhuc caput bis ducentorum equitum in Alisia. » Cette explication me paraît plus satisfaisante que toutes celles qui ont été proposées.

Le maire de Beaune ne se doutait pas de l'importance de son *oquèle*.

OISEAU. Petite caisse de bois, munie d'une poignée, sur laquelle on balaie les ordures et les *chenis*. Auge portative en bois, dans laquelle les maçons placent le mortier.

On devrait écrire et prononcer *aiseau*, car le mot *ais* (planche) a formé ce substantif. On trouve, dans un inventaire du mobilier épiscopal d'Arras, dressé en 1322 : *unam aixellam*. Ce meuble, placé dans un cellier, avec d'autres objets de ménage, me paraît être un *oiseau*.

OLIBRIUS. Terme de mépris, appliqué à un homme extravagant. Dans la sombre tragédie du *Martyr de Sainte-Reine*, Olibrius, gouverneur romain d'Alise, avait sa résidence au château de Grignon : il ordonna le supplice et la mort de cette vierge courageuse qui repoussait son amour.

ORDON. Rang de ceps de vigne, travail en ligne droite d'un vigneron, d'un vendangeur ou d'un laboureur. Tâche que l'on impose à un ouvrier, ou que l'on s'impose à soi-même.

Figurément : *a n'ast pas au bout de son ordon*. Ce dicton est synonyme de *à l'ai ben de l'œuvre dans sai quenouille*. Aimé Piron a écrit :

Un chacun menne son ordon
Comme ai l'entend.

ce qui revient à ceci : *comme on fait son lit on se couche*.

OUBLIE et *oblîe*. Pâtisserie sucrée très mince et très légère : on la fait cuire dans un petit gaufrier circulaire au sortir duquel on la roule en cornet. Du latin *oblisus*, écrasé.

Dans notre bonne ville de Beaune, on était très amateur de cette friandise, et l'on peut voir au musée de l'Hôtel-Dieu, un fer à oublies, reproduisant les armoiries et la devise de Philippe le Bon. Je me souviens d'avoir vu, dans mon enfance, un vieil oblieur, le père Perrotte, qui se tenait aux *petites buttes* et au *jardin anglais*, alors nouvellement planté. Il me semble encore ouïr le tic-tac de sa cliquette métallique, et voir briller la grande boîte verte de cet honnête industriel qui a fait la joie des jeunes générations de l'Empire, de la Restauration, et même du règne de Louis-Philippe.

OUCHÉ. Prairie ou jardin clos de haies. Ce mot est usité dans le Morvan et dans tout l'Auxois : dans les environs de Beaune on emploie les termes *clos* ou *meix*. On pourrait trouver l'origine de cette appellation dans le latin *oscillum*, petite ouverture. On pénètre dans les ouches par une ouverture, pratiquée dans la haie et fermée par une simple barrière.

Le latin du moyen-âge traduisait ce mot par *olca* et *oschia*.

OURISE. Ouragan, orage. Ce mot est employé dans le village de Thoisy-la-Berchère.

OUSTEAU. (*V. Huïs*).

OUVRÉE de vigne. Cette mesure agraire, contenait quatre ares vingt-huit centiares. On disait autrefois *œuvrée*. C'est en effet l'œuvre d'un homme travaillant toute

une journée. Les Angevins disent, dans le même sens, une *hommée*.

Un journal de terre était la quantité qu'un cultivateur pouvait labourer dans sa journée ; sa contenance était de trente-quatre ares vingt-huit centiares. Le docte Sau-maise a écrit : « *Diurnale* mensuram agri quæ uno die posset arari. »

Dans les chartes latines du moyen-âge, *l'ouvrée* est désignée sous le nom *d'operata*. (*V. soiture*).

OUZERAN et *ouzereau*. C'est le synonyme patois d'osier. On appelle ironiquement *teite d'ouzeran*, un enfant dont la tête malpropre est couverte de cheveux hérissés.



P

PAIR. Lard ou viande cuite. *Mai tante, beillez-moi don un petit bout de pair pour mainger d'évou mon pain.* Origine inconnue. Notons que *payrol* signifie chaudière, en provençal.

PAISSEAU et *Paissiâ*. Support de la vigne, échalas. *J'airons besoin de deux jaivelles de paissiâs pour fini not' ordon.* Ce mot me paraît venir de *paxillus*, petit pieu. On a dit anciennement palisseau. Le mot *pal* est resté dans le langage héraldique.

Le terme «péchon» est usité dans le Hainault. Monstrelet a écrit : « les archiers fichèrent devant eux chacun un *peuchon* aiguisé des deux bouts. »

PAIX. La partie du porc qui se trouve près de l'épaule. C'est le *paleron* décrit dans les livres de cuisine.

PALI, *Paliche*. Synonyme patois de Pierre, Pierrette.

PANGNIA. Fainéant, mal vêtu. *I ne pouvons pas le garder chez nous. Quoi qu'i serins d'un grand pangniâ quemant toi.*

PANOUILLE. Épi de maïs dépouillé de ses grains et destiné à être brûlé. *An n'y ai ran de si commode que les*

panouilles pour aillemer son feu. A rapprocher de panache, etc. Du latin *panicula*.

PAPOUTE. Panade ou bouillie pour les nourrissons. Onomatopée enfantine, comme *baba, bobo, dada, maman, papa, pipi*, etc.

PATACHER. Courir à droite et à gauche. *An te jaut marcher teut droit su lai route ; çai ne sert de ran de patacher quemant ce qui.*

Un *patachen* est un homme que l'on rencontre partout. Patache était le nom d'une voiture publique et d'une barque de cabotage. On a donné le nom de « patache » aux premières voitures à service régulier.

Les Dijonnais prononcent *patracher*.

PATAROUX. Embarras, tourment, remue-ménage. *An ne faut pas ailler voi lai Manette aujed'beu : el ast teute en pataroux ai cause de lai melaidie de son père.*

PAUFICHER. Travailler maladroitement. *Voiqui un auvraige qu'ast paufiché, les preux ne sont pas aissez profonds.* On dit d'un homme qui veut aller trop vite qu'il travaille à *paufiché*, c'est-à-dire à pieu fiché, comme fait un planteur trop pressé.

Dans la Flandre Wallone, les *paufiches* étaient des fagots d'épines formant clôture. Un achat de terrain, fait en 1330 par les drapiers de Liège, à l'effet d'établir des séchoirs, contient la clause suivante : « doivent li dis mestiers et leurs tenans détenir à leurs frais les paufichs entur lesdites wendes. »

PAUILLES et *Poyons*. Poux. *Ne vai pas vée lu, a te beillerot des paouilles ; al en ast cousu.*

PAULÉE. Petit festin qui termine les longs ouvrages de la moisson, de la vendange, de la construction d'une maison. *Aillons, mes enfants, dépouâchons-neus de rentrer les jarbes devant lai pleue ; ai ce sair, (à ce soir) j'irons fare eune bonne paulée.*

Dans une famille nombreuse, lorsque la dernière fille se marie, les jeunes gens de la noce grimpent sur le toit et vont planter, en haut de la cheminée, un gros bouquet enrubanné. On fait des libations en arrosant ce bouquet avec des vins du crû et l'on chante à tue-tête : *Sancte Paule, ora pro nobis.*

Plusieurs opinions ont été émises sur l'origine de cette expression. *Pal*, clôturc : « faire la paulée » c'était clôturer son ouvrage, travailler jusqu'à la palissade. M. Joseph Bard, tout imbu d'hellénisme, dérivait paulée de *παυλη*, repos. Un autre chercheur s'appuie sur le mot *paulette* : c'était le nom d'une redevance due au roi par certains officiers de justice et de finances. Voici une troisième explication : au Moyen-âge, on appelait *paulier* celui que le décimateur chargeait d'aller lever la dixme en nature ; il était porteur d'un pal terminé par une petite fourche en fer, comptait les gerbes du champ et piquait la dixième, au nom du seigneur ou du couvent.

Tout cela est bien savant. La dernière définition est séduisante : mais n'est-on pas allé chercher fort loin une étymologie qu'on avait sous la main. Une *paulée* est le contenu d'une poêle : on dit de même une *chaudronnée*, une *casserolée*, une *potée*. Or le grand régal des campagnards était un ragoût, une fricassée de volaille, de lapin ou d'autre viande, cuite rapidement dans la poêle. C'est bien le sens donné par nos anciens vigneron : *not' monsieur, si j'ous fini demain, vous neus ferez fâre lai paulée.*

PAUTENET et *Pautenichon*. Homme efféminé qui s'occupe du ménage et de la cuisine.

PEIREFOU. La coutume dont nous allons parler est spéciale à la ville de Nuits. Notre ami et collègue, M. Emile Bergeret, a bien voulu nous donner des détails précis sur cette fête populaire.

Le jour des Saints-Innocents, on fouettait les petits enfants, ou du moins on en faisait le simulacre. C'était évidemment la commémoration du massacre de tous les premiers nés d'Israël, ordonné par le roi Hérode. Cette petite fessée leur donnait droit au *Peirefou* de la fête des Rois. Qu'était-ce donc que le « Pèrefou ». Une sorte de gâteau confectionné par les mères de famille.

« Après avoir aplati un morceau de pâte sur une longueur de trente à quarante centimètres, elles essayaient d'en faire un roi Mage. Les bras, la tête, le corps étaient dessinés à coups de couteau : les pieds se cachaient dans une espèce de robe, un triangle de pâte représentait la coiffure. Avec un dé à coudre, on imitait les boutonsnières de la robe, puis *deux faivieules bianches*, lisez : deux haricots blancs, faisaient deux yeux superbes. Dans les familles riches, les haricots étaient remplacés par des *anis*, ce qui était un grand luxe. Naturellement les enfants commençaient par arracher les yeux d'anis du « pèrefou » afin de s'en régaler. Chez les pauvres, on s'amusaient longtemps avec le roi Mage ; mais lorsque, par malheur, on lui cassait un bras ou une jambe, on s'empressait de les croquer. Nul gâteau ne semblait aussi bon que celui-là. »

« Depuis une vingtaine d'années, la coutume du peirefou est perdue à Nuits, car il ne faut pas la confondre avec

le *ramichot* ou *ramichon*, petit gâteau salé et légèrement graissé que l'on fabrique avec les râclures de la *meillon*. Ces deux choses n'ont point de rapport. »

Le souvenir biblique des rois Mages s'est mêlé avec les réjouissances mondaines du XVI^e siècle. Beaune avait sa *fête de l'âne*, Dijon possédait la *Mère-folle* : Nuits voulut avoir son *Père-fou*. Le bonhomme de pâte était la représentation d'un personnage qui doit avoir figuré dans un cortège nuiton.

PELISSE. Lanière de peau, garnie de sa fourrure, que l'on introduisait dans la partie supérieure des sabots, pour préserver le coude-pied ; l'extrémité de la pelisse s'étalait à l'extérieur. Au moyen-âge, les fabricants de fourrure étaient appelés *pelissonniers*.

PENEUX et *penàs*. Synonyme beunois de *penaud*. Honteux, déconcerté. *Al ast peneux quemant un fondeux de cloches*, on ajoutait mentalement : *qu'ai manqué sai fonderie*. La fonte d'une cloche était jadis une opération difficile : elle avait lieu dans le voisinage de l'église, presque toujours dans le cimetière. Je me souviens encore d'avoir vu fondre, par M. Barrard, l'une des cloches de l'église de Saint-Nicolas de Beaune.

On dit : *les penàs de Corpiâ*. Notre adjectif signifie *pu-nais* aussi bien que *peneux* : le vilain sobriquet des gens de Corpeau pourrait même avoir le sens de *pangnia*, *pannosus*. (V. ce mot).

PÉTRA, *pétrelle*. Paysan grossier.

PEUCHOT ou *p'chot* (Un). Une petite quantité — *Batisse, beille-moi don un bout de ton guétha ? Nain-ni ! i n'en ai déji gueire*. — *Ran qu'un peuchot, pour goûter si al ast bon*.

Cette expression pourrait venir de « béchet », mot prétendu celtique, resté dans plusieurs patois : *baichot*, en Picardie ; *paichan*, dans la Franche-Comté ; *paichot* en Dauphiné et « pitchoun » dans la Provence : tous ces termes s'appliquent à de jeunes garçons. Les Normands donnent le nom de *picbel* à une petite mesure de cidre, et les Flamands appellent *péchet* une petite pièce d'étoffe, un coupon.

PEUT, *peulle*. Laid, méchant. Cet adjectif s'emploie dans le sens propre et dans le sens figuré. *J ne veux pas me mairier d'évou lu, al ast trop peut. — Te m'ai fait sàre eune peulle besogne.*

Le village de Puteaux, près Paris, est appelé *aqua putta*, dans une donation du roi Dagobert. Ce mot figure dans le roman de *Cléomadès*, composé au XIII^e siècle.

Car piéça c'om dit ce proverbe
De pute racine, pute herbe.

On lit, dans un Noël d'Aimé Piron :

Le peut monstre de naiture
Que maudi so sai fesure !
Il è eune regardure
Qu'a pu peute que lai neu.

Vers 1420, un habitant d'Ambournay fut condamné pour avoir appelé une femme peutte ribaude, *pula ribauda*. On disait autrefois : *avoir pul air*. Du latin *putidus*, infect.

PHOEBE DOMINE. Cette invocation païenne s'est conservée jusqu'à nos jours. Avant de distribuer les parts du gâteau des Rois, le plus jeune enfant de la famille disait : *Phæbe domine, voici pour le bon Dieu* (c'était la part

des pauvres) ; *Phæbe domine, voici pour mon grand père ; Phæbe domine, voici pour ma tante.....* et ainsi de suite. Au XVII^e siècle, un chanoine de Senlis écrivit un livre curieux : « Traitez singuliers contre le paganisme du roy boit et la suppression du Phébé. »

Chez les Romains, on faisait placer sous la table un enfant qui jouait le rôle du Dieu du jour, et qui prenait successivement dans sa main une part du gâteau. Alors on consultait cet oracle pour rire, et l'enfant, désignant une des personnes de la société, lui passait le morceau qu'il avait à la main

PHOEBO. Jeu d'enfant, qui ressemblait à la *cache-cache*. Lorsque les joueurs étaient cachés, le chercheur criait en marchant : *Phæbo ?* et l'un des joueurs répondait : non ! — Phœbo ? — non ! — Phœbo ? non ! A un moment donné, on répondait : si ! Tous les cachés s'échappaient, et le chercheur essayait de mettre la main sur l'un d'eux.

Il m'a été impossible de trouver l'origine du mot et de la chose. Ce jeu, comme celui de l'oie, paraît être renouvelé des Grecs.... ou plutôt des Romains.

PI. C'est encore un jeu d'enfant. Le *pi*, diminutif de pieu, est un court morceau de bois aiguisé des deux bouts.

L'un des deux joueurs armé d'un bâtonnet crie : *pi !* C'est un mot d'avertissement. *Mi !* En frappant sur l'une des pointes et en faisant ainsi sauter le « pi » en l'air. Alors l'adversaire, également muni d'un bâtonnet, cherche à atteindre le *pi*, et crie *margoti !* quand il le frappe.

Ah ! comme les petits s'amusaient, il y a soixante ans. Maintenant, on ne trouve plus d'enfants : nous sommes vieux avant l'âge.

PIAULÉ et *pipolé*. Marqué de taches. Ce mot s'applique aux hommes et aux animaux. *I aivons un chet qu'ast piaulé quement un lioparl. — Les blondes sont preique teutes piaulées.*

PIGER. Ecraser avec les pieds. *Te vâs mettre tes saibots et monter su le pressoir pour piger les rásins.* On dit aussi *piger la terre*, en plantant de jeunes arbres.

On écrivait autrefois *piéger* : ce verbe, resté dans le langage des veneurs, a formé *piège*, instrument qui prend par les *pieds* les animaux malfaisants.

PIGNOLOT. Boutons et fleurs de la bardane, hérissés de piquants qui s'attachent aux vêtements, et surtout aux cheveux.

Littéralement, un pignólot est un *petit peigne*. J'ai entendu un jour, à Meuilley, une locution assez pittoresque : *Acoute don quement qu'a bredouille, an dirot qu'à mainge des pignolots.* Deux siècles et demi auparavant, le seigneur des Accords avait dit, dans ses *Escraignes* : « Marguerite la sucrée, avec une voix délicate comme un chardon pignólot, commença son conte. »

En patois wallon, cette fleur est appelée *pice-cou* (piquecul).

PILOICHER. Manger peu et sans appétit. *Lèche*, en vieux français; signifie langue et *loicher* est le patois de lécher. Quand au préfixe *pi* on a le choix entre *peu* et *poil*; les gens qui *piloichent* ont toujours l'air de chercher des cheveux dans le ragout.

Il y a quelque rapport entre *piloicher* et *éplucher*. Ce dernier verbe signifie, dans son sens propre, enlever les poils ou pluches de certaines étoffes : il est très usité dans

notre ville, peut-être à cause de nos anciennes manufactures de draps, mais il n'a plus actuellement d'autre signification que celle de peler et de nettoyer des légumes. En patois du cambra'sis, on dit *pluquer*.

PITE. Jeune poule. *J croi ben que le pilou (putois) ai saigné eune de nos piles.. C'est peut-être la contraction du mot petite. La pite était, au XVI^e siècle, la plus petite des monnaies de cuivre.*

PLAID. Quelques campagnards se servent encore de ce vieux mot dans les villages arriérés de l'Auxois. Voici un joli proverbe, extrait des «*Matinées Sénonaises*» de l'abbé Tuest :

Deux femmes font un plaid,
Trois, un grand caquet,
Quatre, un plein marché.

PLATINE. Plaque d'une cheminée en fonte ou en pierre. Nos vieilles maisons rurales avaient au fond du foyer une platine en *bouxard* : c'est le nom d'une pierre provenant des carrières de Bouze et résistant au feu et à la gelée. On dit communément d'un bavard : *al ai eune bonne platine.*

PLEUVRE. Pleuvoir. *Vai-t-en ben vite raimasser les chemises qu'an ai mis choicher, an vai pleuvre.* Nous avons le diminutif pleuviner que Brantôme écrit : *pluviner.*

PLOT. Gros billot en bois sur lequel on peut s'asseoir. *Plote*, bloc sur lequel les cuisinières hachent les viandes.

On appelait *plote*, au moyen-âge, le *tronc* à offrandes placé dans une église. Dans le martyrologe de Notre-Dame de Beaune, ce mot est latinisé en *plota*.

POCHON. Grosse cuiller ronde pour servir la soupe
Dans le nord de la France on dit une « louche »

POINÇON. Tonneau à mettre le vin. C'était la mesure locale pour les liquides (228 litres). Avant de livrer ces fûts, les tonneliers devaient les faire *poinçonner* aux armes de la ville. (*V. queue*).

POREIRE *et perrière*. Carrière. Les chartes latines emploient le mot *petraria*. Le nom de *La Perrière* est commun à beaucoup de villages et de lieux-dits. *Perrier*, extracteur de pierres, est devenu un nom propre assez fréquent. (*V. Poron*.)

PORIGUER. Epargner, faire profiter certaines choses. *J'n'ons qu'cune live de lard pour dix personnes, porigue, mon ami.*

PORRON. Pierre. gros cailloux. Ce mot est resté dans la topographie locale : le *Meix-Porron*, à Gigny, est dans le voisinage de la voie romaine. Plusieurs monuments mégalithiques portent le nom de *Porron de la fée*. (*V. Lousine*). Le *Perronboil*, à Sainte-Sabine, était peut-être consacré à *Bélénus*.

POUIH. Exclamation de dégoût, très usitée à Beaune et dans les environs. *Pouih ! Quelle horreur ! Mon petit frère a pris un crapaud avec ses doigts.* Les Bas-Bretons ont l'adjectif *pouc'h*, sale ; *pougni* veut dire, en wallon, sentir mauvais.

POUROTÉ. Flan aux poireaux. *J'irons dimoinche ai lai feile de Nantoux pour mainger du pouroté* (*V. flan*)

POUSSOT (Etre en). Précipiter le travail. *Not' Clau dine se mairie aiprés-demain : i seus leut en poussot.*

POUTIS, *époutis*. Purée épaisse, *pâtée*. *T'ai trop fait queûre* (cuire) *tai viande*. *Il ast teute en poutis*. Les mots *il*, *elle* ou *alle* s'emploient au féminin, en variant presque dans chaque village.

PREU. Faire un *preu*, c'est provigner : c'est coucher un cep de vigne pour le rajeunir et le multiplier. En vieux français, *preu* et *preufil* ont le sens de gain. Le langage bourguignon emploie le verbe *profiter* dans le sens de croître, amender.

PROU. Sulfisamment. *Ne me varsez pu ai boire, i sens ben qu'i en ai prou*. Dans le vieux langage français, *prou* signifiait *beaucoup* : c'est dans ce sens que La Fontaine l'a employé. On lit dans les « Commentaires sur la Ligue » de M. de Montluc : *car il y a prou à en dire et de bien et de mal*. N'est-ce pas Du Baïf qui a écrit ce vers, applicable à beaucoup de maîtres et à tous les temps ?

Prou nous promettent, peu nous baillent.

Le jovial Tabourot disait : des *proumenteurs*. La famille poitevine des Chabot avait une jolie devise : *Prou pires, peu pairs, point plus*.



Q

QUASI. En quelque sorte. La paysannerie suivante est encore en usage dans le canton de Pouilly :

- Jeanne, quoi çâ-t-y qui te fait mau
- Çâ don l'estoumâ.
- Nenni, çâ pu bas.
- Çâ don dans les jambes.
- Nenni çâ pu haut.
- Çâ don su le nombri.
- Vous y voiqui quasi.

QUERIR. Chercher, demander : l'*r* ne se prononce pas. Au moyen-âge les vagabonds étaient appelés *painquérants*.

Voici la formule de réception pour « le noble jeu de l'arbalète ». On sait qu'en Bourgogne, les compagnies de l'arbalète sont devenues, au XVI^e siècle, les Sociétés de l'arquebuse.

Amy, que vas-tu quérant
Que le très-bien venu soye ?
— Honneur et prix requérant
Si j'y puis trouver la voye.
Sire, je vous prie, par amour,

Que maintenant je puisse estre,
 De votre main et devant tous

 Il te convient, se tu veux,
 Que si une messe est chantée
 Ou plusieurs durant l'année,
 Pour les frères trespassez
 Que ta part y soit donnée ?
 — Je le veuil, sire. Est-ce assez ?
 — L'autre vœu ne laisse pas ;
 Mets le bien en ta mémoire :
 Que si de vie à trespas
 Te menait le Roi de gloire.
 L'arbaleste, fust-elle d'yvoire,
 Dont tu fais l'esbattement,
 Est nôtre. Ainsi le dois croire ?
 — Et je le veuil, par mon serment.
 Seigneurs, frères et compaignons
 Que chacun de nous fasse fête !
 Car un frère nouvel avons
 De nostre jeu tant honeste
 Des pieds jusques à la teste
 Allons nous bouter en mue
 Et puis, lavons nostre teste
 De vin, pour sa bienvenue.

QUEUCHES. Cuisses, jambes. *I seus lāsse d'airvoir élé ai Echevarne (Echevronne) les queuches me fiant mau. (V. Cagnards et équeu).*

QUEUE. La plus grande des anciennes mesures pour les liquides, en particulier pour le vin. *I me raipeulle que les bons vins de Seivigney ne vaillint que cinq cents francs lai quoue.* On a fait venir ce mot du latin *cupa*, coupe. J'aimerais mieux *culeus*, qui désignait une mesure contenant

vingt amphores, ou quarante urnes. Cela équivaut, d'après Danet, à 480 pintes. Cette contenance se rapprocherait de notre *queue* qui renferme 456 litres. La *queue* se divisait en deux *poinçons*, désignés quelquefois sous le nom de *muids* et de *tonneaux*. Le *poinçon* se subdivisait en deux *feuillettes* ou *fillettes*, contenant chacune neuf *septiers*; le septier bourguignon était alors de huit *pintes*, et chaque pinte équivaut à un litre soixante-deux centilitres; c'est à peu près la valeur du *pot* normand. Le *broc* n'a jamais eu de contenance déterminée.

Ce dernier mot me rappelle la chanson satyrique composée contre Philippe Pot, seigneur de la Roche, lorsqu'il abandonna le parti de Marie de Bourgogne, pour se jeter entre les bras du roi Louis XI :

Mon père était Pot.
Ma mère était broc.
Ma grand'mère était pinte.

Nous voyons dans le règlement des métiers de Beaune qu'il était interdit aux fabricants de tonneaux de se servir de *bois rouge et d'aubier*. Il ne fallait point de *borsure, d'en-coignure, de mauvaise façon, de gorge coupée, et peu ou point d'artusons*..

La *queue* était aussi, à ce qu'il semble, une mesure pour les bois. Un compte, dressé en 1390, par Guillaume Bataille, gruyer d'Autun porte cette mention : « pour six *queulkes*, du bois qui a été abattu en la dicte forest pour édifier les molins de Charolles. » L'orthographe *queulbes* justifie l'étymologie que nous avons émise relativement à *culeus*.

Ce mot a été écrit *coue* : « li coue de vin qui est suz une

charrette... elle doit six deniers de péage. » En Berry, on dit une *qubue*, et dans le Poitou une *cuette*.

Cette expression n'a aucun rapport avec la *queue*, cauda, d'un animal ou d'un ustensile. Son orthographe est souvent identique, car nous trouvons la mention suivante dans l'inventaire de l'Hôtel-Dieu, dressé en 1501 : « item, une petite quasse à *quehue* d'arrain. »

QUERLAME. Ce mot pittoresque n'est plus guère usité, si ce n'est dans quelques villages de l'arrière-côte ; il signifie *crémaillère*. Il est écrit *cromascle* dans le protocole d'un notaire du XV^e siècle.

Les Morvandaux disent *quierâme* et les Flamands *coularme*.

QUEURLE. Souche racineuse du chêne ou de tout autre bois. *Les queurles fiant un bon feu, mas an faut se beillier ben de lai pone pour les arracher et pour les fendre.*

QUIÉQUE, *quiécot* et *clèque*. Couvercle. On lit dans l'inventaire de 1501, à l'Hôtel-Dieu de Beaune : « Item. Ung aultre gobelet avec son clèque, doré dedans et dehors. »

Voici un de nos dictons populaires :

An n'y pas de ch' ti potot
Qui ne trouvet son quiécot.

Ce proverbe patois est analogue à celui que j'ai cité au mot *goret* :

An n'y ai pas de guèreillon
Qui n' trouvet son eppèreillon.

En bon français : il n'y a pas de fille si pauvre qu'elle ne trouve à se marier.

QUINION. Gros morceau de pain, taillé en forme de coin. *An dirot qu'al ai le var solitaire. Voiqui qu'al ai dévoré trois quignons de pain et pus al en demande encore.* Les vers suivants sont de Ronsard :

Robine tira de son sein
Un gros quignon buret de pain,
Qu'elle avait fait de pure avoine.

Les Dijonnais prononçent *quignô*. La Monnoye pense que cette expression, usitée en Bourgogne dès l'année 1424, signifie le cadeau que les parrains font à leurs fileuls. M. Clément Janin, dit que le « quignô » était un pain aux anis, offert par les boulangers à leurs pratiques. Je crois que cet usage nous vient du Hainaut : « A la procession et le nuit de Noël à chacun une *cuignolle* seulement, et au souverain cappelaing ij lots de vin et deux candeilles de cire. » (Provende de l'Hostellerie de Valenciennes en 1456).

L'usage des *cunioles* s'est conservé dans toute la Belgique ; c'est un gâteau de Noël de forme allongée, un peu fendu dans le sens de sa longueur et orné à son point central, d'une petite figure de l'Enfant Jésus, en sucre ou en amidon. Cette coutume me paraît remonter aux Gallo-Romains et rappeler la fête du solstice d'hiver, où le soleil commence à naître.

Ceci expliquerait la forme du gâteau et le nom de *cuniole*, en Bourgogne *quinion*, du latin *cunus*, ou mieux *cuneolus*.

QUINQUE. Nom patois de la cigale. *C'ast pas facile de prendre les quinques, al ont des bons uillots ; an faut eite aidroit pour les aipprucher.*

Dans une acception bien différente, le mot *quinque* est synonyme de *quinte*, de caprice, d'irrégularité. *Note reloige ai des quinqués : a s'airreite un p'cho et pus a remar:be.*

QUOIRIE. Rassemblement de personnes qui marchent les unes derrière les autres. Deux étymologies sont soutenables : la première celle de *kyrielle*, facétieusement dérivée d'un chant religieux qui se répète longuement ; la seconde, celle de *quené*, en patois *quoue*, bien caractérisée par la locution faire queue à la porte d'un spectacle.

Il est à remarquer que le patois de Beaune a trois mots qui expriment la même idée : *quoirie*, *ribanbelle*, et *girllicouée*.



R

RACOUTRER. Raccommoder les vieux habits. *I vâs tâcher de racotrer tai culotte. C'est une altération de recoudre.*

RAFISTOLER a presque le même sens, mais il est plus étendu et s'applique à toute espèce d'objets. *An faut rafistoler note taule qu'ast cassée. — Dis ai tai meire qu'elle rafistole le restant du viâ* Les habitants de l'Yonne disent « afistouler.»

RAGONNER et *ragotter*. Gronder fréquemment. *An ne peut ran fâre ai son idée, a ragonne du mailin à seir.*

On lit dans Tallemant des Réaux : « elle est fort avare, lui est prodigue : elle l'appelle panier percé et le ragotte sans cesse sur sa dépense. » En terme de vénerie, *ragot* est un sanglier. *Ragot* était le nom d'un célèbre capitaine des Gueux. A rapprocher de *rage* et de *rager*.

RAGOUÉ. Dégouté. *Ne nous fait point de soupe au lard, nous en sommes ragoués.* C'est le contraire d'engoué.

RAIN. Branche d'arbre coupée. *Vos devrins garder, pour chauffer le for les fagots lai qu'an y ai les pus gros rains.* On devrait écrire *rain* : le radical latin est *ramus*.

On a donné le nom de *ramelet* à un bouquet de fleurs, et l'on appelait *rameau*, une sorte de danse accompagnée de branches vertes.

Rose sur rain et noix sur branche
N'est si vermeille ni si blanche.

(Roman de la Rose.)

Je vais emprunter à l'historien de Volnay l'un de ses plus poétiques récits.

Le « rain » d'amour était un arbre vert qu'autrefois, dans certains villages de la Bourgogne, les jeunes filles ornaient de fleurs et de rubans, et qu'elles portaient solennellement à l'épousée au retour de l'église. Parvenues à la porte close de la maison nuptiale, elles s'adressaient à l'humble mariée, comme si elle eut été une noble et riche châtelaine et lui criaient en chantant :

« Ouvrez, ouvrez vos portes, »
« Abaissez vos ponts. »

Et les gens de la noce ouvraient, en répondant ces paroles chantées :

Entrez, entrez les filles, saluez la compagnie,
Saluez la plus belle, la plus belle de toutes.

La jeune fille qui portait l'arbrisseau, feignant de se tromper, l'offrait d'abord à une femme âgée et lui disait en chantonnant :

Tenez, tenez la tante, voici le rain d'amour.

Et quand la pauvre vieille y portait les mains, la jeune espiègle lui répondait, avec un malin sourire :

Tout bas, tout bas, la tante, ce n'est point pour vous,
C'est pour une épousée plus belle que vous !

Alors la mariée recevait le « rain » d'amour et ses anciennes compagnes, se rangeant autour d'elle, chantaient un épithalame, terminé par une ronde joyeuse appelée « *le branle de l'épousée.* »

RAMBRUNCHER. Faire des reproches, corriger. *Te veux li jeter des piârres ? Aittends, aittends ! I vâs le rem-bruncher.* C'est le synonyme de *révâter*. (V. ce mot). On prétend que c'est un terme de drapier : « rubrocher, apprêter la pièce de drap avec des broches ou baguettes de fer. »

RAMON. Ancien nom du balai, d'où *ramoner*. On dit aussi *remesse* et *ermesse*. Voici un curieux proverbe, rapporté par G. Meurier :

Du neuf ramon
La femme nettoie sa maison
Et du vieil, bat son baron.

A Valenciennes, le gui est appelé *ramon de sorcière*.

RAN. Rien. Le but de ce livre étant de conserver le souvenir de tous les usages campagnards, je transcris à cette place une invocation sentencieuse qui se rapporte à deux villages des environs de Beaune :

Sainte Marie d'Aloxe,
Sainte Notre-Dame de Parnand
Ben héroux ceux qui n'ant gueïre
Enco ben pei (pis) ceux qui n'ont ran.
Ceux qu'aillant ai lai messe, ès vêpes,
N'ont pas po de padre lô beïtes.

RANCOT. Ce mot me paraît être une onomatopée : c'est le bruit que fait un ronfleur et surtout un agonisant. Il

a formé le verbe patois *rancoter*. *Ronc* : ronfler, en gaëlic ; *roncar* en espagnol.

N'y a-t-il pas quelque relation entre *rancot* et *ancou* ? Emile Souvestre a parlé de l'*ancou*, fantôme de la mort chez les Bretons. (V. *Lousine*).

RAPPONDRE. Faire une *rapponse*. Terme de couturière. C'est allonger un morceau d'étoffe en y cousant une pièce.

RAPSODER et Rapetasser sont deux expressions familières admises par quelques lexicographes. Ils signifient « raccommoder grossièrement. » *Mon haibit-veste ai déji été rapsodé, mas portant an faut tâcher de le rapetasser encore eune fois.*

RAQUETTER. Saisir un objet lancé. *I vâs te jeler ton chapiâ, raiqueutte'lu.* Ce mot est emprunté à l'ancien jeu de paume et à celui du volant, dans lesquels on se sert d'une raquette.

RATRI, desséché, paraît être la synthèse de *rétréci*.

RAULE. Instrument en fer, à long manche, destiné à retirer la braise du four. *Rauler*, ramasser les charbons. *An faut ben rauler lai breise devant que d'enforner.* Après avoir *raulé*, on nettoie avec l'écueillon. Les Auxonnais disent un *rauble*. (V. *Ecueillon*).

RAVOUX et *Ravoiseux*. C'est le nom bourguignon du *loir*.

REBEUILLER, qu'il ne faut pas confondre avec *rebuyer*, c'est regarder fixement quelqu'un, ouvrir de grands yeux, comme font les *bœufs*. *Qu'ai-que t'ai don ai me rebeuiller*

quemant un ébécile? Le dictionnaire de Rochefort dit *beuiller* : dans quelques villages on dit *rebôler* (ne pas confondre avec *réboler*).

Dans le Nord, on se sert du mot *raviser*. Voici un rondeau que l'on chante dans les environs de Péronne : il servira de terme de comparaison avec notre patois.

Mon père m'envoie-t-à l'osaille
 A l'osaille dins ces vergers :
 Nos n'ons point trouvé d'osaille
 Nos sons mi-t-à y danser
 Et lon lon la landerirette,
 Et lon lon la landerira.

Par là il a passé in moane
 Qui nous regarde danser.
 Gentil moane, gentil moane,
 Qu'as-tu à nous *raviser*,
 Et lon lon la landerirette
 Et lon lon la landerira.

Ce n'est pas affaire aux moanes
 A mener chés filles danser,
 Mais c'hest bien affaire aux moanes
 A matine aller chanter.
 Et lon lon la landerirette
 Et lon lon la landerira.

RÉBOLER, pleurer en criant, est l'augmentatif de *boler* ; (V. ce mot). *Al ast teut ébeité d'aivoir perdu sai fille : an l'entend réboler tant que lai neut dure.* Ces deux verbes sont une forme de *béler*.

REBUYER. Fouiller dans les rebuts, se dit des animaux et des personnes. *Les couchons se plaisant ai rebuyer teute lai journée.* — *Màs qu'èque te pense don de rebuyer dans teus les coins de lai mason.*

Au Moyen-âge, ce mot a signifié *rhabiller*, changer de linge, comme on le voit dans l'inventaire de notre Hôtel-Dieu : « Item, pour rebuyer les povres malades de ladite grande chambre, sont dix douzannes de chemises à usaige d'homme et six douzannes à usaige de femme, tant bonnes que meschantes. »

RECHIGNER et *Récheigner*. Se moquer, imiter la voix, la démarche et les gestes de quelqu'un. *I dirai ai mossieu le mâte que te ne fais ran que me rechligner.*

Christine de Pisan a écrit, vers la fin du XIV^e siècle :

Or à quoi bon ce vieillart plein de toux,
Fors à tencier, rechingner et crachier.

En patois toulousain, chigna veut dire « montrer au doigt. » (V. *Récouaner*).

RECINER, Goûter. « Fâre lai recie basse », c'est goûter dans la vigne. Peut-être du latin *recenare*. Un vieux poète a écrit :

Jusqu'à mon logis ressiner

« Il semble, dit Montaigne, que tous les jours nous raccourcissons l'usaige du boire, et qu'en nos maisons, comme j'ai veu en mon enfance, les desjeuners, les ressiners et les collations fussent plus fréquentes qu'à présent »

RECOUANER. Braire. On lit, dans un bestiaire du XIII^e siècle : « come l'asne sauvage qui plus est afami plus s'efforce de braire et de *récaner*. » Récaner, d'où nous avons fait *ricaner*, c'est rire sans bruit, en montrant les dents. Le langage enfantin a conservé le mot de *canottes* et *quenottes*, dents.

RÉGOGUILLER. Rendre gai. *Lai petite goutte que te*

m'ai beillée m'ai regoquillé. A rapprocher de gai, gogue, etc L'argot parisien et ses imitateurs provinciaux disent *rigoler*.

REGRIGNER. *An n'ai pas de fiance ès chiens qui regrignant les dents.* Mêm.e famille de mots que grincer, grignoter, grigon Le participe, *regrigné*, s'applique à un fruit trop vert et chargé de rides.

RELENT. Mauvaise odeur. *Tai chambre vai senti le relent si te n'euveure pas les feneïtes.* Les vers suivants, du xvi^e siècle, pourraient s'appliquer au xix^e :

Ah! quels vieux excréments corrompus de la France,
 Œufs relentz et infects, abjects, sâles et ords
 Qui mèneront enfin le malade à outrance.

RELEUVE SELLE. (V. *Selle*).

REMOINGER. Remettre un *moinge*, c'est-à-dire un manche à un outil. Par extension, rajuster un membre démis, d'où *remoingeoux*, synonyme de rebouteur. Ce praticien campagnard accompagne parfois son opération de paroles magiques et de prières. Il compose des philtres et emploie les sortilèges. C'est lui qui a inventé le remède du cœur de bœuf piqué de sept clous en fer et bouilli dans un pot de terre neuf. M. de Chambure a donné dans son *Glossaire du Morvan* la formule contre les entorses : « Anté, anté te, déanté, surenté ! Le bienheureux Saint Agnan veuille faire retourner les nerfs et les joints auparavant où ils étaient. » Dans les campagnes de Beaune, on appelle cela *guérir du secret*.

RENARD. Vomissement d'un ivrogne, d'où *renarder*. Faisons encore un emprunt au Glossaire du Morvan :

Il lui visite la mâchoire
 Quand l'autre lui renarde aux yeux
 Le baume qu'ils venaient de boire
 Pour se le rendre à qui mieux mieux.

RENTE. Ferme ou métairie éloignée d'un centre d'habitation.

RENVERSÉ (Vendre du vin au pot). Les particuliers avaient le droit de vendre leur récolte au détail, mais on ne devait pas boire dans leur cave. L'acheteur apportait son broc ou sa bouteille, et le vendeur, mesurant à la pinte, renversait son pot dans le vase qu'on lui présentait. Un petit drapeau, blanc ou rouge, suivant la couleur du vin, servait d'enseigne extérieure.

Encore un usage qui disparaît ! Il n'y a plus à Beaune que deux ou trois caves où flotte le petit drapeau.

REUILLOT. Tapette en bois dont les femmes se servent pour battre le linge. *Les laveuses font autant de bruit d'évou leurs langues que d'aïvou los reuillots.* Le français battoir ne précède pas, comme notre mot *reuillot*, l'action de « retourner en volant : *revolo.* »

Les Morvandiaux disent *un lacot*.

REVAMON. Revenez-y *Vote flan âst excellent, y en voudrâs un peliot revâmon.* Ce mot est usité à Meursault. Un *revamon* est un bourgeon adventice qui se développe sur le collet ou sur la racine des arbres fruitiers.

RÉVATER. Gronder, punir un enfant. Ce verbe est très employé dans l'Auxois. *Gaigeons voi qu'i m'en vâs te révâter, tins. Gaigeons-y voi !*

Dans l'Yonne, on dit *rabâter*. M. Francisque Michel cite,

dans son dictionnaire d'argot, les vers suivants, de Clément Marot.

Or, esprit donc, bon feroit, ce me semble,
Avecque toy rabbâter teute nuict.

Un *rabbat* était un revenant qui faisait du tapage.

REVERPER. Se^v. Résister en se défendant, au propre et au figuré. Un serpent, sur la queue duquel on foule, *se reverpe*. Les enfants désobéissants ont l'habitude de *se reverper*.

REVIRER. Faire des rondes et des farandoles. Voici un couplet d'une de ces rondes :

J'AI VU LE LOUP, LE RENARD, LE LIÈVRE

J'ai vû le loup, le renard, le lièvre,
J'ai vû le loup, le renard danser ;
C'est moi-même qui les ai revirés,
J'ai vû le loup, le renard, le lièvre ;
C'est moi-même qui les ai revirés.
J'ai vû le loup, le renard danser.

Les *Bigarrures* de Tabourot citent cinq vers sur l'alouette, « que ie donneray pour sucre », selon l'expression pittoresque de ce *toucher* dijonnais.

Elle guinde d'un zéphyre,
Sublime en l'air vire et *revire*
Et y déclique un joly cry,
Qui rit, guérit et tire l'ire
Des esprits, mieux que ie n'escry.

RICHE-POULOT. *C'est lai chanson du riche-poulot : an n'en trouve pas lai finition*. Cette chanson supposée est ce

qu'on appellerait maintenant *une scie d'atelier* ; l'explication en serait assez difficile.

Robert Estienne parle de la chanson du *ricochet*, *quod exitum non habet*. Je pense que *riche* est un mot altéré et que l'on doit dire, comme à Genève, la chanson du *ruge-poulet*.

RIGOULER. Synonyme beaunois du vieux verbe *dégouliner* : tomber goutte à goutte. *I me seus crû perdu quan i ai vu mon sang rigouler le traivars de mes chausses*. A rapprocher de *rigole*.

RIVOTER. Couler doucement. Se dit d'un liquide qui s'échappe par une fissure. *Nol' poinçon ai rivoté, j'ons perdu dix pintes de vin*.

ROBINET. Petit fouet à lanières de cuir qui servait à battre les habits et à corriger les enfants. On l'appelle aussi *martinet*.

ROIN. Rivière de Savigny, qui prend sa source au-delà de Bouilland, à la *Grande Dore*. La lettre R exprime le mouvement rapide de l'eau : *rivus* et ses dérivés ; Rhin, Rhône, etc.

L'orthographe de ce mot a varié énormément : nous trouvons dans les chartes *cursus de renis*, de *Reins*, cours de *Royon*, de *Roin*, de *Rhoins*, de *Royen*. Un acte de 1272 parle d'un héritage situé *super cursu de Roins, in territorio de Charreio*. Dans le cours des XII^e et XIII^e siècles, une branche du Cours de Roin, partant du prieuré détruit de Moutiéramey, se dirigeait, par la Maladière, au faubourg Saint-Nicolas, qu'on appelait alors le Bourgneuf. Elle alimentait plusieurs petits moulins : celui de *la léproserie*, dont on ignore l'emplacement exact, celui du Bourgneuf,

à la place où s'élève maintenant la salle de spectacle ; et, probablement, le moulin Bataille, près de la porte du même nom. Ce dernier se trouvait dans le fossé Saint-Jean, près des bureaux de M. Antonin Bouchard.

ROUAGER. A Dijon : *rôger*. S'agiter en faisant du bruit. *Un lapin s'est fôré sous note pile de sarments ; an l'entend rouâger, i'aillons tâcher de le prenre*. Les étymologies ne manqueront pas aux chercheurs : *rage* et *rager* ; *rouage*, impôt que les voituriers payaient sur certaines routes ; *ravager*.

Le substantif *rouâgie*, d'ailleurs peu usité, a un sens très différent ; il signifie repos, interruption de travail : *i vas fâre eune petiote rouâgie*.

ROULÉE. Provision d'œufs de Pâques. *Mai marreune, i vins queri mai roulée*. Ces œufs, donnés en cadeau aux enfants, étaient teints de diverses couleurs et cuits *au dur*. Ils servaient au jeu de la roulée qui se pratiquait le lundi de Pâques, sur la montagne de Beaune. Quand les œufs *bardots* étaient brisés à force de heurts et de roulades, on en faisait une salade fortement épicée, que l'on mangeait sur les tables de pierre, à côté de la magnifique source de l'Aigue.



S

SAIDE. Tendre, doux, agréable à manger. *Dépeu qu'ions choingé de mûnier, le pain qu'i maingeons ast saide.*

Christine de Pisan a dit :

Amour, plaisante nourreture
Très-sade et douce pasture.

Peut-être du latin *sapidus*.

SAILLIA. Synonyme patois de *ouillon* : *c'le p'tiote Nannette, ç'âst un vrai saillia.*

SARGOT. Secousse produite par un choc : *an y ai èvu un gros sargot et lai voiture ai varsé.*

SAULX. Substantif féminin, synonyme de sel. *An faut mette ben de lai saulx su lai viande pour lai conserver pendant les cainicules*

Un usage bizarre et quelque peu superstitieux est encore pratiqué dans les villages du Beaunois : lorsqu'un petit enfant vient pour la première fois dans une maison, on lui offre, en bon présage, *un œu et de lai saulx.*

SCIA, *Scialer*. Prononciation patoise des mots *sceau* et

sceller. Le scià est une petite bonde qui ferme le haut d'une futaille.

SÉIER, se rapproche beaucoup plus de *sedere* que le français s'asseoir. *Marci ben : i seus trop preissè pour me séier*. J'ai trouvé, dans un recueil littéraire, une inscription que l'on prétend avoir existé dans le Réfectoire des Jacobins de Beaune :

Fratres bene veneritis,
 Bien las aux pieds et aux genoux,
 Sititis et esuritis,
 C'est la manière d'entre nous,
 Sêez-vous ici, de par Dieu,
 Comedentes et bibentes
 Selon la pauvreté du lieu
 Quem dederunt nobis gentes.

SELLE. Siège de bois. La *selle à traire* est un petit escabeau grossier. Une *selle de bue* est le tréteau à trois pieds qui supporte le cuvier à lessive. *Porter à la sellette* est un jeu d'enfant. Deux personnes se prennent fortement, l'une la main droite, l'autre la main gauche, et assoient l'enfant sur cette chaise vivante, en le soutenant avec les deux mains libres.

Relève-selle. Festin d'adieu que l'on donne le lendemain ou quelques jours après une fête. A la fin d'une noce, les invités sont partis en titubant, sur l'ordre du meneitrer, qui leur a joué et chanté le vieil air :

ALLEZ-VOUS EN, GENS DE LA NOCE

Allez-vous en, gens de la noce,
 Allez-vous, en chacun chez vous.

Lai matrósse et ses chambléires sont trop fatiguées pour remettre en ordre *lai mâson qu'ast teute retornée*. Il leur faut un repos complet de quelques jours ; après quoi on appelle à l'aide les amis et les voisins pour *relever les selles* et les tables renversées et pour manger les restes.

SENELLE. Fruit de l'aubépine que les enfants de Beaune appellent « pomme du bon Dieu ».

Et cherchoient par ces boissons
Pommes, poires, noix et chataignes
Boutons et meûres et prunelles
Framboises, fraises et senelles

Echarnant est un des villages les plus froids de la région : les bons fruits y sont rares et les ménagères utilisent pour faire leurs flans, les baies de certains arbrisseaux.

LAI FEITE D'ECHAIRNANT

Ai lai faite d'Echairnant
An ai maingé du bon fian :
Al étot fait de peurnelles,
De senelles et de greuzelles,
Des graitte-culs tot pordessus.
Teut le monde en fut ben repu :
Al étot assi ben bon
Qu'i ne me sus ôté d'à long.

SENIQUIER. Cligner de l'œil avec malice. Faire un signe d'intelligence. Ce mot est employé dans le pays-bas.

SERGEANT. Huissier. On dit communément de quelqu'un qui marche très vite : *a cort comme un sergent*. Le nom vulgaire de *sergent* est donné aux beaux scarabées

bronzés de nos jardins, à cause de la rapidité et des détours de leur marche.

Les sergents figurent, au nombre de quatre-vingts dans la complainte grotesque des *Gens de Bouze*. Nous la reproduisons à cause de son *parfum* local : après tout, elle vaut encore mieux que les inepties parisiennes de notre époque

LAI BIQUE

C'ast les gens de Bouze
 Qui sont de bons enfants, mes enfants !
 A-z-élevont des biques
 Pour corner les passants, mes enfants !
 Bringue, stringue, landerira,
 Tra la la la, la lère ;
 Bringue, stringue, landerira,
 Tra la la la, la la.

Al en ast entré-i-eune
 Dans l'jardin ai Bertrand, mes enfants !
 Elle ai maingé eun chou
 Que vaillot chin cents francs, mes enfants !
 Bringue, stringue....

Et eune plainche de carottes
 Qu'en vaillot ben autant, mes enfants !
 An fit citer lai bique
 Par quatre-vingts sargents, mes enfants !
 Bringue, stringue....

Elle s'en fut ai l'audience
 Lai quoue tōjors dressant, mes enfants !
 Et fit un pet au juge
 Et quatre au lieutenant, mes enfants !
 Bringue, stringue....

Et un panier de crottes
 Pour messieurs les sargents, mes enfants !
 Et enfoncit sai cône
 Dans l'c... du peursident, mes enfants !
 Bringue, stringue....

Et au bout de sai cône
 Ramenit de l'onguent, mes enfants !...
 — Ç'ast pour graisser les lèvres
 Ai tous les acoutants, mes enfants !
 Bringue, stringue....

SÉRO-SENANT. Lorsque sonne l'angélus du soir. *I seus rentré des vignes séro-senant*. Soir se prononce *seir*. Voici la recommandation faite par un ivrogne au premier verre de vin blanc qu'il ingurgitait le matin d'un jour de fête : *Rainge-tai ben, an y airai preisse ai ce seir !*

SÉTIER et *Séquier*. Sécheresse, grands vents qui des-sèchent la terre. *Aipreis ce sétier-qui, an faurot eune grande pleue*.

SIA, *Essia*. Adverbe d'affirmation qui dérive directement du latin *etiam*.

SIGOVI. Grand bonnet de laine que les vigneron de la côte portaient en hiver. Les laines de Ségovie étaient fort estimées en Bourgogne à cause de leur longue durée et de leur imperméabilité. *I vâs mette aujed'heu mon sigovi : lai bise ast froide*.

Le mot de *bise* me rappelle l'exclamation typique d'un vigneron de Bouze qui faisait la campagne de Russie : « Ah ! loup-varou ! Lai saivinieire ast rude ! » Les Bouzards donnent ce nom au vent du Nord-est qui leur arrive du côté de Savigny.

SIT NOMEN. Argent monnayé. *I vouras ben me mairier d'évou lai Fanchette : an li beille un bon troussel, et pu son peire ai des sit nomen plein sai peillesse.* On sait que les pièces d'argent portaient la légende *sit nomen domini benedictum*. L'usage de cette locution a cessé depuis une quarantaine d'années.

SOI ou Soé. Haie. *A s'ast caiché darré lui soi.* Ce mot vient-il du Hainaut où il a le même sens, ou bien les Hennuyers l'ont-ils emprunté au bourguignon : *nescio* ?

SOILLOT. Seau à mettre du liquide. *Prends don not' soillot pour ailler quéri de l'ia.* M. Ch. Aubertin a donné le texte d'une quittance des magistrats de Beaune en date du 25 février 1525 ; elle constate que le bourrelier Jean Cauthenot a recousu 69 soillots pour la rescousse du feug. Nos campagnards donnent le nom de *seille* au vase de sapin qui sert à traire les vaches.

SOITURE. Mesure bourguignonne qui s'applique aux prairies : elle a la même contenance que le *journal* de labour, c'est-à-dire : trente-quatre ares vingt-huit centiares.

Les chartes du Moyen-âge traduisent ce mot par *secatura* : c'est ce qu'un homme peut faucher en un jour.

SOU, Toit à porcs. Ce mot est plus concis et plus grammatical que le français : c'est le latin *sus* que les Romains prononçaient *sous*. *Hi ! hi ! hi ! le Daudi m'aivot enfremée dans lai sou.* C'est de là que vient l'adjectif *souillon*.

Le paysan bourguignon appelle son cochon *note haibillé de soie*. J'ai cru longtemps à une plaisante antinomie, le poil du porc étant tout le contraire d'un fil de soie. Un peu de réflexion m'a fait voir que la *soie* du cochon vient aussi

de *sus*. Les riverains Belges de la Meuse disent : *de la suie* de porc.

SOUAILLE. Seigle. On disait autrefois *soille*. Les jolis vers qui suivent sont extraits d'un poëme conservé à la bibliothèque royale de Bruxelles et intitulé : *Les amours du duc d'Orliens et de la Royne* :

Maint pré y a, jardins et clos,
 Mainte cabane et parc bien clos
 Et maint fort toit de bonne ghise ;
 Et encore, dont plus le prise,
 Cérès y fait habundamment
 Croître le *soil* et le fourment
 Et Bacchus y fait la vignette
 Flourir de bien soëf flourette
 Et porter fruit moult délitant.

SOULÉS. Souliers. C'est presque le français du XV^e siècle. On écrivait alors *soulers* et *solers*. La Bibliothèque Nationale possède un manuscrit de 1445, ayant appartenu à l'Hôtel-Dieu de Beaune. Il a pour titre : *Traicté des différentes sortes d'amour*, et constate que les libraires pouvaient trafiquer le dimanche, au grand mécontentement des autres marchands « car les cordewaniers disoient que ossi bien povoient-ils vendre leurs *solers* un dimense, que les libraires en l'université vendoient leurs livres. »

Ce mot vient directement du latin *solea*, sandale.

SUILLER. Siffler. Autrefois *sublier*, du latin *sibilare*. Ce verbe a formé le mot *suillot* qui signifie le canal de la respiration chez l'homme et chez les animaux. *Mai sœur ai fait choicher le suillot d'eune dinde pour fâre un peloton ai en-vuder du fil.*

On appelle aussi *suillot* une sorte de hautbois ou flageolet.

SULOT. Soleil. *An ne faut jaimâs se découvri lai tête au grand sulot.* Les Bretons disent *sul* et les méridionaux *souleu*. On a écrit *solaus* comme on le voit dans la chanson de geste d'Alexandre, composée au XII^e siècle :

Quant li solaus tourna, miédi fu passés,
En sa tante de paille est li roi retornés.

A Gemeaux on dit *sereu* : voici deux charmantes strophes qui m'ont été envoyées par un habitant de ce beau village. Je respecte scrupuleusement l'orthographe de mon aimable correspondant :

LE RENOUVEA

V'lai que l'alouèeuhte chante
Et le rossignéuuh
Qu'on rise et piaisante
Po ce beâ serèuuh
Lai târe a fieurie
Lai taôhle a garnie
Et dison teurtèuuh
Vive mâ, gach'nèuuh !
(Vive mai, garçons !)

Ran n'ai l'heumou noire :
On voi teu po tèuuh
Aiboille, cancoire,
Boudon, parpoillèuuh
Teu-t-y vèuhletônne
Et teu-t-y bredonne
Quand lu le serèuuh
Au mô de mâ, gach'nèuuh

T

TABOULOT. Tonnerre. *Le creux de Chagny est ben noir, i aïrons du taboulot.* Les orages qui viennent fondre sur notre côte se forment presque toujours dans « le creux de Chagny », entre cette ville et la montagne de Corchanut.

TALIBOT. Plante comestible qui pousse dans les prés : c'est une espèce de salsifis dont la tige est sucrée.

TALMOUSE. Sorte de gâteau au fromage. Le mot et la chose disparaissent ; la génération qui nous suit ne connaîtra plus ces pâtisseries savoureuses et non sucrées de nos ancêtres : flamusses, talmouzes, chaussons et corniottes. Voici ce qu'a écrit le poète Villon dans son Grand testament :

Item, à Jean Ragier je donne,
Qui est sergent voire des douze
Tant qu'il vivra, ainsi l'ordonne,
A chacun une talemouze.

Il y avait à Paris la corporation des boulangers et celle des *talmelliers*.

TALURE. Contusion occasionnée par le maniement

d'un outil ou par le frottement d'une mauvaise chaussure. *A s'ast fait eune talure qui s'ast tornée en panaris.* C'est le substantif du verbe taler, qui figure dans quelques dictionnaires

TAPER. Nous donnons à ce verbe le sens de fendre, d'éclater. *Les bonnes pommes de terre tapant quand an les fait queure ai l'étouffée.* — *Lai marmite ai tapé.*

TAQUER. Ce mot est resté dans le langage des imprimeurs. Nos campagnards lui donnent la signification de tasser, d'aplatir. *An ai trop marché su lai tarre quand il étot moyé : teut le cortil ast taqué.*

TARBOUILLE et *Tarboille*. Vouivre, serpent fantastique On trouve sur la commune de Savigny, près de la ferme de Borée, une excavation naturelle du roc qui porte le nom de tarboille. Un dragon résidait jadis dans cette caverne et portait l'effroi dans tous les environs. Sainte Marguerite habitait alors un ermitage auquel a succédé l'abbaye dont nous admirons encore les ruines ; elle détacha sa ceinture et la passa au cou du monstre qui se laissa conduire docilement.

Voici une autre légende locale. Le Cârân est un endroit situé au bord du ruisseau de la Vandaine, près des maisons de Saint-Romain-le-Bas, au pied de la montagne du Marsin. Quand une jeune fille du village devait mourir, la *Dame blanche du Cârân* sortait des ruines qui dominent le rocher, et descendait le sentier rapide de *Tarteboille* pour venir boire au ruisseau.

A rapprocher de la *Tarasque* du Languedoc.

TARTOUFFE. Pomme de terre. Ce nom paraît être une importation d'Outre-Rhin : Les Allemands disent

kartoffel Cependant M. Robert Mitchell le dérive de l'italien *tartofalo*, truffe.

A propos de germanisme, je ferai remarquer que le mot chenapan, buveur de *schnaps*, a été d'abord donné aux brigands de la montagne noire.

TARTOUIILLER. Faire de la *tarte* ou de la *tourte*. Par extension, cuisiner malproprement. *Te me dégoules en tartouillant quemant celai*. A Saint-Quentin on dit *touiller*.

TAULE. *Voiqui nos invités qu'airrivant, dépouacke-tai de mette lai taule*. *Taula* est le nom d'une planche, en patois du Midi. Au Moyen-âge on écrivait *tauble*. Le célèbre *jugement dernier*, de l'hôpital de Beaune, est ainsi désigné dans l'inventaire de 1501 « une tauble de plate peinture. » Du latin *tabula* qui a formé *établi*.

TAURIE. Jeune vache qui n'a pas encore *viélé*. C'est le féminin de taureau. Le radical *taur* est celtique : il rappelle le *tarvos trigarannos* de l'autel des Nautes parisiens. Un graffiti mérovingien découvert à Poitiers en 1853, et relatif à un sacrifice, porte le mot *tarss*, que M. Serrure dérive de *tarssa* et *tarissa*, génisse.

Taurie a pour synonyme bourguignon : *guichotte*. *Vins don mai petite taurie, vins, mai guichotte*. Je pense que ce dernier mot vient de « guiche », corde ou lien qui sert à attacher le bétail ou à suspendre un objet. Cette expression est restée dans le langage héraldique : « un cornet ou cor de chasse d'argent enguiché de gueules. »

TAVIN. Nom patois de la mouche appelée *laon*.

TEILLER et *tiller* le chanvre, séparer l'écorce textile de la partie ligneuse appelée *chenevotte*. Depuis quarante ans,

on ne teille plus dans les environs de Beaune, car on ne sème plus de chenevière.

Voici le couplet d'un vau-de-vire cité par M. de Chambure dans son *Glossaire du Morvan* :

Le bon vin me fait resveiller
Alors que je sommeille,
Et plus causer et jargonner
Qu'une vieille qui teille.

TERRAROT. Sorte de panier pour transporter de la terre. *Te remplirai les terrarots, et pus moi, i les porterai.* On lit dans un compte d'Adam Canet, châtelain de Beaune en 1422 : « Une douzaine de terraroz pour porter terre.... trois gros. »

Il semblerait puéril d'indiquer l'étymologie *botte* à mettre de la terre ? Ce mot de *botte* me remet en mémoire une anerie assez plaisante. — *Mossieu le curé, vous qui counndssez si ben le laitin, quemant don qu'an aippeulle lai botte qu'ast su mes épaules ? — J'avoue n'en rien savoir. — Hé ben jor ! i seus pus savant que vous : an aippeulle ce qui miserando.*

TERROYER et *Torreyer*. Creuser des terraux pour planter la vigne. Un compte de 1327, conservé à la bibliothèque de Bruxelles, porte *terrouler*. Il s'agit des vignes d'Arbois, appartenant à Jeanne, comtesse de Bourgogne :

« Pour ij·liiij journées de hovriers à terrouler lesdites vignes des Corvées.... x livres tournois vii sols et v deniers. »

Au Moyen-âge, *terrau* était synonyme de fossé. Notre rue de Paradis autrefois rue *dou terreaul* occupe la place des anciens fossés du *castrum belnense*.

TET. Petite salamandre très commune dans notre pays et ressemblant au *létard*. On dit proverbialement : *al ast méchant quemant un tet bardot*. Cette locution n'a aucune raison d'être, car ce petit animal est tout-à-fait *inoffensif*.

TEUTQUEMANT. Tout comme, semblablement. Le dicton dialogué qui suit donnera une idée de cet adverbe.

Deux commères se rencontrent sur le marché : — *De queu pays que vos êtes ? — D'Arcenant — D'Arcenant même-ment ? — Oui vraiment ! — Quemant freume vote pôrte ? — Ai lai côrde. — Teutquemant lai nôte. — Comben que vos aiz de bëttes ? — Eune bique et un bëu. — Teutquemant neus !*

THEUROT. Sommet d'une montagne : le *theurot* de Meloisey, celui d'Arcenant. C'est probablement l'origine de *Thury* et des deux Thorey. D'après M. Cocheris, l'anglo-saxon *tor* signifie petite montagne. Ce radical primitif est commun aux races japhétiques et sémitiques : on pourrait remonter jusqu'au *Taurus* de la Turquie d'Asie.

TIARJOLOT. Sorte d'iris. On en plantait autrefois sur le faite des toits de chaume. Dans les villages de la plaine, on prononce *tiéjaulot*.

TINNE. Tonneau défoncé par un bout et percé, dans la partie supérieure, de deux ouvertures destinées à passer un grand bâton. La *tina* fut en usage chez les Latins dès les premiers temps de la fondation de Rome. On disait aussi *tunna*, d'où nous avons fait *tonne* et *tonneau*. Ce mot *tunna* se trouve dans une lettre de Clovis à Théodoric.

Les habitants de Laval appellent *tinne* un grand vase en terre, une sorte d'amphore.

TIRE-POI. *Jeter des draigies au tire-poi.* Dans les baptêmes de village, les parrains et marraines lancent dans la rue des poignées de dragées que les enfants se disputent en se tirant les cheveux et les oreilles. (V. *Foire.*)

TISSE est synonyme de chappe (V. ce mot). Hangar ou remise, à côté de la ferme. Les murs sont faits d'un *tissu* de branchages recouvert de boue et de mortier. Le mot et la chose n'existent que dans les villages de la plaine.

TOPPE. Lieu inculte, terre en jachère. *C'est un feignant qui ne sait pas cultiver, tous ses champs sont en toppe.* De là sont venus le verbe *détopir* et le substantif *détopissement*. « Pour sa part et portion des communaux dudit Meuilley, en bois, buissons, issarts et détopissements. » (Acte de 1571 cité par M. Caumont, dans son Histoire de Meuilley.)

TOQUOT. Sorte de coiffe, portée par les femmes de l'Auxois. Un poète du xvi^e siècle, Gabriel Meuriet, a écrit :

Femme sotte
Se connaît à la toque.

Le mot breton *tok* signifie chapeau.

TORCHE Bourrelet d'étoffe, en forme de couronne, que les laitières mettent sur leur tête pour recevoir le pot au lait. C'est un mot d'origine celtique ; le torch était un diadème d'or ou de bronze qui ceignait le front des rois ou des chefs.

TORTENPION et *tartenpion*. Adjectif bizarre qui s'applique aux personnes qui ont les jambes arquées et qui marchent de travers. C'est un mot de la langue enfantine : on dit à un bébé *tu tords ton pion* lorsqu'il tourne en dedans la pointe de ses pieds.

TOUEILLON ou TOILLON. Linge de *toile* usé qui sert à laver la vaisselle. *Prends ton toillon pour récurer les aissiettes.*

Je vais vous conter en deux mots l'histoire de Paliche.

Paliche était une servante de ferme qui se levait avant le jour pour faire cuire la soupe aux choux des laboureurs. Un beau matin elle voulut faire une potée exceptionnelle. Elle tailla une grande loiche de lard, des légumes frais ; elle prit du sel et de l'eau suffisamment. Le feu était ronflant : le déjeuner fut bientôt servi. On était encore dans une demi obscurité. Le fermier s'efforçait en vain de mâcher certain paquet filamenteux : *Ma voite-don* (voyez-donc) *c'te chienne de grosse Paliche, alle n'ai pas fait queüre le chou !* Paliche, patois de Pierrette, était le nom de la servante et le chou mal cuit n'était autre chose qu'un *toueillon* oublié au fond de la marmite !

TOURNOT. Plateau circulaire en bois sur lequel on travaille la pâtisserie.

TRACASSER. Ce verbe, admis par l'Académie, est d'un usage très fréquent dans les environs de Beaune. Un poète du XVII^e siècle, Jean Gombauld, l'a bien défini dans une de ses épigrammes :

Cy gist Monsieur de la Cabonne
 Qui tracassait plus que personne.
 Il s'en venait, il s'en allait,
 Il ne savait ce qu'il voulait.
 On doute même s'il repose
 Au reposoir de toute chose.

Au figuré, tracasser est synonyme de contrarier. *I ne*

sais pas ce qu'ai noté Louis, mais an i ai quèque chose qui le tracasse.

TRAIGE. Passage étroit, ruelle. *Darré chez nous i ons un traige pour gagner lai riveire.* De là est venu « traiger, » marcher sournoisement. *I le défends de veni traiger chez nous.*

A rapprocher du vieux verbe se traire, se retraire.

TRAIGNIA. Fainéant, flaneur, vagabond. Voici, à titre de comparaison, quelques couplets en patois de Gemeaux :

LAI QUEURACTION

Eine méchante aifâre,

Hum ! hum ! çai n'vai gâre,

Po mon malheu i ai fâ,

Hum ! hum ! çai n'vai pas.

I m'sai mairiai po fare,

Hum ! hum ! çai n'vai gâre,

Ein man-nèihge d'anféâ, (d'enfer)

Hum ! hum ! çai n'vai pas.

Morghienne ! combé su târre,

Hum ! hum ! çai n'vai gâre,

El a don dé *tréinnia*.

Hum ! hum ! çai n'vai pas.

Et pèih dé gen borbâre

Hum ! hum ! çai n'vai gâre,

Et dé gousié maoh fâ,]

Hum ! hum ! çai n'vai pas.

Combé de cœu de piâre,

Hum ! hum ! çai n'vai gâre,

Et pé de pongn' de fâ. (de fer)

Hum ! hum ! çai n'vai pas.

I n'aitéin qu' chez l' notâre,
 Hum ! hum ! çai n'vai gâre,
 Qu'é me regadoi de trava.
 Hum ! hum ! çai n'vai pas.

Teujo le gousié li kiâre (*claire, brule.*)
 Hum ! hum ! çai n'vai gâre,
 Ma l'cœu ne li kiâre pas.
 Hum ! hum ! çai n'vai pas.

On voit, dans le roman de Guillaume-au-court-nez :

Or faites pais si vous traiés vers mi.

TRAPPE. Vase circulaire et évasé, en terre vernissée.
*Si an fait ben chaud, an faut mette dans lai cave les trappes
 de laissiâ pour les empouacher de torner.* J'ai lu, dans un in-
 ventaire du xve siècle : « Un vaissel qui se nomme trappe
 à mettre lect. »

Dans le Nord de la France, on dit *une telle*.

TREBIL. Jouet d'enfant : sorte de toupie qu'on appel-
 le aussi *tonton* et *vire-tonton*. Par extension, homme ou
 femme qui ne peuvent pas rester en place. *Trebiller*, tour-
 ner sur soi-même, vaciller, chanceler. *En voqui un
 qu'ai trop levé le coude : égué ! quemant qu'à trebille.*

Les Latins appelaient *terebellum* une tarière, intrument
 qui perce en tournant.

TRESSAUTER. Synonyme patois de tressaillir. *Un gros
 coup de laboulot nous ai fait tressauter.* Les vers suivants
 sont extraits de la « Vie de Saint Christoffle » composée
 par Maître Chevalet et imprimée à Grenoble en 1530.

.
 Et vous envenez à la guerre

Que l'empereur a fait crier
 A son de trompe et publier
 Dont mon cueur de joye tressaute.

TRETOUS et *Teurtous*. Tous.

La chanson suivante est en français, sauf le mot qui fait le sujet de cet article. Elle ne remonte qu'à la fin du siècle dernier, mais sa couleur locale et son allure campagnarde m'engagent à lui donner asile. Que de fois j'ai été bercé sur les genoux de ma marraine par cette simple mélodie :

LE R'VENANT VIVANT

A mon s'cours, mes enfants !
 Rentrons il est temps,
 D'frayeur me v' la morte !
 V'là Simon, not' grand gas
 Qui r' vient du trépas
 Et nous tend les bras.

C'est ben lui, voyez-vous ?
 Sauvons-nous tretous,
 Fermons ben lai porte,
 Toi pour le renvoyer
 Prends vite ton psautier,
 Moi, not' bénitier.

Pan ! pan ! ouvrez-moi don,
 J' suis vot' gas Simon
 Qui r' vient d'Angleterre :
 Me trouvant mal là-bas,
 Je r' viens à grands pas ;
 N' vous sauvez donc pas.

— C' n'est pas la vérité,
 On m'a apporté

Ton act' mortuaire.
 C' qu'est écrit est écrit,
 Mets-toi dans l'esprit
 Qu' t'es mort. C'est fini !

— Je n' suis pas mort un brin,
 Et je n' suis enfin
 Ni r' venant ni diable.
 Avec vous sans tarder
 Pour vous rassurer
 J' vais boire et manger.

— Non ! va-t-en mon enfant,
 D'main tu s' ras content.
 Car dès d' main, j' te l' jure,
 Pour adoucir ton sort,
 J' te ferai dire d'abord
 Un service de mort.

— Un service ! Vous rêvez.
 J' savais ben qu' vous m' preniez
 Pour un autr', ma mère ;
 Je n' suis pas un r' venant,
 J' suis vraiment vivant :
 Simon votr' enfant.

— Si c'est vrai qu' t' es vivant,
 Entre, mon cher enfant,
 Viens don t' mettre à table,
 Manger et m' rassurer,
 Car j'sais ben qu' là-bas
 Les morts ne mang' pas.

— M' voyant si mal reçu
 Tout surpris j'ai crû
 Qu' vous perdiez la tête.
 Je n' savais pas pourquoi

J' vous voyais d' bonne foi
 Prier Dieu pour moi.

Là d' sus je m'en vas m'asseoir
 Et ben heureux d' les voir
 V' là que j 'casse la croûte.

« Embrassez-moi tertous
 Bon Dieu, qu'il est doux
 De m' voir avec vous !

— C' tour là, mon pauv' garçon,
 Me donne une leçon.
 Je n' s' rai pas si bête ;
 J' te promets mon enfant
 Que je n' croirai maint' nant
 Qu'aux r' venants vivants.

TRÉZELER. Sonner plusieurs cloches, carillonner.
Trézeau, sonnerie composée de trois cloches.

Un carillonneur beunois, le père Catant, mérite de passer à la postérité.

L'Eglise Saint-Pierre avait un nombreux troupeau de cloches dont il était le fidèle berger. « Quand je carillonne, disait-il, je voudrais être sur les remparts pour entendre chanter mes filles. »

Le peuple adaptait des paroles aux airs du carillon. A Demigny, les cloches épelaient les noms de tous les hameaux de la commune, et ils sont nombreux. Les sottises plaisanteries des ânes de Beaune avaient inspiré à quelqu'habitant d'une ville voisine la facétie suivante qui semble, comme dirait Tabourot des Accords, sortir du crû de Messer Merdachio.

Dijon pleure, Scurre en rit,
 Verdun pisse et Châlon ch....
 Pour Biâne.

C'est le père Catant qui ne devait pas être content.

Ce trézeleur de Saint Pierre demeurait dans la curieuse maison en bois que nous avons connue à l'angle du Cul-de-sac de l'ancienne prison (petite place Carnot). Il avait épousé une paysanne des environs de Beaune qui se trouvait bien à l'étroit dans son logis de la rue Madeleine. Le lendemain des noces elle osait à peine adresser la parole à son seigneur et maître : *Mons Catant, i n'ose pas vous dire.... i ai faim de chie, lai qu'an faut ailler, sauf' vot' respect ?* — Attendez, ma bonne, dit mons Catant en la poussant dans le coin.. Beaucoup d'habitations, même dans les villes, n'avaient pas l'avantage de posséder des *privés*. Madame Catant, habituée au grand air, n'était pas à l'aise dans l'obscur réduit. *Eh ben jor !* dit-elle, *i ne saivâs pas que dans lai ville de Biâne an chiot dans les ormoires !*

Cette anecdote ne plaira pas à tous les lecteurs : libre à eux de fermer ce livre. Pour moi je suis de la famille des conteurs et je ne me crois pas pétri d'une autre pâte que celle de Des Periers et de Tabourot.

D'ailleurs si ce livre nouveau,
Que j'ai tiré de mon cerveau
N'est point capable de te plaire;
Du moins dans certain lieu secret
Où les princes vont sans valet
Il te sera de quelqu' affaire.

Cette épigramme n'est pas de mon crû : je l'ai trouvée dans un petit livre imprimé à Paris en 1750, sous le titre de « Poésies de Monsieur Cottereau, curé de Donnemarie, imprimé par les soins de M. Cottereau, de Beaune, neveu de l'auteur. » C'est presque de l'histoire locale. Mais nous n'avons pas fini de carillonner.

Catant était, de son état, cordonnier en vieux et trônait sur son haut tabouret de cuir. « Fais ben attention, » disait-il à son jeune fils, écolier chez les Oratoriens, s'il vous plait, « fais ben attention : si te monte, te ne monterais pas, mas si te ne monte pas, te monterais. »

Un jour de congé et de bataille entre collégiens, le fils Catant avait reçu de nombreux horions : impossible d'aller en classe. Le lendemain il demanda à son père une lettre d'excuse pour le régent. Voici le billet qui lui fut remis :

Je vous salue mon Révérend
N' corrigez pas le p'tit Catant :
Al est tombé, a s'est fait sang.
Signé : père Catant.

Le fils Catant ne monta pas sur le trône, mais il devint recteur de l'Académie de Metz.

TRÉZIR. Se dit d'une graine dont le germe commence à sortir de terre. *Mon troqué ast trézi.* (V. *Troqué.*)

TRINBALLER. Traîner un objet dans tous les sens. *Teus les jors an le voit trimballer sai bourouette su lai grand' route.* C'est une altération du verbe trinqueballer, qui signifiait *danser en s'entrechoquant*. Il y a certainement quelque rapport entre ce mot et les expressions se *balader*, avoir les bras ballans. Dans quelques pays on prononçait *brimballer* : Clément Marot a écrit : « tétin qui brimballe à tous coups. »

La petite voiture que nous voyons conduire par les tonneliers est nommée par les Belges un *triqueballe*. Trinck est un radical germanique qui exprime l'action de heurter.

TRIPLER. Dans notre patois de la plaine on dit *mes*

uillots triplent, lorsqu'on a des étourdissements ou plutôt des éblouissements. C'est encore plus fort que d'y voir *double* !

TRIPOT. Salle de jeu de paume. Au siècle dernier, toutes les villes avaient un tripot : celui de Beaune se trouvait rue Gandelot derrière la maison qui porte le n° 27 de la rue de Lorraine.

Par extension on a donné le nom de tripot à la galerie extérieure établie dans les habitations rurales des gens aisés. Le rez-de-chaussée, un peu en sous-sol, contenait les cave, cellier et bûcher. On accédait au premier et unique étage par un escalier de pierre placé à l'extérieur et recouvert d'un toit. Cet escalier communiquait au *tripot* dont la toiture était supportée par des pilastres en bois. Les enfants y jouaient à la paume, aux gobilles, au *chéteLOTS*. Le matin, la femme et la servante y faisaient les gros ouvrages. On y lavait, on y mettait sécher les petits linges, on y broyait, avec du son et des pommes de terre, *lai pâtée aux couchons*. Enfin, elles *tripotaient* tout à leur aise. Pendant l'été les filles y cousaient leur *troussel*, abritées par une treille de *plants d'Arbois* où chantaient les cigales.

Par le tripot, on entrait dans la chambre de ménage, meublée de deux grands lits à *couneilles* (à colonnes), aux rideaux de serge verte et aux couvertures de *guédan*. Dans le milieu de cette vaste pièce, une étroite et lourde *taule* accompagnée de ses deux bancs. La grande cheminée, sous laquelle toute la famille se mettait à l'aise, avait une paire d'*andains* surmontés de corbillons en fer destinés à maintenir en état de chaleur suffisante l'écuelle de *gaudes* du retardataire ou la tasse d'argent qui contenait le vin sucré de l'aïeul. *Lai lampe ai quoue*, dont on trouve le type pri-

mitif dans les bronzes de Pompéï, était suspendue au manteau de la cheminée. Une *paire d'armoires* bien luisantes, un buffet, surmonté d'un dressoir garni d'assiettes à fleurs, une maie, *un reloige*, un coffre à sel qui pouvait servir de *cheurtôle* et quelques chaises de jonc complétaient l'ameublement de cette grande chambre où nos aïeux passaient, au milieu des joies de la famille, les jours que nous jetons bêtement à la vie extérieure, aux cafés, aux discussions politiques.

On voit encore dans nos villages, notamment à Meursault, à Vignolles et à Buisson, quelques-uns des types que je viens d'esquisser.

TROICHE et Troichot. Agglomération de pousses ou de feuilles : *eune troiche de féviôles*, *de piarsil*, de salade. *Troicher*, pousser drû et serré.

A rapprocher de *trognon*, en patois : tronjon. *A m'ai fait mau ai lai joue en me jetant un trognon de chou*.

TROQUÉ. Épi de maïs séché au four. Ce mot est-il une altération de *Turquie* ou dérive-t-il de l'allemand *troken*, sécher ? *Chi lo sa !*

A Beaune, on dit communément « du turquis. »

TROT. Morceau de boudin. Dans la côte de Nuits on prononce *trou*. Dans la Basse-Bretagne *trô* signifie tour, circuit. On sait que le boudin est disposé en cercle et qu'on a appelé *ressort à boudins* certains appareils dont se servent les mécaniciens

TRUCHER. Donner des coups de cornes et des coups de tête comme font les bœufs, les chèvres et les moutons. Les enfants *arrignent* les béliers en leur criant : *truche, coco !*

Trucher est un vieux verbe d'argot qui signifiait battre

traîtreusement, se servir de ruse, d'où, par extension *trucher*, mendier, *truc*, ressort caché.

Le patois de l'Yonne dit *breucher*.

TRUILLOT. Tourteau de graine oléagineuse, principalement de noix. C'est un régal pour les enfants : *mossieu l'huilier, beillez moi don un petit bout de truillot, ç'ast si bon ai mainger !*

Treuil est l'ancien nom du pressoir et *treuiller* signifiait pressurer : le *truillot* est le résidu qui reste sur le treuil.

Un inventaire de 1463 mentionne *ung petit presseur à roue à truiller le vin*.



U

UILLOT, œil. *Quand l'airai mau ez uillots, le
mettrai dessus un p' chat de freumaige blanc.*

La forme «uoils» était usitée en Bourgogne au Moyen-âge. Les vers suivants se trouvent dans une cantilène du x^e siècle, intitulée *la vie de Saint Ledgier* :

Li perfides tant fut crudels
Les uoils del quieu li fit crever,

ULBERE et *Hurebère*. Eumolpe de la vigne, appelé aussi *écrivain*, à cause des caractères qu'il trace en rongant les feuilles. Le nom ancien est *hurebec*, littéralement *bec de huron*. Huron est l'ancien nom du furet.

UN, *Eune*. Le masculin prend chez nous un son nasal qu'on pourrait écrire *heùn*. Dans le Morvan, on prononce *ungne*. Les gens du Cambraïsis disent *in*. Voici, comme terme de comparaison des différents patois, deux couplets que j'ai entendus à Villers-Guislain, entre Péronne et Cambrai :

Min père m'a acaté in rouge cotteron
I me l'a acaté mais il étot trop long
Dansons sur les rigodons
Dansons mesdames sur le chemin des balènes,
Dansons sur les rigodons,

Je l'ai mouillé dans no queudron,
 J'lai mis séquer sur in busson.
 Dansons mesdames.

Il a passé trois compagnons,
 M'ont déroubé min rouge cotteron.
 Dansons mesdames.

Si que j' savos les gueux qui sont,
 Je les fero mette en prison.
 Dansons, mesdames.

Je les fero mette en prison
 Al pignon de no maison.
 Dansons la balène d'Espagne.
 Dansons sur les rigodons.

Cette ronde se chante aux feux de la Saint-Jean. L'influence espagnole y est très remarquable.



V

VAINGNA. Paresse. *Avoir le vaingna*, c'est être *enviné*, c'est ne pouvoir travailler à cause de l'excès de boisson fait la veille. Dans le Morvan, ce mot est adjectif et a le sens de faible, souffreteux : *o diont tous qu'i sus vaigne*.

VARIER se dit, en Bourgogne, des raisins qui commencent à mûrir: Les verbes tourner et éclaircir, usités dans certains pays, sont moins expressifs. Notre mot dérive du latin classique : *varians uva*.

VARINER et *Vériner*. Pleuvoir légèrement. Varinerie et vérinerie, petite pluie fine. *I ne veux point prenre de parapleue : teut ce qui ç'ast des varineries*.

VARMINE. Prononciation patoise de *vermine*. Je cite ce mot pour indiquer le sens particulier que nos vigneronns lui donnent. Une *vermine* désigne tout animal rampant, couleuvre, vipère, crapaud lézard. *Si te vâs dans le bôs, te prenrai ben garde aux varmines*.

VAUTET. Morceau de lard avec lequel on graisse les scies. On l'appelle quelquefois *un pissou*. Les gens de Pommard donnent méchamment le nom de vautet à un instituteur. Je ne saisis pas l'analogie.

VELLE. Ce mot a deux acceptions bien différentes : La première est restée dans plusieurs lieux-dits avoisinant les maisons : *en lai velle, sous lai velle, darré lai velle*. L'autre est synonyme de *veillée*. *J'irons ai ce soir en velle chez mon oncle Toniche*. (Nom patois d'Antoine.) Ces velles bourguignonnes entretenaient chez nos ancêtres les liens de famille et d'amitié. Quelles bonnes et naïves chansons patoises on y apprenait ? Et les histoires de revenants, de sorciers, de sabbat, de loups-garoux. Ces contes à dormir debout font sourire les sceptiques : la science moderne a fait justice de tout cela. Soit ! Mais ces croyances populaires donnaient satisfaction à cet amour du surnaturel inné chez les hommes. Toutes les croyances, toutes les affirmations du temps jadis ont été, dans l'ordre moral, remplacées par des négations : or la négation, c'est l'abrutissement, c'est le retour à l'état sauvage.

VENOINGES. Vendanges. *Aidieu painers, venoinges sont faites*. Cette locution proverbiale signifie qu'il ne faut pas se préoccuper des choses dont on n'a plus besoin.

A Nuits et à Beaune, nous nous servons de grands paniers allongés, munis à leur centre d'une anse très forte et de deux poignées aux extrémités. Ces objets sont d'un maniement plus facile que les benâtons en usage à Gevrey et à Dijon. (V. *Benne*.) Ils peuvent être empilés facilement sur des voitures. ce qui rend facultatif l'emploi des ballonges et des rondeaux. A partir de Chassagne et dans toute la côte chalonnaise on se sert de hottes.

Dans les vignobles de la Franche-Comté, les v' noingeoux n'emploient pas les petits paniers à main, mais des sapines de bois, que l'on vide dans des hottes également en bois.

Le contenu de celle-ci est versé dans des cuviers ou ronds fixés sur des charriots.

Le temps qu'il doit faire pour les vendanges est pronostiqué par ce quatrain :

Le trouzième jor des Rogations
En aillant ou venant de lai procession,
Si an ast un p'cho airrosé
Pou *venoinge* an serai trempé.

VER. Chemin qui monte en serpentant jusqu'au sommet d'une montagne : le ver de *Melôyé* (Meloisey), le ver de Lusigny.

VERGETTE. Dans l'origine, c'était une petite *verge*, une baguette à battre les habits. Plus tard on a appliqué ce mot à une brosse. *Ast-ce que t'ai vergetté ton gilet.*

La vergette, mal conduite, laissait parfois des raies de poussière et l'on a, par une sorte de comparaison, appliqué le mot *vergetté* et, par corruption *vergenté*, à une étoffe rayée, et même à la peau de certains fiévreux : *Al ai lai figure teute vergentée.*

VESPROT. Le soir, la tombée de la nuit.

VEURDER. Tourner rapidement. *I vâs fâre veurder mai fiarde.* (V. ce mot.) Par extension marcher vite, remuer, s'agiter. *Qu'éque t'ai don ai veurder teule lai journée à l'entor de lai mâzon.* Peut-être de l'allemand *verden*.

VEZ. Préposition qui a le sens de vers, auprès de. *Vins vez moi i te beillera du bonbon.* — *Si te veux veni vez chez nous demain, i regarderons c' l' effare iqui.* — *Al ast retorné vez chez eusse.* On a écrit ce mot *vêe* et *vey*. Voici le fragment d'une pièce en patois, composée au siècle dernier par M.

Le Blanc, de Beaune, et intitulée « Dialogue entre Carea et Teyluchoat »

Pensant d'aicheter un fremaige
Fey queque sorne de vileige ;
 Ma le preme y qu'y marchand y
 M'en fey tost pardre l'aypétit,
 Quand y viey que cette déalosse
 (On m'ey dit qu'el estaot d'Alosse)
 Me fey ce fremaige dix saots
 Y leu ben mingeay taot d'un caot.

VIA, veau. Je cite ce mot pour rappeler une locution facétieuse, très usitée dans les environs de Beaune. *Faire viâ*, c'est manquer son coup, ne pas réussir. en un mot « revenir bredouille ». *Lai Nannette ast aillée au bal, par-somme n'ai velu danser dévou lai : elle ai fait viâ !* Dans les salons, on appelle cela « faire tapisserie. »

VIAIGE. Pèlerinage. A la suite d'un vœu fait par une personne malade, on allait *en viaige* à des sanctuaires renommés : à Rome, à Jérusalem, à Saint-Jacques de Compostelle et, plus près de nous, à Fourvières, au Mont Roland, vers Dôle, à Sainte Reine d'Alise, etc. En cas d'empêchement, on envoyait quelqu'un à sa place.

Le Martyrologe de Notre-Dame de Beaune fait mention de plusieurs voyages faits par des femmes à Jérusalem, dans le cours du XIV^e siècle. On faisait métier d'aller *en viaige*, surtout à Sainte Reine, mais il fallait vivre d'aumônes. C'était un prétexte pour mendier. Ces pèlerines mercenaires ont disparu depuis une quarantaine d'années.

Il y avait, plus près de nous, des pèlerinages très fréquentés, quoique moins célèbres : celui de Notre-Dame-du-Chemin, à Serrigny, celui de Saint Maur, à Chorey,

celui de Notre-Dame-de-la-Serrée, à Nuits, celui de Saint-Abdon, à Villers-la-Faye, où l'on allait pour les enfants noués. Les *viaiges* sont toujours en honneur et beaucoup de campagnards, de ceux même qui ne sont pas pratiquants, vont prier Saint Louis à Ecuelles, Saint Marcou à Archelange et Saint Philibert dans le village de ce nom. C'est ce qu'on appelle *le viaige des trouës saints*.

Quelques-uns de ces pèlerinages ont une origine payenne. Quoique sanctifiés par le catholicisme et placés sous un vocable chrétien ils ont conservé des pratiques superstitieuses. Le nom de Saint Ploto donné au sanctuaire dédié à Saint Abdon, rappelle l'époque gallo-romaine.

J'ai parlé, dans un autre article, des Génies des eaux auxquels les Eduens rendaient un culte spécial. Un ouvrage récent, le *Guide à Saint Honoré*, par M. Charleuf, mentionne des coutumes extrêmement curieuses. On me pardonnera de faire une petite excursion dans la Nièvre.

« Les jeunes filles vont, de très grand matin, à la fontaine de Thussy et se mettent à genoux en disant : *je l'apporte mon malheur, source, donne-moi ton bonheur*. Puis, elles se retournent et jettent en arrière dans l'eau un sou, un fromage ou simplement une épingle. A Onlay, les nourrices vont baigner leur sein à la fontaine de *la bonne dame*, puis elles se rendent à l'église pour prier la Sainte Vierge, associant ainsi le culte des déesses mères à celui de la Mère de Dieu. A Faubouloin, on va jeter dans la fontaine Notre-Dame un gâteau de miel pour faire arrêter les essaims, un brin de laine pour guérir les brebis, puis on pique une épingle dans le tronc d'un frêne sacré qui en est tout hérissé. » (V. *Lousine et Douix*.)

VIGROT. Abréviation patoise de vigoureux.

VIRETONTON. Petite toupie que l'on fait virer avec le pouce et l'index : les Comtois lui donnent le nom de *pirotonnelle*.

VIRETTE. Vrille, outil de menuisier. Le verbe *virer*, tourner, a formé un assez grand nombre de mots. En Bourgogne, nous appelons *virebrequin* l'outil que le français écrit, à tort, *vilebrequin*.

VIROT. Barre horizontale enfoncée dans l'arbre des anciens pressoirs. On voit au château du Clos-Vougeot, si magnifiquement restauré par M. L. Bocquet, quatre pressoirs énormes qui semblent dater du XIII^e siècle ; ils sont manœuvrés au moyen de *virots*.

Virot : étourdissement. *A ne peut pas s'teni, au dirot qu'al ai le virot*. La famille franc-comtoise de Virieu portait d'*azur à trois vires ou cercles d'or*. (V. *Revirer*.)

VOILLEROTTE. C'est le colchique d'automne, cette fleur pâle et empoisonnée qui croit dans les prés et annonce les *veillées* d'hiver.

VOIRE et *Voi*. Cet adverbe n'est employé que dans la locution beaunoise *voyons voire*. Beaucoup de personnes n'osent pas se servir de cette expression qu'elles croient être un pléonisme. Il ne s'agit pas ici du verbe voir, mais bien d'un adverbe qui traduit le latin *vere*, véritablement. *Voyons voire*, c'est-à-dire « voyons de près, voyons avec certitude. » Un acte de 1376, cité par M. Simonnet dans *La féodalité et le servage en Bourgogne*, porte cette phrase : « Li di Jehan de Baissey dit tu es mes homs taillable et justiciauble ? Répond li dit Tisserandet : vous dites voir. »

Une *asnerie*, composée vers 1576, et récemment publiée à Dijon, met ce vers dans la bouche d'un vigneron :

Gaire tey voi que je m'y prouche.

L'éditeur a traduit *gare le voir* ; il me semble qu'il fallait dire : *gare-loi voire*.

Les Beaucerons disent *veyons vère* et les habitants du Nord *vions vire*. *Dam vère* ! est une interjection fort usitée en Picardie.

VORTEILLER. Se replier, se rouler comme un serpent blessé. *Aittends, galopin ! i vâs te fâre vorteiller quemant celui dans lai luzarne*. On dit aussi *feurteiller*. Ces mots sont des formes du français *fretiller*.

Dans son « Apologème pour le Grand Homère », le beaunois Guillaume Pasquelin emploie l'adjectif *vortiqueux* dans le sens de *tournoyant*.

VOSSOU. Vagabond déguenillé et malpropre. Cet ignoble qualificatif dérive évidemment de *vesse*. Rappelons, à ce sujet, que la *vesse de loup* est un petit champignon vénéneux qui croît dans les pâquiers.



Z

ZAGUER. Entasser quelque denrée sèche dans un panier ou dans un sac. *An faut ben zaguer lai faireune pour lai fàre teni dans eune bâche.* Le participe, *zagué*, s'emploie, par extension, dans le sens de chargé : *Voiqui un âbre qu'ast zagué de coings.* La locution provençale « de zig et de zag » exprime parfaitement l'idée de secouer latéralement.

ZIOLLE. Nom patois de la plante appelée « hièble »; les marchands peu scrupuleux emploient sa graine pour donner de la couleur au vin.

Ma tâche est remplie et je puis dire avec un vieil auteur beaunois, le fabuliste Jacques Régner :

HIC. COESTVS. ARTEMQVE. REPONO.



Je prie à tous ceulx humblement,
Liquelz voudront ceste oeuvre lire,
Qu'ils me pardoinent pleinement
Si riens y treuvent à redire.

Si j'ay bien faict, Dieu l'a faict dire :
Si j'ai mal dict, songe l'a dict ;
Songe l'a dict et faict escripre
Mais je n'en cuyde estre desdict.

(Roman de la Rose.)



Notes & Additions

BOURENFLE. Synonyme patois de boursoufflé. *Au dirot que tai joue ast bourenfle, l'ai don mau ès dents.*

CHAMPIER. Chasser un importun d'une maison, l'envoyer aux champs, ou mieux : l'envoyer paître. C'est l'abréviation du vieux mot *champoyer* admis par quelques lexicographes.

CROTOT. Petit creux, spécialement : celui qui est à la base de l'occiput.

ÉCHINÉ. Synonyme de courbaturé. A propos d'échine. voici une facétie assez amusante ; la scène se passe dans le canton de Pouilly-en-Auxois. — *Mossieu le docteur, i vins vous consulter, ç'ast mai fomme qu'ast mélaïde.* — Qu'est-ce qu'elle éprouve ? — *I vâs vous dire : alle ai trouvé des hémérôdes dans lai.. quemant que vous appelez ce qui ?... dans le bas de lai Chine.* — Ah bien, dans le Tonkin, alors !

GOILLE. Linge usé et déchiré : c'est le patois de gue-nille

GORET. Le féminin, *goreille*, est synonyme de truie, en patois : *treue*. Dans un repas de boudin, un paysan, vantard et grand parleur, racontait ses voyages : j'ai-t'-été à Lyon et à Marseille, moué ; j'ai-t'-été à Paris, à Lille en Flandre, j'ai t'-été mêmeement à Versailles. — *T'en ai menti,*

dit un des convives, *te n'ai jaimàs tèle qu'eune treue : te parles-quemant un couchon ! !*

LATRÉE. Mets trop abondant et mal préparé. *Eune lâtrée de soupe.*

LOIROTTE. Petite serpette dont les enfants se servent pour vendanger.

MOGNE. Terme enfantin du jeu de billes. *Faire mogne* est l'action de rentrer le pouce de la main droite dans le poing fermé pour lancer la bille : la main ressemble alors à un *moignon*.

FRILLER est synonyme de flamber et de roussir. *An faut friller les couchons putôt que d' les dépiâler. — Lai jallée de mai ai frillé nos vignes du Pays-Bas.*

PILE. Coups donnés ou reçus dans une lutte. *Ne li répons ran, a te flanquerot eune pile.* Ce mot viendrait-il de la *pila*, sorte de grosse balle employée dans les jeux du cirque.



TABLE DES CHANTS POPULAIRES

		PAGES
B	1. <i>Les mois de l'année</i> , ronde.....	16
B	2. <i>Il était une fille</i> , ballade.....	20
B	3. <i>Belle, i m'en vâs en l'Aillemaigne</i> , villanelle ...	26
B	4. <i>Meïre, botez le chien queure</i> , carillon.....	32
C	5. <i>I l'airai, mai brunette</i> , sauteuse.....	51
C	6. <i>Le Milicien</i> , villanelle.....	51
D	7. <i>Le pommier d'Out</i> , berceuse.....	69
D	8. <i>Les feilles de Claivoillon</i> , sauteuse.....	75
E	9. <i>L'état des feilles</i> , sauteuse.....	94
E	10. <i>Lai maoh mairiée</i> , ronde.....	105
G	11. <i>La mère Godichon</i> , facétie.....	116
G	12. <i>Lai treue guèreille</i> , villanelle.....	120
G	13. <i>Guignolot d'Saint-Lazot</i>	121
G	14. <i>Mai grand'meïre</i> , sauteuse.....	126
G	15. <i>Guillenlé</i> , aubade.....	128
L	16. <i>Crépée dans lai montaigne</i> , carillon.....	142
L	17. <i>La biaut sur la montagne</i> , villanelle.....	144
L	18. <i>M'y allant promener</i> , chanson de marche.....	147
L	19. <i>Aidieu, bargeïre</i> , refrain.....	148
M	20. <i>Il me prit par ma main blanche</i> , chanson.....	162
N	21. <i>Lors que j'aivions des noisettes</i> , sauteuse.....	175
R	22. <i>J'ai vû le loup, le renard, le lièvre</i> , farandole..	207
S	23. <i>Lai feite d'Echarnant</i> , air d'un Noël.....	213
S	24. <i>Lai bique</i> , ronde.....	214
T	25. <i>Lai queuration</i> , chanson.....	226
T	26. <i>Le r' venant vivant</i> , chansonnette.....	228
T	27. <i>Dijon pleure</i> , carillon.....	230
	28. <i>Air de Sauteuse</i>	

Les mois de l'année.

RONDE. (Texte page 16.)

1^{re} Reprise. Le premier mois d'an-née Que
2^e - Le second mois
donn'rai-je à ma mi-e? Le premier mois d'an-
née Que donn'rai-je à ma mi-e?
1^{er} mois.
Eu-ne per-dri - o - le Que va, que vient, que
vo - le; Eu-ne per-dri - o - le Que
vo - le dans le bois.

A y a 12 reprises. A chaque reprise ajouter la rubrique propre à chaque mois, en ayant soin de répéter la série des mois précédents. La 12^e reprise aura donc la forme suivante :

12^e Reprise. Le douzièm' mois d'an - née Que



1^{er} mois.

Eu-ne per-dri - o - le Que va, que vient, que
vo - le, Eu-ne per-dri - o - le Que
vo - le dans le bois.

Il était une fille.

BALLADE. (Texte p. 20.)

Il é - tait u - ne fil - le, u -
ne fil-le d'hon - neur Qui plaisait fort à son sei -
gneur ; En son che-min ren - con - tre ce
seigneur dé - loy - al, Monté sur son che -
val, Al!

Belle, i m'en vâs dans l'Aillemaigne.

VILLANELLE. (Texte p. 26.)

Belle i m'en vâs en l'Aille-mai-gne,
 O mai mignonne, y ve-nez-vo? Oh! que nin-ni,
 qui n'y vâs pas! Tot garçon qui part por lai gueirre
 N'en re - vint pas.

The musical score is written on four staves in G major (one sharp) and 2/4 time. The melody is simple and repetitive, with lyrics written below the notes. The first staff begins with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The second and third staves continue the melody with lyrics. The fourth staff ends with a double bar line.

Meire, botez le chien queure.

CARILLON. (Texte p. 32.)

Meire, bo - tez le chien queu - re,
 Voici l'galant que vint. Ah! ré - ga - lez - lu bin
 C'est le galant de vo-tre feil-le. Ah! ré-ga-lez-lu bin

The musical score is written on three staves in G major (one sharp) and 2/4 time. The melody is simple and repetitive, with lyrics written below the notes. The first staff begins with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The second and third staves continue the melody with lyrics. The third staff ends with a double bar line.



Ai-vou des treuff's et du bou - din.

I t'airai, mai brunette.

SAUTEUSE. (Texte p. 51.)

Détaché.



I t'airai, mai brunet - te, I t'ai-rai,



Où, mai foué! I t'airai, mai bru-net-te,



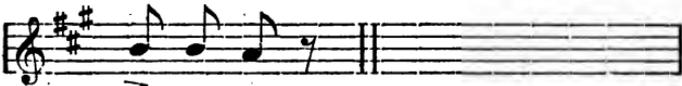
I t'airai, Oúi mai foué! Si n't'ai pas, i



m'en i-rai, Ai lai guerre, ai lai guerre,



Si n't'ai pas, i m'en i-rai Ai lai guerre en



Dau-phi - né.

Le Milicien.

VILLANELLE. (Texte p. 51.)

E-cris-moi dans u - ne let - tre
 Si - tôt ar - ri - vé - z - au Rhin.
 Si tu change de maî - tresse, Moi j'y change -
 rai d'a - mânt.

Le pommier d'ôut.

BERCEUSE. (Texte p. 69.)

Dar-ré chez mon peire gn'ia t'un pommier
 d'ôut, Darré chez mon peire gn'ia t'un pommier
 d'ôut: D'argent sont les bran-ches,

vo-le, mon cœur vo - le, D'argent sont les
 bran-ches, et les feuilles é - tout. Et
 les feuil-les é - tout, lou-re-lou, Et
 les feuilles é - tout. Et les feuil-les é -
 tout lou-re-lou, Et les feuil-les é - tout.

Les feilles de Clavoillon.

SAUTEUSE. (Texte p. 75.)

Ce sont les feill's de Clai-voit-
 lon Qui vont ser - vir la na-ti - on : El-les ont
 pris pour a-ven - tu-re D'al-ler chercher leurs a-

mants ; Dans leur che - min ont fait ren-
 contre D'un of - fi - cier d'enga - ge - ment.

L'état des feilles.

SAUTEUSE. (Texte p. 94.)

C'n'ast pas l'é - tat des feil - les De co - rir
 les garçons, Mà ç'ast l'é - tat des feilles
 De r'messer les mâsons.

Lai maoh mairiée.

RONDE. (Texte p. 105.)

Mon pèhre îò m'ai ma - ri - ai, El
 a tan de noz en au - lai, M'ai mairi -

ai bé tristieu - man, Aillon noz en! El
a tan de noz en au - lai: Lai nèih no pran,

La mère Godichon.

FACÉTIE. (Texte p. 116.)

La mèr' Go-di - chon a fait un é-
tron Qui pe-sait cinq quarte - rons. La jus-
ti-ce l'a pe - sé, Et le poids, le
poids, et le poids, le poids, La jus - ti-ce l'a pe-
sé, Et le poids n's'yest pas trou - vé,

Lai treue Guéreille.

VILLANELLE. (Texte p. 120.)

Mà que j'é-tàs chez mon peire, Moi, pe-
 ti-te Jeanne - ton, Au lieu d'ailler en l'é-
 cô-le, Lon ture, lon tu-re lu-re, On
 m'envie les cô - chons garder, Lon tu-re - lé!

Guignolot d'Saint-Lazot.

(Texte p. 121.)

C'ast Gui - gno - lot d'saint La - zot. Charchez
 voué dans vot gous-sot Si a n'y ai pas deux trois gros
 sos Pour le povre, po-vre po-vre, Si a n'y ai
 pas deux trois gros sos Pour le po-vre Guigno-lot.



Les trousais semblaient, Qui ap-
portent leurs présents. Qui au - ra la fête
noire? C'est le rossignol de gloire. Planchez, Se-
mez, Jus-qu'à la sai-son d'é - té.

Mai grand'Meire.

SAUTEUSE. (Texte p. 126.)



Mai grand'meire Qui n'évot qu'eun'dent En-
core elle groule Quant an eort du vent.

Guillenlé.

AUBADE. (Texte p. 128.)



1. Guillen-lé, bia Guillen-lé, En bonne an-
née pis-siez en-trer! Qui n'y a pas qui



a No-ei Qu'i a huit jours que Dieu fut né.



2. Que Dieu bé-nis - se lai má-son, L'homme et la



fomme s'i- z-i sont, Et le pe-tit en-



fant du bré De lai main de Dieu fut soi-



gné, De lai main de saint Ba-tholmé. 3. O



dame, da - me, don-nez-nous ! De vos au - mônes



Qu'en f'rons nous ? Les porterons aux champs fleuris, Au-



tant de fois que nous di - rons Qu'i a de



feuill's des - sus le jonc.

Crépée dans lai montagne.

CARILLON. (Texte p. 142.)

Cré - pée dans lai mon - tai - gne, So-
loinge dans l'pays bas, Ni-cou-las! Air-
rondiss'ment d'Lu-leune, Dé-par-tement d'Ba-
tià, C'que teut l'mond'ne sait pas!

Là hiout sur la montagne.

VILLANELLE. (Texte p. 144.)

Là hiout sur la mon-
tagne Lon li-re lon là, Là hiout sur la mon-
ta-gne! Y a t'un har-mi-
tage, Et ioup ta-ta, pi ta de-ra-ra,

Y a t'un har-mi - tage Ha-bi - té
par des moi - nes.

M'y allant promener.

CHANSON DE MARCHE. (Texte p. 147.)

M'y al-lant prome - ner Sur le lar-
ré, sur le lar - ré, J'ai vu not' chien Bar-
bet Tot é-clo - pé, tot é-clo - pé. A
s'en r'venot d'lai chiasse En feignant tout par-
tout, Trai - gnant eu-ne cair - caisse De
loup, de loup.

Aidieu, bargeire.

REFRAIN. (Texte p. 148.)

Aidieu bar-geïre, ai-dieu
bell', je m'en vas, Et je m'en vas
sous la cou - dret - te. Ai-
dieu bar-geïre, aidieu bell', je m'en vas.

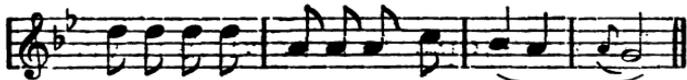
The musical score consists of four staves of music in a single system. The first staff begins with a treble clef, a key signature of one flat (B-flat), and a 2/4 time signature. The melody is written on a five-line staff with a double bar line at the end. The lyrics are placed below the notes. The second staff continues the melody with lyrics. The third staff continues with lyrics. The fourth staff concludes the phrase with a double bar line and a repeat sign.

Il me prit par ma main blanche.

CHANSON. (Texte p. 162.)

Il me prit par ma main blanche, Darda-ri-
o, bris-ti - co, Dar dar dar et var var
vo; Il me prit par ma main blan-che,

The musical score consists of three staves of music in a single system. The first staff begins with a treble clef, a key signature of one flat (B-flat), and a 2/4 time signature. The melody is written on a five-line staff with a double bar line at the end. The lyrics are placed below the notes. The second staff continues the melody with lyrics. The third staff concludes the phrase with a double bar line and a repeat sign.



Tris-ti fri-co - té, Et me me - nit dan - ser.

Lorsque j'aivions des noisettes.

SAUTEUSE. (Texte p. 175.)



Lorsque j'aivions des noiset-tes Les amants ve-



nint chez nos. Lorsque j'ai-vions des noi-settes



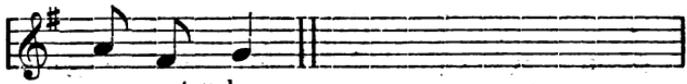
Les amants ve - nint chez nos. Main-te- nant qu'i



n'y en a plus, Des noi-settes, Des noi- set-tes,



Mainte- nant qu'i n'y en a plus, Les amants n'y



ve - nont plus.

J'ai vu le loup, le renard, le lièvre.

FARANDOLE. (Texte p. 207.)

J'ai vù le loup, le r'nard, le
lièvre, J'ai vù le loup, le r'nard dan-
ser; C'est moi - mèm' qui les ai r'vi-
rés, J'ai vù le loup, le r'nard, le
lièvre; C'est moi - mèm' qui les ai r'vi-
rés. J'ai vu le loup, le r'nard dan - ser.

Lai faite d'Echarnant.

AIR D'UN NOEL. (Texte p. 213.)

Ai lai fei-te d'Echair-nant An ai

maingé du bon fian; Al é - tot. fait de peur-
 nel-les, De se - nell's et de greu-zel-les, Des graitt'
 culs tot por-des - sus. Teut l'monde en fut ben re-
 pu: Al é - tot as-si ben bon Qu'i n'me
 sus ô - té d'à long.

Lai bique.

RONDE. (Texte p. 214.)

C'ast les gens de Bou-ze qui sont de bons en-
 fants, mes enfants! A z'é-levont des biques pour
 corner les passants, mes enfants! Bringue, stringue,

lan-de-ri-ra, tra la la la, la lè-re!

Bringue, stringue, lan-de-ri-ra, tra la la la la

la.

Lai queuraction.

CHANSON. (Texte p. 226.)

Ei-ne mé-chante ai-fà-re, Hum ! hum !

ç'ai n'vai gà-re, po mon mal-heu i ai fà,

Hum ! hum ! ç'ai n'vai pas !

Le r'venant vivant.

CHANSONNETTE. (Texte p. 228.)

A mon s'cours mes en-fants ! Rentrons il est

temps, D'fray- eur me v'là mor- te !
 V'là Si - mon, not' grand gas Qui r'vient du tré-
 pas Et nous tend les bras !

Dijon pleure.

CARILLON. (Texte p. 230.)

Dijon pleur', Seurre en rit, Verdun pisse et
 Châlon ch.. pour Bià-ne, pour Biâne.

Air de sauteuse.

D. C.

FIN.

Musical score for four staves, likely a piano or organ piece. The notation is in treble clef and features a key signature of one flat (B-flat). The first three staves contain a melodic line with various ornaments, including grace notes and slurs. The fourth staff concludes with a double bar line and the instruction "D. C." (Da Capo).











6286.10
Patois & locutions du pays de Beaun
Widener Library 002820382



3 2044 086 611 787